

Fiche de lecture :

L'Argent romanesque

La CASDEN vous propose autour de la thématique de l'argent romanesque, une sélection d'ouvrages de la littérature française téléchargeables gratuitement, assortis de leur fiche de lecture.

Un dossier proposé par :



Balzac (de)	Eugénie Grandet	1833
	Le Père Goriot	1835
	César Birotteau	1837
Flaubert	Madame Bovary	1856
Hugo	Les Misérables (t.1) : <i>Fantine</i>	1862
Maupassant	Une Vie	1883
	Bel-Ami	1885
Prévost	Manon Lescaut	1731
Sand	La petite Fadette	1849
Stendhal	Le Rouge et le Noir	1830
Stevenson	L'Île au trésor	1883
Zola	La Curée	1871
	Au Bonheur des dames	1883
	L'Argent	1891

Texte de présentation

L'argent occupe une place importante dans notre culture et notre imaginaire. Ce dossier s'intéresse à l'argent tel que représenté dans la littérature. Bien que celui-ci soit aussi présent dans le théâtre, dans les fables ou bien dans la poésie, son étude se limite ici à sa présence dans le roman, en excluant le roman autobiographique. Sous le mot *argent*, il faut entendre à la fois la *monnaie* (Voir [Clin d'œil N°1](#)) et la richesse que représente la possession de la monnaie, de valeurs monétaires ou de biens.

1.1 L'aventure monétaire au fil des siècles

Cette aventure étant très longue et très complexe, nous nous attacherons uniquement à ce qui permet de comprendre la représentation de l'argent dans les ouvrages de notre corpus.

1.1.1. Les formes primitives de l'argent

L'origine de la monnaie est indissociable des échanges sociaux et rituels qui remontent aux racines de l'humanité. Depuis les temps préhistoriques, les hommes comptent et échangent leurs biens. Chaque groupe humain se dote d'un étalon susceptible d'être crédible et d'être accepté par tous, répondant à trois grandes fonctions : servir d'intermédiaire des échanges, d'unité de compte (pour mesurer la valeur d'un bien ou d'un service) et de réserve des valeurs. De plus, celui-ci doit être transportable, stockable, échangeable et divisible. C'est ainsi qu'il prend diverses formes : matières naturelles, comme la pierre, le sel (Voir [Clin d'œil N°2](#)), l'ambre, les pierres précieuses, les coquillages (surtout les cauris), les lingots de métal, etc. ; produits agricoles comme les grains de blé, fèves de cacao, les grains de poivre, les feuilles de thé, les peaux de bêtes, le bétail, etc. ; produits artisanaux, comme les perles de verre, les couteaux, les outils agricoles, les métrages de tissu, les bijoux, les armes, l'alcool, etc. ; humains comme les esclaves. Certaines de ces monnaies primitives ont perduré jusqu'au XX^e, tout particulièrement l'usage des cauris en Chine, en Inde et en Afrique.

1.1.2. L'invention de la monnaie métallique

Les plus anciennes pièces de monnaie retrouvées sont en électrum, un alliage d'or et d'argent, charrié sous forme de pépites, par le fleuve Pactole (Voir [Clin d'œil N°3](#)), en Lydie (province de la Grèce antique). Elles ont été frappées en 687 av. J.C., sur l'ordre du roi Gypès. Elles sont de poids invariable, de même forme et marquées par un emblème authentifiant leur étalonnage. D'abord symbole ostentatoire, elles finissent par s'avérer très utiles dans les échanges de marchandises lourdes, dès lors que leur valeur (leur poids égal en métal précieux) est garantie. Devenue un étalon de valeur, la monnaie métallique se répand dans toute la Grèce : chaque cité frappe ses propres pièces à son effigie. Au VI^e av. J.C., grâce aux progrès de la métallurgie qui permet de séparer l'or de l'argent, le roi lydien, Crésus (Voir [Clin d'œil N°3](#)), frappe des monnaies en or et en argent purs. Il fonde le premier système bimétalliste. Alors que l'Aie mineure conserve le bimétallisme, Athènes monétise principalement l'argent, d'où l'identité historique entre monnaie et argent. Elle ne monétise

l'or que très rarement et dans des conditions d'urgence militaire (Vers 406 et vers 267 av. J.C.). La monnaie athénienne reprend la nomenclature des poids alors utilisés et *la drachme* devient l'unité monétaire (4,32g). Vers 356 av. J.C., Alexandre le Grand se réserve le droit de battre monnaie (Voir [Clin d'œil N°4](#)) et crée une monnaie unique, dite impériale, *la drachme nouvelle*.

La monnaie métallique gagne, sur le modèle grec, tout le monde antique du pourtour méditerranéen. A Rome, un premier atelier monétaire est installé, au III^e av. J.C., sur le Capitole, près du temple de Junon Moneta (Voir [Clin d'œil N°1](#)). Les premières monnaies métalliques romaines sont des petits lingots de bronze ornés d'un bœuf et appelé *aes ou as*. Au début de l'ère chrétienne, Auguste réorganise le système monétaire sur le principe du trimétallisme : *l'aureus* (en or, 8g) vaut 1/25 du *denier* (en argent) qui vaut 4 *sesterces* (en bronze). Avec l'instabilité politique et la décadence de l'Empire romain, ce système monétaire se dégrade et est réformé, au début du IV^e sous Dioclétien et Constantin. Ce dernier impose le monométallisme et crée une nouvelle monnaie : *le solidus* (4,5g d'or), d'où nous vient notre fameux *sou* (Voir [Clin d'œil N°5](#)). Après la chute de l'Empire romain, la monnaie d'or reste en circulation, en Asie mineure, pendant toute la durée de l'Empire d'Orient. En 692, le calife Abd-al-Malik de Damas, introduit, dans le monde musulman, le *dinar* d'or qui s'impose comme étalon dans toute la Méditerranée pendant des siècles.

En Europe, pendant le Haut Moyen Age, l'usage de la monnaie régresse avec les restrictions du commerce, l'interdit religieux contre le prêt à intérêt (usure) et la mise en place de systèmes féodaux réduisant les libertés économiques. La monnaie reste plus ou moins visible chez les plus aisés, mais le peuple ne la connaît pas. En 781, le manque d'approvisionnement en or et l'exploitation de nouveaux gisements argentifères poussent Charlemagne à remplacer les pièces anciennes par une nouvelle monnaie frappée en argent, dont l'unité de référence est *le denier* d'argent (de 1,36g à 1,80 g). Celui-ci jette alors les bases du système monétaire français qui persiste jusqu'à la Révolution : 1 sol ou sou = 12 deniers ; 1 livre parisis = 20 sols (ou sous) = 240 deniers ; 1 obole = ½ denier. Ce nouveau système permet la reprise des échanges commerciaux et une première renaissance économique.

Au Moyen Age, les marchands arrivent à obtenir des facilités par rapport aux seigneurs, aux princes et au clergé et peuvent participer à des foires de plus en plus importantes. En 1203, l'Anjou étant rattaché au domaine royal de Philippe II, *la livre tournois*, utilisée à l'abbaye Saint-Martin de Tours où l'on frappe des deniers dits « tournois », remplace la livre parisis comme monnaie de compte du domaine royal. Durant la grande période d'expansion économique du Moyen Age, les pièces d'or réapparaissent : *le florin* de Florence (1252) émis par, *l'Arte del Cambio* (Cf. 1.2.1.2.), *le ducat* de Venise (1282) et *le denier d'or à l'écu* ou *écu* (créé par Saint Louis, en 1263 et d'une valeur de 3 livres tournois ou 60 sols) en France. En 1360, est créé *le franc à cheval* (=1 livre tournois = 20 sols), premier franc français, monnaie d'or à 24 carats (3,88g), pour payer la rançon du roi Jean II le Bon (4 millions d'écus), prisonnier des Anglais. Au milieu du XV^e, face aux systèmes monétaires distincts (Gênes, Venise, etc.) qui reposent en grande partie sur l'or, le recours généralisé au *thaler* (*taler* ou *talir*) (Voir [Le Saviez-vous ? N°1](#)), monnaie du Saint-Empire romain germanique, en argent,

de taille et de masse constante, permet de limiter les opérations de conversion et de faciliter les échanges. La France y reste quelque peu hermétique.

Au XVI^e, en 1549, la livre tournois est décrétée unité de compte pour la tenue des comptabilités. En 1575, Henri II fait frapper un franc d'argent (14,18g) valant 20 sols et 4 deniers, soit d'une valeur légèrement supérieure à la livre tournois. En 1586, Henri III interdit la frappe des francs d'argent, car ces pièces sont souvent trafiquées.

Au XVII^e, à la fin de son règne, Louis XIII, décide de réformer le système monétaire français pour stabiliser la monnaie, rivaliser avec les monnaies espagnoles et anglaises et encourager les premiers placements refuges. Il crée, avec son ministre Claude de Bullion, *le louis d'or* (environ 4g d'or) qui remplace le franc. Un nouveau système monétaire français, fondé sur le trimétallisme est alors institué : *le louis d'or* (ou demi-louis) = 5 livres tournois ; le double louis d'or ou louis = 10 livres tournois ; le quadruple louis d'or ou double-louis = 20 livres tournois ; *l'écu blanc* ou *louis d'argent* ou *écu* = 3 livres tournois = 60 sols (inspiré du thaler) ; le demi-écu = 30 sols ; le quart d'écu = 15 sols ; le sixième d'écu = 10 sols ; le douzième d'écu = 5 sols ; le sou ou sol (en cuivre) ; la pièce de 4 deniers (en cuivre), auquel il faut rajouter *le liard* de 3 deniers (en cuivre) qui apparaîtra en 1656. A cette époque, le franc est une monnaie désuète, mais le mot *franc* reste vivace dans les esprits et devient pratiquement synonyme de *livre*. Vers 1667, la livre tournois supplante définitivement la livre paris dans tout le royaume français. Dès la fin du règne de Louis XIV (1690), l'état étant menacé de banqueroute (suite à la guerre de succession d'Espagne), apparaît une nouvelle technique monétaire, *la réformation*, qui consiste à frapper de nouveaux types monétaires sur les flans d'anciens types, au lieu d'utiliser des flans neufs, pour économiser le coût de refonte. Une réformation constitue une dévaluation de la monnaie, puisque la valeur en livres tournois des louis d'or et des écus d'argent augmente. En 1709, le cours de l'écu blanc passe à 5 livres.

Au XVIII^e, après la banqueroute du système de Law (1720), la dénomination officielle de la livre tournois devient *la livre* (0,31g d'or pur). En 1726, la réformation institue la livre contenant 4,50516g d'argent fin, ce qui constitue une importante dévaluation. Après cette date, la pratique de la réformation prend fin, mais l'Etat reste largement endetté. Le cours de l'écu blanc passe à 6 livres au milieu du siècle. Sous la Révolution, à partir du 7 avril 1795, le franc (4,5g d'argent pur) remplace la livre comme unité de compte monétaire, bien que légèrement inférieur en poids. Il est divisé en 10 décimes ou 100 centimes. En 1796, le franc vaut officiellement 1 livre et 3 deniers. L'écu blanc est remplacé par la pièce de cinq francs en argent qui vaut 5 livres 1 sou et 3 deniers. Les comptabilités doivent être établies en francs.

Au XIX^e, la *Banque de France* (créée en 1800) et ses succursales deviennent l'institut d'émission privilégié de la monnaie. En 1803, le bimétallisme est institué : 1 franc = 0,29025g d'or fin = 5g d'argent. Les pièces de $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, 1, 2 et 5 francs sont frappées en argent et des pièces de 20 et 40 francs sont frappées en or, d'où l'appellation de *franc-or* (ou *franc germinal*) qui s'impose au milieu du XIX^e. Notons que, dans le langage courant, le mot *écu* continue de qualifier la pièce de cinq franc en argent, appelée également pièce de 100 sous.

1.1.3. La monnaie fiduciaire

La monnaie fiduciaire (du latin *fiducia* : confiance) est une monnaie largement basée sur la confiance, car sa valeur est fortement dépendante du degré de confiance accordé par les porteurs de billets (lettres de change, billets de banque, etc.) à l'organisme qui les émet.

1.1.3.1. La lettre de change

La monnaie métallique représente une certaine quantité de biens qu'on ne peut pas toujours manipuler facilement. La mise en place d'une monnaie de second niveau, qui elle-même représente une grande quantité de monnaie métallique laissée en dépôt en lieu sûr, s'avère très vite utile. C'est ainsi que, sous la dynastie Tang (618-907), naît *la monnaie volante* chinoise, sorte de lettre de change, remise par le commerçant chez lequel on dépose ses pièces de fer très lourdes et qu'on utilise couramment comme instrument de paiement.

En Europe, au Moyen Age, est créée *la lettre de change*. On doit sans aucun doute sa création aux Templiers, qui, à l'instar d'autres ordres religieux (Hospitaliers, etc.) couvrent la route des pèlerinages d'un réseau de prieurés et de commanderies, en Europe et en Terre Sainte. Les voyageurs- pèlerins peuvent y déposer du numéraire et font valoir auprès des autres prieurés leurs lettres de change pour récupérer l'intégralité de leurs biens, en monnaie locale. Cette pratique, se répand très vite dans le commerce international, afin de faciliter le commerce entre deux pays ayant des monnaies différentes. Le commerçant (le bénéficiaire) qui va dans un autre pays se fait remettre une lettre de change par un banquier de son pays (le tireur) et récupère la somme marquée dans la monnaie du pays destinataire, auprès d'une banque de ce pays (le tiré). Elle évite le transport de monnaie et les risques inhérents.

La lettre de change peut aussi être utilisée comme moyen de crédit à court terme par *l'escompte* (Voir [Le Saviez-vous ? N°2](#)). En effet, elle peut être cédée à une banque par le porteur, en échange d'une avance de trésorerie. C'est la cité d'Anvers qui développe, au début du XV^e, les lettres de change pouvant être escomptées. En Italie du Nord (Venise, Gênes), il existe aussi, à cette époque, des *nota di banco*, documents de papier qui autorisent le porteur à retirer un certain poids d'or auprès d'un établissement de dépôt et qui est endossable (c'est-à-dire transférable à un autre porteur). De plus en plus, les banques mettent en circulation des certificats représentatifs des dépôts qui leur sont confiés (certificats proches des futurs billets de banque), comme la *Banque d'Amsterdam* (fondée en 1609) ou la *Banque royale française*, qui, à la fin du règne de Louis XIV, émet des proto-billets, des lettres de change (devenues par la suite *billets de monnoye*, puis *billets de l'Etat*, assimilés à une forme d'emprunt).

1.1.3.2. Le billet de banque (papier-monnaie ou monnaie-papier)

En Chine, la monnaie volante finit par se substituer aux pièces métalliques comme moyen de paiement. Au début du XI^e, les commerçants chinois s'unissent pour émettre des billets d'une valeur fixe, les *Jiao Zi*, imprimés sur des planches en bois. Chaque billet est pourvu d'un numéro propre afin d'empêcher les contrefaçons. Mais, les commerçants font parfois imprimer plus de billets qu'ils n'ont de pièces de monnaie, si bien que la dynastie Song prend

le contrôle de l'émission des billets. En 1168, un moulin à papier, propriété du gouvernement, commence à fabriquer, à partir de l'écorce grise du mûrier, le papier sur lequel sont imprimés les billets. Au XIII^e, l'écorce de mûrier est remplacée par la soie. Les souverains de la dynastie Ming (1368-1644) interdisent, pendant près de cent ans, la monnaie métallique.

C'est Marco Polo qui, en 1295, après son périple en Chine, ramène l'idée de la monnaie de papier en Europe. Mais, elle reste, pour les Européens, une curiosité esthétique, jusqu'au XVII^e. A cette époque, les premiers billets de banque (*Palmstruchers*) sont émis par la *Banque de Stockholm* (1666), grâce au banquier Johann Palmstruck, avec 76 coupures différentes, convertibles en argent ou en cuivre, métal dont la Suède est le premier producteur mondial. Cependant, ce banquier ne résiste pas à la tentation de mettre en circulation plus de billets que ce que sa banque peut rembourser, ce qui la mène à la faillite en 1668. Son monopole est alors repris par la *Banque de Suède*.

En France, en 1715, pour faire face à la situation financière dramatique du royaume, le régent, Philippe d'Orléans, autorise John Law à créer, sur le modèle hollandais, la *Banque générale* et à émettre du papier-monnaie contre de l'or. Cette banque échange des dépôts de monnaie métallique contre des billets, sans frais de courtage, les bénéfices étant obtenus grâce au change et aux opérations d'escompte. Le succès est rapide. En 1718, elle devient la *Banque royale*, garantie par le roi. En 1719, elle fusionne avec la *Compagnie perpétuelle des Indes* créée par Law. En 1720, le duc de Bourbon et le prince de Conti poussent à une spéculation à la hausse pour faire s'effondrer le système Law. Dès le 24 mars, c'est la banqueroute, car les déposants se présentent en masse pour échanger le papier-monnaie contre des espèces métalliques que la Banque ne possède pas, car elle a imprimé plus de papier-monnaie qu'elle n'a réellement d'or et d'argent en dépôt. Après ce désastre, plusieurs tentatives sont faites pour relancer l'idée d'une monnaie en papier, la plus célèbre étant la transformation en 1790 des biens confisqués du clergé en fonds de garantie représenté par des *assignats* (titres d'emprunt émis par le trésor public). À chaque fois, ces tentatives s'accompagnent d'une hyperinflation consécutive d'une spéculation hors-du-commun. C'est seulement avec les premiers billets de la Banque de France, émis en 1803, que la France entre dans l'époque des billets de banque modernes. Mais, le billet de banque ne devient réellement d'un usage courant qu'au milieu du Second empire.

Alors que jusqu'au XIX^e règne le bimétallisme, le développement de la monnaie papier et du crédit permettent de limiter les besoins de métal et de supprimer l'argent-métal comme étalon et de ne garder que l'étalon-or (dit « classique »). Toutes les monnaies sont alors définies par rapport à l'or. La monnaie papier est un substitut à l'or. Le taux de conversion des monnaies entre elles est fixe, ce qui assure la stabilité de la monnaie et empêche une inflation provoquée artificiellement par une augmentation de la masse monétaire.

1.1.4. La monnaie scripturale ou la dématérialisation de l'argent

La monnaie scripturale n'est pas matérialisée par un objet physique comme les pièces ou les billets. Elle est invisible et se matérialise par une écriture comptable. Elle est celle que l'on retrouve dans les comptes bancaires et qui se déplace dans le cadre des flux monétaires. Elle

possède une apparence virtuelle, car elle est inscrite sur des comptes avec de simples chiffres.

Le *chèque* (de l'arabe « sakk », signifiant « paiement signé »), moyen de paiement scriptural utilisant le circuit bancaire, est généralement utilisé pour faire transiter de la monnaie d'un compte bancaire à un autre. Il nous vient dans doute d'Angleterre. En effet, en 1742, la *Banque d'Angleterre* détenant le monopole des billets de banque, les banquiers londoniens, qui ne peuvent plus émettre de billets, perfectionnent le mécanisme de la lettre de change et créent le chèque. En 1777, ils cessent leurs émissions de billets, remplacés par l'usage du chèque. La *Banque de France* émet ses premiers chèques en 1826, sous le nom de « mandats blancs », qui permettent le retrait de fonds reçus en dépôt sans intérêt par la Banque. La véritable introduction du chèque en France, sous sa forme actuelle, date du 14 juin 1865, mais son usage reste alors peu répandu.

1.2. L'évolution des activités financières et boursières au fil des siècles

1.2.1 L'histoire de la banque

L'histoire de la banque suit d'abord les grandes étapes de l'histoire de la monnaie, puis s'en écarte à partir du XIX^e. Pour bien comprendre cette aventure, dont le pivot est *le crédit*, il est peut-être nécessaire de recourir à certaines définitions que nous donnons dans notre ([Le Saviez-vous N°2](#)) : *prêt et usure, crédit et débit, escompte et réescompte, agio et courtage*.

1.2.1.1. Les activités bancaires dans l'Antiquité

Déjà en Mésopotamie, 2000 ans av. J.C., des activités de type bancaire sont pratiquées. Certains commerçants reçoivent des dépôts et octroient des crédits. Comme la monnaie n'existe pas encore, ces opérations portent sur des biens précieux. Les « banquiers » d'alors sont de simples loueurs de coffres et de simples prêteurs sur gages. Les temples religieux jouent souvent ce rôle. Vers le VII^e av. J.C., suite à l'apparition de la monnaie en Lydie, les opérations de prêts et de dépôts se développent considérablement, ainsi que les opérations de change à l'occasion de l'essor du commerce international méditerranéen. Apparaissent alors les « changeurs », appelés *trapézites* en Grèce antique (du nom de la table, *trapeza*, sur laquelle ils officient). Sous l'Empire romain, apparaissent les *monetarii* associés aux ateliers de frappe de monnaie et les *argentarii*, les financiers de l'époque qui pratiquent, dans le cadre de « banques », une large palette de services bancaires : dépôts, crédits, tenue de comptes, services de *praescriptio* (« chèques ») et collectent même les impôts. Certaines banques romaines accompagnent les armées : l'activité de leurs *negociatores* constitue le premier réseau bancaire international. Par ailleurs, les ordres supérieurs romains, qui disposent de vastes fortunes, se livrent, sous des prête-noms, à des activités de spéculation et de prêt et deviennent également des financiers pratiquant le crédit. Cette situation, où il y a des banquiers, mais pas de banque au sens institutionnel, perdure jusqu'au haut Moyen Age.

1.2.1.2. Les activités bancaires au Moyen Age

La régression monétaire qui caractérise le haut Moyen Age (Cf. 1.1.2) conduit à la réduction des activités de change et de crédit. De plus, l'Eglise condamne le prêt à intérêt (ou *usure*) qu'elle qualifie de péché et de vol au regard de la justice. Seule une petite collectivité de financiers, généralement syriaques ou juifs, poursuit les activités de prêts, de placement des émissions de monnaies frappées, de spéculation sur les différences de cours entre l'or et l'argent entre les différentes places européennes et Byzance et surtout de change, car chaque grand seigneur ou chaque grande ville a le droit de frapper sa propre monnaie. En effet, si le judaïsme interdit généralement l'usure, il l'autorise envers les pratiquants d'une autre religion, donc aux chrétiens.

Au Moyen Age, dès le XII^e, les activités bancaires reprennent avec le développement du commerce international et les échanges entre l'Europe et l'Orient. A cette époque, les opérations financières sont pratiquées par les juifs, par les Templiers et par les Lombards. Les Templiers, banquiers des pèlerins des croisades, sont aussi, jusqu'à la fin du XIII^e, ceux du Roi de France. Mais, du fait de leur richesse et de leur trop grande indépendance, le roi Philippe le Bel décide de s'attaquer à leur ordre pour s'emparer de leur or et dissout le Temple en 1312. D'autre part, l'importance des foires de Champagne et de Lyon, permettent l'implantation de « banques » un peu partout en Europe. Les premières « banques » sont des boutiques de prêts, qui sont l'œuvre de grandes familles italiennes (à Venise, Florence, Pise ou Gênes), mais aussi de corporations d'arts et métiers (*guildes*), comme celle des marchands de céréales lombards qui, peu à peu, laissent tomber le commerce itinérant pour les activités de crédit et de prêt aux taux très élevés. Au XIII^e, ceux-ci s'installent dans plusieurs pays européens et reçoivent l'autorisation d'ouvrir des *banques de prêt*, d'abord en France, puis dans les territoires limitrophes, car l'autorité sévère de Saint-Louis contre l'usure les chasse. C'est à eux que l'on doit deux innovations fondamentales : *le compte à vue* et *la lettre de crédit*. Le compte à vue qui permet de retirer partiellement ou totalement les fonds à tout instant. Il a été rendu possible par l'invention de *la comptabilité en partie double*. Celle-ci représente les opérations et la situation financière d'une entreprise ou d'une organisation par au moins deux comptes (un compte débité et un compte crédité), ce qui permet de matérialiser la dualité des flux impliqués dans chaque transaction comptable. Dès la fin du XIII^e, ce système est d'un emploi fréquent dans les « banques » italiennes. Il est codifié en 1494, à Venise, par le moine Luca Pacioli. Dès la fin du Moyen Age, la cité d'Anvers l'utilise. Quant à la lettre de crédit, elle est une garantie de paiement. C'est un document par lequel « la banque » s'engage à payer le vendeur pour le compte de l'acheteur. Ce n'est pas un instrument de paiement, contrairement à la lettre de change. Elle est le plus souvent utilisée dans le cadre du commerce international.

Au Moyen Age, Florence devient une place bancaire de tout premier plan, avec la présence de nombreuses banques familiales : Peruzzi, Frescolbaldi, Ricciardi, Mozzi, Pulci, Corcini, Cocchi, etc. D'autres villes italiennes ont aussi leurs banques familiales : Venise (Bendetto, etc.), Sienne (Buonsignori, Tolommei, etc.), etc. Venise, républicaine et indépendante, devient la plate-forme monétaire internationale. Son succès repose principalement sur l'arbitrage entre les cours respectifs de l'or et de l'argent entre l'Orient et l'Occident. Mais,

en s'installant dans d'autres pays et en y implantant leurs pratiques financières, les marchands Lombards sont à l'origine du développement d'autres grandes places financières européennes comme Bruges, Londres, Paris ou Barcelone. En France, c'est la famille Pisdooé qui, vers 1276, devient l'une des plus puissantes dynasties de banquiers français du Moyen Age. Elle est le principal financier des derniers rois Capétiens et en tire une position politique considérable. En 1307, elle est chargée de la liquidation des biens de l'ordre des Templiers. En 1358, elle s'illustre dans la Révolte de Paris, où elle faillit déstabiliser le pouvoir royal, suite à la tentative d'assassinat du Dauphin, le futur Charles V, par Martin Pisdooe. Ses biens sont alors confisqués. Elle est exilée à Hérîtôt jusqu'en 1770, date de sa réhabilitation par Louis XV.

1.2.1.3. Les banques à la Renaissance (XV^e-XVI^e)

A la Renaissance, les premières banques de dépôts privées modernes voient le jour. La position quasi-monopoliste des Lombards en finance disparaît avec la création de grands établissements internationaux privés par les Médicis, les Alberti ou les Strozzi à Florence, par plusieurs grandes familles génoises, vénitiennes ou milanaises, ainsi que par de grandes familles protestantes qui émergent avec la Réforme, car elles ne sont pas frappées d'interdit d'usure comme dans la religion catholique (les Fugger et les Welser). La banque Médicis, créée en 1397 à Florence, permet d'améliorer le système de comptabilité en partie double validant crédits et débits, base de la comptabilité moderne. Elle devient, grâce à Cosme de Médicis, la banque du pape en 1460. Banque la plus importante d'Europe au milieu du XV^e, avec des filiales dans différentes villes (Venise, Milan, Avignon, Bruges, etc.), elle subit, après la mort de Cosme, une banqueroute définitive à Florence en 1494. C'est au XV^e (1472) que les magistrats de Sienne (en Toscane) créent *la Monte dei Paschi di Sienna*, qui est, de nos jours, la plus ancienne banque du monde encore en activité. Il s'agit d'un mont-de-piété, c'est-à-dire un organisme de prêt sur gage qui a pour mission de faciliter les prêts d'argent, notamment en faveur des plus démunis. En France, Jacques Cœur, marchand, négociant-banquier et armateur, contribue au financement de la royauté française, aide Charles VII et devient Grand Argentier du royaume de France (1439). Sa maîtrise de la dette publique en fait un financier incontournable, mais le mène à sa perte. De leur côté, les familles Welser et Fugger, marchands et banquiers du Saint Empire romain germanique, se partagent la domination du commerce et de la finance européenne. Elles sont à l'origine de la pratique moderne de la banque et de la finance. Jacob Fugger devient, en 1490, le banquier du Saint Empire et soutient, en 1519, l'élection de Charles Quint. C'est alors que Gênes s'allie avec Charles Quint. Suivant cet accord, les banquiers génois vont dominer les marchés financiers européens, et ce, jusqu'en 1620. Dans le même temps, les établissements bancaires comparables à ceux qui existent aujourd'hui, comme la banque genevoise, la *Banco di San Giorgio*, sont dorénavant capables de recevoir des dépôts et de gérer des comptes. Dans la seconde moitié du XVI^e, les transactions commerciales se concentrent vers Anvers, où est créée en 1592, la première bourse de cotation des matières premières (*Voir 1.2.2.*). Au XVI^e, apparaît le mot *banque* (issu de l'italien « banca ») pour désigner le banc en bois sur lequel les changeurs exerçaient leur activité.

Pendant la Renaissance, le dogme chrétien, qui considère l'usure comme péché, n'est plus respecté. Ce relâchement théologique fait suite à la notion nouvelle de « Purgatoire ». C'est Jean Calvin, qui, au cours du XVI^e, est le premier théologien à accepter le prêt à intérêt. La réforme protestante joue un rôle important pour rendre légal le prêt à intérêt dans les pays européens. Calvin écrit en 1545 « Lettre sur l'usure », où il accorde l'intérêt en se basant sur le fait que le capital qui est emprunté sert à investir. Ainsi, au XVII^e, le système bancaire fait-il d'énormes progrès, dans les pays protestants, grâce à l'autorisation du prêt à intérêt, qui reste officiellement interdit en France jusqu'à la Révolution.

1.2.1.4. Les banques au XVII^e et au XVIII^e

A partir du XVII^e, le développement du papier-monnaie et la création de banques centrales révolutionnent le monde de la banque. En effet, la banque centrale d'un pays (ou d'un ensemble d'Etats) est une institution, chargée par l'Etat d'appliquer sa politique monétaire, de stabiliser les taux d'intérêts, les taux de change et les prix et d'émettre les billets. En 1609, l'une des premières banques européennes publiques de dépôt est créée : la *Banque d'Amsterdam*. Jusqu'en 1820 (date de sa liquidation), elle est l'une des premières places financières du monde, avant de laisser la place à Londres. En France, Everhard Jabach, allemand naturalisé français, l'un des directeurs de la *Compagnie des Indes*, crée la *Banque Jabach*, à Paris (1638) et Colbert la *Caisse des emprunts* (1673), caisse publique, qui permet l'échange d'apports en espèces contre une promesse de remboursement à terme avec un intérêt de 5%. En Suède, Johan Palmstruch, marchand hollandais, fonde la *Banque de Stockholm* (1656), qui devient *Banque de Suède*, première banque centrale d'Europe (1668) ; A Londres plusieurs banques sont créées : *Child & Co* (1664), *C. Hoare & Co* (1672, toujours en activité) et la *Banque d'Angleterre* (1694) par William Paterson, banque qui supplante la *Banque de Stockholm*. Les villes de Londres et d'Amsterdam deviennent des places financières importantes. Le pôle financier devient donc, petit à petit, le Nord de l'Europe.

Au XVIII^e, les banques européennes adoptent le papier-monnaie : la *Banque d'Angleterre* (1708), la *Banque générale française* (1718), la *Wiener Stadtbanco* (1762) pour l'Allemagne et l'Autriche, la *Banque d'assignation* de Saint-Pétersbourg et de Moscou (1769). De nouvelles dynasties familiales se constituent : Rothschild, Lazard ou Stern. En France, en 1760, est créée, à Toulouse, la maison de banque *Courtois & Cie*, la plus ancienne banque française encore en activité de nos jours. Mais, la progression de l'activité bancaire est ralentie par des faillites retentissantes, comme celle du système de Law (*Voir 1.1.3.2.*) en France (1720).

1.2.1.5. Les banques au XIX^e

À partir de la fin du XVIII^e, mais surtout au XIX^e, c'est la révolution industrielle : création de la machine à vapeur, production d'acier, de charbon et de textile en masse, etc. L'essor des banques est alors favorisé par trois facteurs : le développement de la monnaie fiduciaire (*Voir 1.1.3.*), puis de la monnaie scripturale (*Voir 1.1.4.*), ainsi que l'utilisation de titres (actions) pour financer les entreprises commerciales (*Voir 1.2.2.*).

En France, en 1800, Napoléon crée la *Banque de France*, de capital privé. Sa création a pour objectif de gérer les crédits de l'Etat et de faciliter le rachat des billets à ordre et traites, afin de favoriser l'activité économique. Elle se voit également attribuer le rôle d'émission de billets, en 1805 sur Paris seulement, puis en 1848 sur l'ensemble du pays. En 1816, est créée la *Caisse des dépôts*, pour rétablir la confiance dans les finances publiques. En 1818, c'est la création d'une première *Caisse d'Epargne* à Paris, mais les classes populaires ont une faible capacité d'épargner et une modeste confiance envers l'institution. En 1835, les caisses d'Epargne sont reconnues comme établissements privés d'utilité publique et voient en 1837 l'administration de leurs fonds confiée à la *Caisse des dépôts*. Durant cette première moitié du XIX^e, ce sont encore les établissements bancaires familiaux qui régissent le monde économique. Ceux-ci, qui ne s'adressent qu'aux grosses fortunes dont les capitaux sont placés à long terme dans des entreprises industrielles et commerciales ou dans des emprunts et fonds d'Etat, sont qualifiés de *Haute Banque*. Les représentants les plus typiques de ces « banquiers-marchands » sont les Rothschild, les Mirabeau ou les Perier de Grenoble.

Ce n'est qu'avec le Second Empire, à partir de 1851, que naît véritablement la banque moderne, avec deux types de banques : *les banques de dépôt* et *les banques d'affaires*. Les premières sont consacrées presque exclusivement à des opérations de crédits à court terme, tandis que les secondes se livrent à des opérations plus longues, plus aléatoires, mais produisant plus de bénéfices. En France, les premières banques de dépôt sont : *le Comptoir d'escompte* (1853), celui de Paris étant l'une des quatre banques fondatrices de la BNP Paribas ; *le Crédit Lyonnais* (1863), fondé par Arlès-Dufour et Henri Germain et inspiré de la doctrine de Saint-Simon ; *la Société Générale* (1864.), créée par un groupe d'industriels dont Talabot et la famille Rothschild, qui se présente d'abord comme banque d'affaires et de dépôt, mais qui, presque emportée par la crise économique et boursière de 1882, limite ses activités au montant de ses fonds propres. A côté de ces banques de dépôts, sont créées des banques d'affaires : *le Crédit Mobilier* (1852), créé par les frères Pereire, qui, d'abord banque de dépôts, se tourne vers les activités d'une banque d'affaires ; *la Banque de Paris et des Pays-Bas* (1872) ; *l'Union Générale* (1878), banque catholique qui a fait une faillite retentissante en 1884 et dont l'histoire a inspiré Zola dans son roman *L'Argent*. Cette période correspond aussi à la création de grandes banques européennes : en Suisse, *la Banque de Winterthur* (1862) et *la Banque de Toggenburg* (1863) ; en Grande-Bretagne, *la Lloyds Bank* (1865) ; en Allemagne, *la Deutsche Bank* (1870). Mais, beaucoup sont victimes de crises financières (Cf.1.2.2.). C'est pourquoi, l'Etat encadre de plus en plus leur activité et souhaite les mettre sous sa tutelle. En 1844, une loi très importante (*Bank Charter Act*), en Angleterre, ouvre la voie à la nationalisation des banques centrales et au monopole de l'émission de la monnaie.

Après la guerre de 1870, les banques sont menacées par les retraits massifs de l'épargne, la population craignant pour son argent. En France, l'Etat, fortement endetté après l'indemnité de guerre de 1871, émet la « rente », c'est-à-dire des titres publics, les banques faisant office d'intermédiaire avec les investisseurs individuels ou institutionnels, notamment les compagnies d'assurances. Vers la fin du XIX^eme naît également un système bancaire mutualiste que l'on nomme *banques populaires*. Ces banques distribuent des crédits aux

artisans, petits commerçants et petits industriels. Ce sont : les Caisses de *Crédit Agricole* (1874) ; la *Banque Populaire* (1878), créée à Angers ; Le *Crédit Mutuel* (1880), en Alsace, en Lorraine et en Bretagne.

1.2.2 L'histoire de la Bourse

Pour bien comprendre l'histoire de la Bourse et la représentation de l'argent romanesque dans notre corpus, il est peut-être nécessaire de recourir à certaines définitions que nous donnons dans notre (Voir [Le Saviez-vous N°3](#)) : *bourse*, *bourse de valeurs*, *bourse de commerce*, *valeurs mobilières (actions et obligations)*.

Les valeurs mobilières existent depuis le Moyen Age. Au XII^e, les courtiers de change sont chargés, en France, de contrôler et réguler les dettes des communautés agricoles pour le compte des « banques ». Ils se réunissent sur le Grand Pont à Paris, l'actuel *Pont au Change*. A la même époque, naît la première société française de type société anonyme ou société par actions. Il s'agit de la *Société des Moulins du Bazacle*, fondée à Toulouse par les citoyens de la ville pour partager l'exploitation d'une série de moulins servant à transformer les blés récoltés dans la région toulousaine en farine. Au XIII^e, les banquiers lombards sont les premiers à échanger des créances d'État à Pise, Gênes ou Florence. Les obligations d'État ont, dès l'origine, constitué la grande majorité des obligations, les commerçants préférant s'endetter à court terme par le biais d'effets de commerce.

Au XIV^e, les ancêtres des bourses sont les premiers centres financiers qui se développent en Europe méditerranéenne (Pise, Venise, Florence, Gênes, Valence, Barcelone, etc.). Puis, les activités financières se déplacent vers le nord de l'Europe, notamment à Bruges, qui s'impose comme le premier siège des investisseurs européens, grâce à la renommée de ses foires et de son port, et le climat de tolérance et de liberté qui y règne. En 1409, est créée la *Bourse de Bruges*. Ce n'est qu'un siècle plus tard, que d'autres Bourses sont créées, en Flandre et dans les pays environnants : Anvers (1515), Amsterdam (1530), etc. C'est à Anvers que le premier bâtiment conçu spécialement pour abriter une bourse est édifié. La première bourse organisée en France est créée à Lyon en 1540, suivie par celle de Toulouse (1549) et de Rouen (1566). Initialement, les premières bourses sont des bourses mixtes, qui traitent à la fois de marchandises et de capitaux. Par exemple, la *Bourse d'Amsterdam*, créée entre négociants pour échanger des marchandises, accueille au début du XVII^e des transactions financières, avant de voir une séparation des deux branches, bourse de commerce et bourse de valeurs. Il en est de même à Londres, où le *Royal Exchange*, bourse de commerce créée en 1554, accueille en 1695 les premières transactions de titres, avant la création officielle du *Stock Exchange* en 1773.

Au XVII^e, Les Hollandais sont les premiers à utiliser la Bourse pour financer des entreprises : la première entreprise à émettre des actions et des obligations est la *Compagnie néerlandaise des Indes orientales*, introduite en 1602. C'est aussi, en Hollande, qu'a lieu, en 1636, le premier krach. boursier : les cours des bulbes de tulipe atteignent des niveaux excessivement élevés et leur cours s'effondre le premier octobre. C'est la *tulipomanie* (Voir [Le Saviez-vous N°4](#)). En 1688, on commence à coter les actions et obligations à la bourse de Londres.

Au début du XVIII^e, dans la guerre commerciale que l'Angleterre livre aux Pays-bas, Londres supprime Amsterdam. En 1724, la *Bourse de Paris* voit le jour. Avec elle, Louis XV espère rétablir un semblant d'ordre au sein de l'économie française, fortement bouleversée par la faillite du système de Law. La bourse est soumise à une forte réglementation, qui interdit son accès à la femme. Grâce à l'émission de titres, le marché boursier donne la possibilité aux entreprises de se financer, d'investir, en mettant directement en contact l'offre et la demande de capital. De 1763 à 1767, le roi fait construire une *Halle aux blés*, devenue ensuite *la Bourse de commerce de Paris*, installée dans ses propres locaux en 1885 après avoir été d'abord hébergée dans ceux du Palais Brongniart. Elle est organisée sur le modèle du *Royal Exchange* de Londres. En 1774, à la Bourse de Paris, les cours doivent désormais être obligatoirement criés, afin d'améliorer la transparence des opérations. 1792 voit la création de la *Bourse de New York (Wall Street)*.

Au XIX^e, la révolution industrielle permet le développement rapide des marchés boursiers, entraîné par les besoins importants de capitaux pour financer l'industrie et les transports. L'accélération des bourses de valeurs est caractéristique du premier tiers du XIX^e. Un public de plus en plus large est saisi par l'engouement pour les actions. C'est l'époque de la *Railway mania*, c'est-à-dire de l'investissement massif dans les sociétés de chemins de fer. Cet intérêt financier et industriel pour le chemin de fer, dont l'expansion entraîne celle de la sidérurgie, se traduit par deux périodes de forte expansion : la croissance économique mondiale des années 1830, très forte en Angleterre, puis la croissance économique mondiale des années 1850. C'est alors la création de nombreuses banques par actions et de nombreuses Bourses de commerce : Le *Chicago Board of Trade* de Chicago (1848), qui est la plus ancienne bourse de commerce américaine ; *La Bolsa de Comercio* de Buenos Aires (1854) ; le *Butter and Cheese Exchange* of New York (1872), fondé par un groupe de négociants en produits laitiers et qui sera rebaptisée *New York Mercantile Exchange (NYMEX)* ; le *Chicago Produce Exchange* (1874) ; le *London Metal Exchange* (1877) ; etc. Le XIX^e connaît plusieurs crises boursières : Londres (1825), New-York (1837, puis 1857, l'un des premiers krachs de *Wall Street*) ; Londres et Paris (*Crise de 1866*). La fin du siècle voit le krach de Vienne (1873), première crise boursière internationale.

1.3. La représentation de l'argent dans la littérature

La fascination, éprouvée depuis toujours, pour l'argent en a fait un motif récurrent dans la littérature. Ne pouvant traiter ici un sujet aussi vaste, nous donnons uniquement quelques pistes.

1.3.1. Dans l'Antiquité

Dans l'Antiquité grecque, le thème de l'argent et le personnage de l'avare apparaissent déjà dans les fables d'Esopé (620-564 av. J.C.), brefs récits en prose compilés par Démétrios de Phalère vers 325 av. J.C. et dont s'est inspiré La Fontaine. Citons plus particulièrement *L'Avare et le Passant*, *L'Avare et l'Envieux*, *L'Homme qui ne tient compte du trésor*, *Le Voleur et le pauvre homme*, *Le corroyeur et le Financier*.

Plus tard, on retrouve le thème de l'argent dans la comédie antique grecque, surtout avec *la comédie nouvelle* (ou *Néa*) dont les pièces sont bâties autour d'une situation familiale associant amour, argent et quiproquos et de types sociaux caricaturés : le père avare, la belle-mère acariâtre, etc. Ce type de comédie est illustré par *L'Avare ou le Misanthrope* (317 av. J. C.) de Ménandre. Le personnage de l'avare, qui est devenu un archétype, apparaît donc très tôt dans la littérature, avec celui de l'usurier. Le thème de la prodigalité y apparaît aussi, chaque fois qu'un jeune homme se laisse aller à toutes les folies sous l'effet de la passion amoureuse et dissipe son patrimoine en festins et cadeaux offerts à celle qu'il aime.

Dans l'Antiquité romaine, on retrouve le personnage de l'avare et de l'usurier dans la comédie qui se développe au II^e av. J.C., dans des pièces adaptées de la comédie nouvelle grecque : *L'Aulularia* et *La Marmite* de Plaute ; *L'Heautontimoroumenos* de Térence. Au I^e av. J.C., dans *Les Satires* d'Horace, on retrouve de multiples personnages et situations comiques hérités de la *Néa*, dont l'avare. Par exemple, Horace met en scène un avare, dans la *Satire I.1* et un usurier, dans la *Satire I.2*. L'avarice est condamnée dans *Les Satires*, à plusieurs reprises. Il en est de même de la prodigalité et de la passion amoureuse.

1.3.2. Au Moyen Age

Au Moyen Age, que ce soit les récits de vies, les épopées, les chansons de geste, puis la littérature courtoise, ces types de littérature sont peu enclins à la représentation de l'argent. En effet, dans la tradition chrétienne, l'avarice est considérée comme l'un des sept péchés capitaux et les Écritures sont sévères à l'égard du cupide. D'autre part, nous l'avons vu précédemment, le commerce de l'argent sous la forme de prêts avec intérêt (usure) est interdit selon certaines interprétations de la Bible. C'est avec la littérature satirique, littérature de la bourgeoisie, malicieuse, réaliste, voire grivoise, que l'on peut rencontrer l'argent. La représentation la plus célèbre en est *Le Roman de Renard*, écrit du XII^e au XIV^e par plusieurs auteurs. D'abord parodie de la littérature aristocratique et satire sociale, cette épopée animale finit par devenir un genre allégorique où Renard représente le mensonge hypocrite et la toute-puissance de l'argent. On rencontre aussi le thème de l'argent dans les fabliaux et la littérature morale des XIII^e et XIV^e, avec les contes à rire et les contes édifiants. On y rencontre des avares (comme dans *Le vilain mire* dont s'inspire Molière pour son *Médecin malgré lui*). Enfin, l'on trouve aussi la représentation de l'argent dans le théâtre comique, né vers le milieu du XIII^e, directement issu du théâtre gréco-romain, notamment avec les soties et les farces. Dans la plus connue, *La Farce de Maître Pathelin* (1465), est mis en scène un avocat sans cause, fourbe et imaginaire qui berne le drapier Guillaume.

1.3.3. Au XVI^e

Au XVI^e, si le discours antique et médiéval sur l'avarice perdure, la réflexion et les représentations se renouvellent avec l'essor de la circulation monétaire, la possibilité du prêt à intérêts, jusqu'alors proscrit par la religion, et le rôle de l'argent dans le fonctionnement de la justice. On rencontre deux discours sur l'avarice : un discours normatif qui s'adresse au juge ou au roi ; un discours descriptif qui décrit l'avarice comme une souffrance individuelle et un mal social, car celle-ci dérègle les rapports sociaux et la circulation de l'argent et corrompt le fonctionnement de la justice. Aussi, trouve-t-on, dans

plusieurs œuvres du XVI^e, une analyse du rapport avarice-justice, comme, par exemple, dans *Le Tiers-Livre* de Rabelais, *Les Essais* de Montaigne ou encore *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. Quant à Ronsard, dans *Hymne de l'or*, faisant référence à la fois à Tantale et au roi Midas, il représente l'avare comme un être qui meurt de faim et de soif au milieu de son vin et de son pain.

Dans l'œuvre de Rabelais, les représentations de l'argent sont abondantes. Celui-ci joue un rôle de premier plan dans l'univers de Panurge. Dès *Pantagruel*, on voit le rapport étroit et nécessaire qui existe, chez Panurge, entre l'argent et le pouvoir. L'argent est, pour lui, un moyen de dominer, d'appâter, d'asservir ou d'humilier autrui, mais aussi de flatter son ego. Il manque toujours d'argent, mais il sait toujours en trouver (vols, tromperies, escroqueries, etc.). Dans certains épisodes du *Gargantua*, l'argent, l'or et les objets de luxe se manifestent abondamment, à cause du statut royal des personnages (Voir le Chapitre 8, *Comment on vestit Gargantua*). A la fin de la guerre picrocholine, on trouve même le thème du don charitable, avec l'épisode de la générosité envers le roi pirate Alpharbal et celui de l'abbaye de Thélème. Enfin, dans le *Tiers* et le *Quart livre*, on trouve les thèmes de la dette et du crédit.

1.3.4. Au XVII^e

Le début du XVII^e se caractérise par la préciosité, qui donne naissance à une littérature essentiellement psychologique avec le roman d'analyse de Mme de La Fayette : *La Princesse de Clèves*. L'argent y est absent, car il est associé au bas, au commun, voire au vulgaire. Par contre, le burlesque traduit la réaction bourgeoise et populaire contre le raffinement précieux. Les romans, auxquels il donne naissance, abondent en représentations des circulations monétaires : *Le Roman bourgeois* de Furetière (1619-1688) ou *Le Roman comique* de Scarron (1610-1660), où les personnages comptent et recomptent les écus. Quant à Boileau (1636-1711), dans ses *Satires*, il réagit contre la préciosité et écrit des vers parodiques. Les avarés n'y manquent pas et, dans la *Satire X*, on trouve même un ménage d'avares. L'avare est en fait devenu un thème classique.

D'autre part, si l'argent est absent de la tragédie de Corneille ou de Racine, la comédie, tout au contraire, met en scène cassettes, écus, pistoles, dots, héritages, etc. C'est ainsi que, le théâtre de Molière (1622-1673) représente le thème de l'argent sous plusieurs de ses formes (l'argent de la dot, de l'héritage, des gages etc.), notamment dans *L'Ecole des femmes*, *Le Malade imaginaire*, *Don Juan*, etc. Mais, il est une comédie où l'argent imprègne toute l'action, c'est *L'Avare* (1668). En effet, la dynamique de la pièce se structure autour de la possession de l'argent. De nombreuses facettes de l'argent y apparaissent : usure, calculs financiers, avarice (épargne sordide, insatiabilité d'argent), nécessité d'avoir de l'argent, mais vanité de calculer la vie dans les termes de l'échange, etc. Contrairement à la comédie grecque où la fortune de l'avare tombait du ciel, au XVII^e, l'avare constitue lui-même son trésor.

Chez les moralistes, citons La Bruyère (1613-1680). Dans ses *Caractères où les Mœurs de ce siècle* (168), La Bruyère aborde la critique sociale et même politique. Les défauts des hommes qu'il raille sont souvent liés à l'injustice des privilèges que confère la naissance ou

l'argent, comme dans « Des Biens de fortune », chapitre IV des *Caractères*. Quant à Bossuet (1627-1652), il aborde aussi le thème de l'argent dans ses *Sermons*.

Les Fables de La Fontaine (1621-1695) sont elles aussi très abondantes en représentations de l'argent et en réflexions sur sa nature, ses effets ou son usage : *La Cigale et la Fourmi*, *La Laitière et le pot au lait*, etc. Comme Molière, il combat sans cesse les thésauriseurs (Voir *L'Avare qui a perdu son trésor*, *Du Thésauriseur et du Singe*, etc.). Mais, à l'inverse de la tradition chrétienne, il ne condamne pas l'argent, mais l'erreur de certains hommes peu sages, qui refusent l'échange monétaire, comme dans *La Cigale et la Fourmi*.

Enfin, dans le monde manichéen des *Contes* de Perrault (1628-1703), les représentations de l'argent abondent. Il est d'abord associé au merveilleux : toutes les demeures de la noblesse se caractérisent par l'abondance et le luxe, comme celle de Barbe bleue. A côté, il y a la misère du peuple. Le manque d'argent est le thème essentiel dans *Le petit Poucet*. Seule une intervention merveilleuse peut porter remède à la misère. Notons enfin que le travail apparaît toujours comme une épreuve à laquelle il convient de se soumettre et dont la récompense consiste à y échapper. Ainsi, même si le travail est en passe de devenir une valeur dominante, il reste encore une punition dans un monde gouverné par les valeurs aristocratiques.

1.3.5. Au XVIII°

Dans la littérature du XVII°, même si un héros a de l'argent, il ne peut pas accéder à la noblesse. Au XVIII°, il le peut, car tout ce qui se passe à l'époque dans le monde de la finance trouve un écho dans la littérature.

Le début du XVIII° voit l'essor du roman, avec la naissance du *personnage* qui apparaît sous un jour essentiellement humain et la fiction qui s'ouvre désormais aux classes plus modestes. Parmi les thèmes romanesques utilisés, l'argent fait partie des plus importants. Dans *Le Paysan parvenu* (1734), Marivaux (1688-1763) s'intéresse aux parvenus et montre que l'argent est le vrai moteur de l'ascension sociale et que l'appât du gain est plus fort que l'honneur. Dans *La Vie de Marianne* (1736), il s'intéresse aussi à l'argent (Voir le célèbre passage de la querelle de la lingère et du cocher) et illustre les divers rapports que les êtres humains entretiennent avec l'argent. Dans *L'Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* (1731), l'Abbé Prévost décrit aussi une société où l'argent devient le moteur essentiel.

Dans le théâtre de Marivaux, l'argent est le nerf de la guerre des sentiments. On retrouve cette prédominance de l'argent dans l'amour, aussi bien dans *Le Jeu de l'amour et du hasard* (1730) que dans *Les Fausses Confidences* (1737). Quant à Beaumarchais (1732-1799), il se livre à une satire féroce de la société du XVIII°, corrompue par l'argent (Voir le mercantilisme de Don Bazile dans *Le Barbier de Séville*). Dans *Le Mariage de Figaro*, l'argent est omniprésent : Figaro veut empocher l'argent du comte sans lui rien céder en échange ; le Comte propose à Suzanne de l'argent pour obtenir un moment de galanterie ; Figaro a promis le mariage à Marceline en échange de l'argent qu'elle lui a prêté ; etc.

Du côté des philosophes, l'argent est aussi analysé. Montesquieu (1689-1755), dans *L'esprit des lois* (1758), consacre les Livres XX à XXII au commerce et à l'usage de la monnaie. Dans *Les Lettres Persanes* (1721), il est souvent question d'argent. Montesquieu ironise même sur l'activité des sociétés par actions (Voir la *Lettre 142*). Chez Voltaire (1694-1778), le thème de l'argent est aussi présent, notamment dans *Candide* où l'argent prend des rôles différents, d'un côté source de souffrances et de corruption, et, de l'autre, récompense d'un dur travail. Dans *Le Neveu de Rameau* de Diderot (1713-1784), l'argent et la puissance qu'il octroie sont sans contexte le thème majeur, car selon le protagoniste « *L'or est tout ; et le reste, sans or, n'est rien* » (p.65) De même, dans *Jacques le Fataliste*, Diderot se livre à la satire d'une société où l'argent joue un rôle important, qu'il provienne du jeu, de la prostitution, de l'usure, du vol, de l'escroquerie, etc. Enfin, dans ses *Confessions*, Rousseau (1712-1778) montre une aversion pour l'argent et sa détestation des dettes. Dans la 9^{ème} promenade des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, il montre qu'il existe deux usages de l'argent, selon que l'on est riche ou pauvre. De façon générale, dans tous ses écrits, il condamne sans rémission l'argent et le pouvoir. Pour lui, le développement de l'argent est toujours lié à la corruption des mœurs ; ce n'est pas l'argent qui est à l'origine du mal, mais la propriété privée.

1.3.6. Au XIX^e

Au XIX^e, l'argent et les questions d'argent envahissent la littérature. Ceci s'explique au moins par deux faits essentiels. Tout d'abord, la Révolution industrielle apporte une modification du rapport à l'argent : fortunes rapidement amassées ou rapidement perdues ; fortunes anciennes brutalement disparues ; disparités des salaires et des rentes, etc. D'autre part, l'accession au pouvoir politique et économique de la classe bourgeoise s'accompagne d'un système de valeurs qui supprime tous les autres : l'argent prime sur l'être et l'argent s'impose comme un moyen. D'un autre côté, les romanciers sont confrontés à de nouvelles réalités éditoriales liées à l'entrée de la littérature dans l'ère industrielle. Comme le montre *Illusions Perdues* de Balzac, le commerce de la librairie souffre d'un manque de liquidités et les auteurs sont très souvent conduits à manipuler des billets à ordre, des lettres de change ou autres effets fiduciaires. Ainsi, leurs œuvres sont-elles non seulement devenues des biens marchands, mais leur valeur est-elle soumise aux fluctuations de la monnaie, comme le souligne Zola dans son roman *L'Œuvre*. Fort de ce savoir économique et juridique, ils sont plus particulièrement enclins à thématiser l'objet monétaire dans leurs œuvres. Enfin, la mode des physiologies met aussi l'argent au goût du jour. C'est ainsi que voient le jour : *L'Art de faire des dettes* (Jacques-Gilbert Imbert, 1822), *L'Art de promener ses créanciers* (Jacques-Gilbert Imbert, 1824), *Physiologie du créancier* (Anonyme, 1840), *Physiologie de l'usurier* (Charles Marchal, 1841) ou bien encore *Physiologie du Créancier et du débiteur* (Maurice Alhoy, 1841), qui s'intéressent tout particulièrement au rôle du crédit dans la société nouvelle.

Dans le roman réaliste, le thème de l'argent n'est plus traité de façon légère ou comique, mais comme un élément majeur et négatif de la réalité du XIX^e, élément qui envenime les rapports familiaux et sociaux. A partir de là, tout est chiffré : on sait à quel montant s'élève la fortune d'un personnage ou le prix d'un hôtel particulier. Chez Balzac (1799-1850), l'argent est un thème romanesque capital. L'un des motifs récurrents de *La Comédie humaine* est le fait que les hommes sont mus par deux forces concomitantes : les passions et la recherche

de l'intérêt. L'intérêt se nourrit des passions et les passions s'actualisent dans la recherche de l'intérêt. Alors que Balzac néglige la forme concrète des sommes d'argent, qui sont simplement désignées par leur montant en francs, chez Hugo (1802-1885), et tout particulièrement dans *Les Misérables*, une surprenante attention est prêtée aux réalisations matérielles variées de l'argent ainsi qu'à l'expérience spécifique qu'en ont les personnages : napoléons, louis d'or, pièces de cinq francs, billet de mille francs, liards livres, pistoles, etc. Le texte s'appuie ainsi sur la réalité d'une inégale circulation des espèces au XIX^e et est le cadre de nombreuses opérations économiques. L'argent constitue aussi un sujet important dans les œuvres romanesques de Stendhal (1783-1842), où il exerce une influence importante sur la vie des personnages et même sur leur destin, comme dans *Le Rouge et le Noir* et *La Chartreuse de Parme*. Pour Flaubert (1821-1880), l'argent est la cause de tout mal. Dans *Madame Bovary*, il apparaît comme la condition, l'ingrédient et le carburant de tous les désirs sexuels d'Emma et la mène à la mort. De même, l'argent est un thème récurrent dans *L'Éducation sentimentale*. Chez Maupassant (1850-1893), l'argent est omniprésent. Son évocation est fidèle à l'observation de la société contemporaine, Mais, que ce soit, dans bon nombre de ses contes ou dans *Bel-ami* et *Mont-Oriol*, le monde capitaliste est décrit comme le double du monde de la folie. Enfin, le rejet de la société industrielle et de l'argent constitue la base de l'œuvre de Huysmans (Voir *A Rebours*, 1884 ou *Sac au dos*, 1880). On trouve même, dans *Là-bas* (1891), une réflexion sur l'absurdité de l'argent.

Dans le domaine des contes et nouvelles réalistes, l'argent est aussi décortiqué avec Mérimée (Voir *La Partie de trictrac*, 1830), Musset (Voir *Mimi Pinson*, 1845), Maupassant (Voir *La Dot*, 1884, ou *Un Million*, 1884) et Villiers de l'Isle-Adam (Voir « Virginie et Paul », dans *Contes Cruels*, 1883). Et, il est toujours présent dans le monde merveilleux des contes des Frères Grimm (Jacob : 1785-1863 ; Wilhelm (1786-1859), comme dans *La Petite Table*, *l'Ane et le Bâton*, où ils mettent en scène un âne crachant l'or par devant et par derrière.

Enfin, alors qu'aux siècles précédents, on parlait de la fortune en écus ou en hectares et fermages aux revenus conséquents, au XIX^e apparaît une nouvelle dimension de l'argent : la virtualité. En effet, si l'argent nouvellement acquis expose avec faste son opulence, il n'en garde pas moins une part fort énigmatique, surtout avec le phénomène boursier. Dans la première moitié du siècle, après le coup d'Etat de 1830, Stendhal et Balzac notent que l'aristocratie aime se livrer à la spéculation et aux jeux des emprunts, mais sans plus. C'est plutôt *L'Auberge des Adrets* (1834), pièce de Frédéric Lemaire qui consacre deux personnages du monde boursier : Robert Macaire, le type de l'agioteur et M. Gogo le type de l'actionnaire grugé, types qui sont repris par les grands caricaturistes de l'époque, Philippon et Daumier. Paul de Kock lance même un roman en quatre volumes : *Monsieur Gogo à la Bourse* (1844). Macaire et Gogo vont alors envahir les œuvres des années à venir. Mais, une œuvre marque véritablement les écrivains, c'est le *Manuel du spéculateur à la Bourse* (1856) de J.-P. Proudhon. Si les trois-quarts du livre est consacré à la partie documentaire et technique, il est avant tout un ouvrage de moraliste qui stigmatise les abus de la spéculation. Paraissent alors ensuite toute une série d'œuvres littéraires et morales sur le monde de la Bourse. Parmi eux, se détache *L'Argent* de Jules Vallès (paru anonymement), véritable pamphlet qui prend le contrepied de Proudhon et joue l'immoralisme. Dans la seconde moitié du siècle et le Second Empire, la Bourse hante les écrivains et donne naissance à

toute une littérature boursière de second ordre (littérature populaire), comme *Fanny* de Feydeau. Il faut attendre la Troisième République pour voir le roman intégrer la Bourse à la substance de son récit, comme *Fromont jeune et Risler aîné* (1874) d'Alphonse Daudet ou *Bel-Ami* (1885) de Maupassant. Mais, c'est Zola (1840-1902) qui réussit à tisser tout un roman autour de la Bourse avec *L'Argent* (1891) et pour lequel il s'inspire du krach de l'Union Générale, banque catholique française fondée par Eugène Bontoux qui fut ruiné après des spéculations baissières de la part des Rothschild.

Dans la poésie, la représentation de l'argent est assez rare avant Baudelaire. Celle-ci opère un déni massif et refoule ce thème. L'argent, le signe matériel absolu, le diable, est en effet mis par l'auteur des *Fleurs du Mal* au cœur de sa poésie, comme il est au cœur du monde social contemporain. Baudelaire oppose au règne de l'argent un règne supérieur qui est celui de la Beauté. Il adopte une attitude polémique contre une sphère qu'il exècre. Par exemple, dans *Morale du joujou*, il dépeint l'enfance comme âge de la vie précapitaliste où la valeur d'usage l'emporte sur la valeur d'échange. Dans *A une heure du matin*, il décrit la schizophrénie capitaliste qui oblige le producteur aliéné, à vendre, pour subsister, son produit en se louant lui-même. Enfin, dans *La Fausse Monnaie*, il pourfend la duplicité du bourgeois.

Extraits

Le classement utilisé pour présenter les extraits de notre corpus porte, d'une part sur les différentes modalités d'obtention de l'argent, d'autre part sur les rapports des personnages à l'argent. De plus, nous découvrirons, à travers cette étude, les pouvoirs de l'argent : moyen de fructifier son capital, ascenseur social, moyen de séduction, facteur de probité et de respectabilité, outil de pouvoir, élément de corruption, mais aussi créateur de rêves.

2.1. Les modalités d'obtention de l'argent

Si l'argent est nécessaire pour vivre, il existe différentes méthodes, honnêtes ou malhonnêtes, utilisées par les personnages romanesques pour se le procurer.

2.1.1. L'argent du travail

L'argent « honnête » est évidemment celui qui rémunère le travail, sous la forme d'un salaire ou de toute autre rémunération (gage, etc.).

2.1.1.1 L'argent des employés

Le travail est la récompense du labeur et le moyen de survie de l'employé. Dans notre corpus, on rencontre les ouvriers agricoles, les gens de maison, les ouvriers de l'industrie et les vendeurs.

Comme on le voit dans les romans champêtres de George Sand, tous les domestiques ont pour usage de se louer à l'année. Même les enfants travaillent. Dès l'âge de 4 à 5 ans, ils sont employés aux travaux des champs ou à la garde des animaux. Après leur première communion, ils entrent le plus souvent en condition, c'est-à-dire en domesticité. Les parents ne se séparent pas de gaité de cœur de leurs enfants, mais sont poussés par des causes économiques. Il en est ainsi des Barbeau, dans *La Petite Fadette*, qui placent Landry comme ouvrier agricole :

« On ne vit la chose qu'à l'essai, et cet essai arriva après qu'ils eurent fait ensemble leur première communion. La famille du père Barbeau augmentait, grâce à ses deux filles aînées qui ne chômaient pas de mettre de beaux enfants au monde. Son fils aîné, Martin, un beau et brave garçon, était au service ; ses gendres travaillaient bien, mais l'ouvrage n'abondait pas toujours. Nous avons eu, dans nos pays, une suite de mauvaises années, tant pour les vimaires du temps que pour les embarras du commerce, qui ont délogé plus d'écus de la poche des gens de campagne qu'elles n'y en ont fait rentrer. Si bien que le père Barbeau n'était pas assez riche pour garder tout son monde avec lui, et il fallait bien songer à mettre ses bessons en condition chez les autres. »
(p.10)

Les ouvriers agricoles sont recrutés par le maître de deux manières : soit par connaissance, soit dans une foire appelée *foire aux valets ou louées*. Dans *La Petite Fadette*, Landry, bien qu'il souhaite rester travailler chez son maître, se rend en ville pour assister à cette foire (Voir p.45). Le contrat de louage de service est un contrat oral. Le salarié et son maître négocient le travail et la rémunération. L'accord ne devient parfait que lorsque le domestique a reçu des arrhes appelées aussi *épingles* ou *denier à Dieu*, généralement fixées

à cinq francs à défaut de conventions. Cette somme d'argent ne s'impute pas sur le gage, elle s'ajoute à lui. Le domestique renonçant à son travail doit remettre le double des épingles. En revanche, le maître qui renonce au domestique perd ses arrhes. Dans *La petite Fadette*, on assiste à une telle négociation, celle du père Barbeau avec une nourrice pour ses besoins :

« Toutes les nourrices que le père Barbeau put trouver lui demandèrent donc 18 livres par mois, ni plus ni moins qu'à un bourgeois.

Le père Barbeau n'aurait voulu donner que 12 ou 15 livres, estimant que c'était beaucoup pour un paysan. Il courut de tous les côtés et disputa un peu sans rien conclure. (...)

Enfin le père Barbeau fit un arrangement avec une nourrice pour 15 livres, et il ne se tenait plus qu'à cent sous d'épingles, lorsque sa femme lui dit :

– Bah ! notre maître, je ne vois pas pourquoi nous allons dépenser 180 ou 200 livres par an, comme si nous étions des messieurs et dames, et comme si j'étais hors d'âge pour nourrir mes enfants. » (p.5-6)

Le gage varie en fonction du travail effectué, de la force à déployer pour le réaliser et de la qualité du travail fourni. Les ouvriers agricoles sont très souvent payés à la journée, d'où le nom utilisé de *journaliers*. Mais, ils peuvent être aussi payés à la tâche, au moment des moissons ou des vendanges. Dans *Les Misérables*, Jean Valjean est d'abord saisonnier :

« Sa jeunesse se dépensait ainsi dans un travail rude et mal payé. (t.1, p.72)

Il gagnait dans la saison de l'émondage dix-huit sous par jour, puis il se louait comme moissonneur, comme manœuvre, comme garçon de ferme bouvier, comme homme de peine.» (t.2, p.73)

Alors que les ouvriers journaliers ne sont pas logés par leur maître, les gens de maison partagent avec la maisonnée du maître le couvert et le gîte. En général, les gages sont peu élevés, mais certains arrivent à faire un peu d'économies sur leurs gages, comme la Grande Manon, dans *Eugénie Grandet* :

« Quoiqu'elle n'eût que soixante livres de gages, elle passait pour une des plus riches servantes de Saumur. Ces soixante livres, accumulées depuis trente cinq ans lui avaient permis de placer récemment quatre mille livres en viager chez maître Cruchot. Ce résultat des longues et persistantes économies de la Grande Nanon parut gigantesque.» (p.12)

Les gages des gens de maison sont aussi discutés ; Dans *Le Rouge et le Noir*, lorsque le père Sorel place Julien chez M. de Rênal, comme précepteur, il négocie ses gages. Alors que le maire lui a proposé 300 fr par an avec la nourriture et l'habillement, il négocie encore :

« – Oh bien ! dit Sorel d'un ton de voix traînard, il ne reste donc plus qu'à nous mettre d'accord sur une seule chose l'argent que vous lui donnerez.

– Comment ! s'écria M. de Rênal indigné, nous sommes d'accord depuis hier : je donne trois cents francs ; je crois que c'est beaucoup, et peut-être trop.

– C'était votre offre, je ne le nie point, dit le vieux Sorel, parlant encore plus lentement ; et, par un effort de génie qui n'étonnera que ceux qui ne connaissent pas les paysans francs-comtois, il ajouta, en regardant fixement M. de Rênal : Nous trouvons mieux ailleurs.

À ces mots la figure du maire fut bouleversée. Il revint cependant à lui, et, après une conversation savante de deux grandes heures, où pas un mot ne fut dit au hasard, la finesse du paysan l'emporta sur la finesse de l'homme riche, qui n'en a pas besoin pour vivre. Tous les nombreux articles qui devaient régler la nouvelle existence de Julien se trouvèrent arrêtés ; non seulement ses appointements furent réglés à quatre cents francs, mais on dut les payer d'avance, le premier de chaque mois.

– Eh bien ! je lui remettrai trente-cinq francs, dit M. de Rênal.

– Pour faire la somme ronde, un homme riche et généreux comme monsieur notre maire, dit le paysan d'une voix câline, ira bien jusqu'à trente-six francs.(p.17-18)

Au XIX^e, en ville, les ouvriers sont très mal payés. Ils sont payés à la semaine, à la journée ou à la tâche. De plus, on assiste à l'emploi des femmes, qui sont encore plus mal payées, comme Fantine, dans *Les Misérables* :

« Elle cousait dix-sept heures par jour ; mais un entrepreneur du travail des prisons qui faisait travailler les prisonnières au rabais, fit tout à coup baisser les prix, ce qui réduisit la journée des ouvrières libres à neuf sous. Dix-sept heures de travail, et neuf sous par jour ! » (t.1, p.160)

Dans notre corpus, les salaires des employés sont très souvent mentionnés. Dans *Bel-Ami*, Duroy vit dans une chambre misérable et est forcé de travailler dans la compagnie des chemins de fer pour un salaire dérisoire de *« quinze cents francs par an, rien de plus. »* (p.5). Forestier lui propose d'entrer comme rédacteur à *La Vie Française* :

« Tu toucheras pour cela deux cents francs par mois de fixe, plus deux sous la ligne pour les échos intéressants de ton cru, (...) plus deux sous la ligne également pour les articles qu'on te commandera sur des sujets divers,(...) » (p.38)

Dans *Au Bonheur des Dames*, les conditions de travail misérables et de vie des employés du commerce sont longuement analysées. Denise, la nièce du drapier Baudu, est embauchée dans le grand magasin, au pair :

« La veille, on lui avait dit qu'elle entrait au pair, c'est-à-dire sans appointements fixes ; elle aurait uniquement le tant pour cent et la guelte sur les ventes qu'elle ferait. Mais elle espérait bien arriver ainsi à douze cents francs, car elle savait que les bonnes vendeuses allaient jusqu'à deux mille, quand elles prenaient de la peine. Son budget était réglé, cent francs par mois lui permettraient de payer la pension de Pépé et d'entretenir Jean, qui ne touchait pas un sou ; elle-même pourrait acheter quelques vêtements et du linge. » (p.70)

Mais, elle a toujours des problèmes d'argent :

«Elle restait toujours au pair, sans appointements fixes ; et, comme ces demoiselles du rayon l'empêchaient de vendre, elle arrivait tout juste à payer la pension de Pépé, grâce aux clientes sans conséquence qu'on lui abandonnait. C'était pour elle une misère noire, la misère en robe de soie. » (p.96)

De plus, elle vit, comme les autres employés, la précarité de l'emploi. Tous sont soumis à une surveillance permanente et le patron peut les renvoyer sans préavis. C'est ce qui lui arrive :

« Alors, sans même prévenir Deloche ni Pauline, elle passa tout de suite à la caisse. – Mademoiselle, dit l'employé, vous avez vingt-deux jours, ça fait dix-huit francs soixante-dix, auxquels il faut ajouter sept francs de tant pour cent et de guelte... C'est bien votre compte, n'est-ce pas ? – Oui, monsieur... Merci. Et Denise s'en allait avec son argent, lorsqu'elle rencontra enfin Robineau. Il avait appris déjà le renvoi, il lui promit de retrouver l'entrepreneuse de cravates. Tout bas, il la consolait, il s'emportait : quelle existence ! se voir à la continuelle merci d'un caprice ! être jeté dehors d'une heure à l'autre, sans pouvoir même exiger les appointements du mois entier ! » (p.139-140)

Cette précarité est très importante en période de morte-saison, car l'emploi s'y fait rare.

« Elle eut beau se présenter dans les magasins, à la Place Clichy, au Bon Marché, au Louvre : la morte-saison arrêta partout les affaires, on la renvoyait à l'automne, plus de cinq mille employés de commerce, congédiés

comme elle, battaient le pavé, sans place. Alors, elle tâcha de se procurer de petits travaux ; seulement, dans son ignorance de Paris, elle ne savait où frapper, acceptait des besognes ingrates, ne touchait même pas toujours son argent. » (p.143)

Au Bonheur des Dames embauche aussi de nombreux hommes : des commis, des vendeurs, mais aussi des ouvriers destinés à faire fonctionner les rouages du magasin : réception des marchandises, livraison, correspondance, vérification des caisses. Par exemple, Bouthemont, est employé comme chef de rayon et touche « outre ses trois mille francs d'appointements fixes, un tant pour cent sur la vente. » (p.28). Dans cet univers masculin, il règne une ambiance de jalousie et de persécution entre les vendeurs. C'est ainsi que Bouthemont ravit la place de Robineau, puis se fait ravir sa place par Hutin. mais, Mouret est fier que ses vendeurs gagnent plus qu'un fonctionnaire, comme il l'explique à Vallagnosc, qui ne gagne que trois mille francs au Ministère de l'Intérieur :

« – Voyons, je ne veux pas te faire de la peine, mais avoue que tes diplômés n'ont satisfait aucun de tes besoins... Sais-tu que mon chef de rayon, à la soie, touchera plus de douze mille francs cette année ? Parfaitement ! un garçon d'une intelligence très nette, qui s'en est tenu à l'orthographe et aux quatre règles... Les vendeurs ordinaires, chez moi, se font trois et quatre mille francs, plus que tu ne gagnes toi-même ; et ils n'ont pas coûté tes frais d'instruction, ils n'ont pas été lancés dans le monde, avec la promesse signée de le conquérir... Sans doute, gagner de l'argent n'est pas tout. Seulement, entre les pauvres diables frottés de science qui encombrant les professions libérales, sans y manger à leur faim, et les garçons pratiques, armés pour la vie, sachant à fond leur métier, ma foi ! je n'hésite pas, je suis pour ceux-ci contre ceux-là, je trouve que les gaillards comprennent joliment leur époque ! » (p.50)

Les vendeurs sont effectivement bien payés :

« (...) on prévoyait que Bouthemont irait à ses trente mille francs, cette année-là ; Hutin dépasserait dix mille ; Favier estimait son fixe et son tant pour cent à cinq mille cinq cents. Chaque saison, les affaires du comptoir augmentaient, les vendeurs y montaient en grade et y doubleraient leurs soldes, comme des officiers en temps de campagne. » (p.223)

2.1.1.2 L'argent du commerce et de l'industrie

Certains ouvriers peuvent même devenir patrons. Il en est ainsi du Père Goriot qui de simple ouvrier vermicellier est devenu commerçant :

« Jean-Joachim Goriot était, avant la révolution, un simple ouvrier vermicellier, habile, économe, et assez entreprenant pour avoir acheté le fonds de son maître, que le hasard rendit victime du premier soulèvement de 1789. Il s'était établi rue de la Jussienne, près de la Halleaux-Blés, et avait eu le gros bon sens d'accepter la présidence de sa section, afin de faire protéger son commerce par les personnages les plus influents de cette dangereuse époque. » (p.61-62)

Dans *Le Rouge et le Noir*, M de Rênal est un riche provincial, frustré de ne pas être noble et d'avoir fait sa richesse dans l'industrie du clou :

« C'est aux bénéfices qu'il a faits sur sa grande fabrique de clous que le maire de Verrières doit cette belle habitation en pierre de taille qu'il achève en ce moment. (...) Depuis 1815 il rougit d'être industriel : 1815 l'a fait maire de Verrières. Les murs en terrasse qui soutiennent les diverses parties de ce magnifique jardin qui, d'étage en étage, descend jusqu'au Doubs, sont aussi la récompense de la science de M. de Rênal dans le commerce du fer. (...) Les jardins de M. de Rênal, remplis de murs, sont encore admirés parce qu'il a acheté, au poids de l'or, certains petits morceaux du terrain qu'ils occupent. Par exemple, cette scie à bois, dont la position singulière sur

la rive du Doubs vous a frappé en entrant à Verrières, et où vous avez remarqué le nom de SOREL, écrit en caractères gigantesques sur une planche qui domine le toit, elle occupait, il y a six ans, l'espace sur lequel on élève en ce moment le mur de la quatrième terrasse des jardins de M. de Rênal.

Malgré sa fierté, M. le maire a dû faire bien des démarches auprès du vieux Sorel, paysan dur et entêté ; il a dû lui compter de beaux louis d'or pour obtenir qu'il transportât son usine ailleurs. Quant au ruisseau public qui faisait aller la scie, M. de Rênal, au moyen du crédit dont il jouit à Paris, a obtenu qu'il fût détourné. Cette grâce lui vint après les élections de 182.*

Il a donné à Sorel quatre arpents pour un, à cinq cents pas plus bas sur les bords du Doubs. Et, quoique cette position fût beaucoup plus avantageuse pour son commerce de planches de sapin, le père Sorel, comme on l'appelle depuis qu'il est riche, a eu le secret d'obtenir de l'impatience et de la manie de propriétaire, qui animait son voisin, une somme de 6 000 fr. » (p.2-3)

Fouqué, ami de Julien, qui gagne gros dans le commerce du bois, lui propose d'être son associé :

« – Reste avec moi, lui dit Fouqué, je vois que tu connais M. de Rênal, M. Valenod, le sous-préfet Maugiron, le curé Chélan ; tu as compris les finesses du caractère de ces gens-là ; te voilà en état de paraître aux adjudications. Tu sais l'arithmétique mieux que moi, tu tiendras mes comptes. Je gagne gros dans mon commerce. L'impossibilité de tout faire par moi-même et la crainte de rencontrer un fripon dans l'homme que je prendrais pour associé m'empêchent tous les jours d'entreprendre d'excellentes affaires. Il n'y a pas un mois que j'ai fait gagner six mille francs à Michaud de Saint-Amand, que je n'avais pas revu depuis six ans, et que j'ai trouvé par hasard à la vente de Pontarlier. Pourquoi n'aurais-tu pas gagné, toi, ces six mille francs, ou du moins trois mille ? car, si ce jour-là je t'avais eu avec moi, j'aurais mis l'enchère à cette coupe de bois, et tout le monde me l'eût bientôt laissée. Sois mon associé. (p.62)

Mais, Julien refuse, au grand dam de Fouqué, qui essaie encore de le convaincre :

« – Mais songes-tu, lui répétait-il, que je t'associe, ou, si tu l'aimes mieux, que je te donne quatre mille francs par an ? et tu veux retourner chez ton M. Rênal, qui te méprise comme la boue de ses souliers ! quand tu auras deux cents louis devant toi, qu'est-ce qui t'empêche d'entrer au séminaire ? Je te dirai plus, je me charge de te procurer la meilleure cure du pays. Car, ajouta Fouqué en baissant la voix, je fournis de bois à brûler M. le..., M. le..., M... Je leur livre de l'essence de chêne de première qualité qu'ils ne me payent que comme du bois blanc, mais jamais argent ne fut mieux placé.

Rien ne put vaincre la vocation de Julien. Fouqué finit par le croire un peu fou. » (p.63)

Dans *Eugénie Grandet*, Grandet est d'abord tonnelier, puis vigneron :

« Monsieur Grandet obtint alors le nouveau titre de noblesse que notre manie d'égalité n'effacera jamais : il devint le plus imposé de l'arrondissement. Il exploitait cent arpents de vignes, qui, dans les années plantureuses, lui donnaient sept à huit cents poinçons de vin. » (p.4)

César Birotteau, parfumeur, s'enrichit grâce à son commerce et ses idées de génie, comme il le rappelle à son épouse :

« Si je t'avais écoutée, je n'aurais jamais fait ni la Pâte des Sultanes, ni l'Eau carminative. Notre boutique nous a fait vivre, mais ces deux découvertes et nos savons nous ont donné les cent soixante mille francs que nous possédons clair et net !

Sans mon génie, car j'ai du talent comme parfumeur, nous serions de petits détaillants, nous tirerions le diable par la queue pour joindre les deux bouts, et je ne serais pas un des notables négociants qui concourent à l'élection des juges au tribunal de commerce, je n'aurais été ni juge ni adjoint. Sais-tu ce que je serais ? un boutiquier comme a été le père Ragon, soit dit sans l'offenser, car je respecte les boutiques, le plus beau de notre nez en est fait !

Après avoir vendu de la parfumerie pendant quarante ans, nous posséderions, comme lui, trois mille livres de rente ; et au prix où sont les choses dont la valeur a doublé, nous aurions, comme eux, à peine de quoi vivre. De jour en jour, ce vieux ménage-là me serre le cœur davantage. Il faudra que j'y voie clair, et je saurai le fin mot par Popinot, demain !) » (p.9)

Avec le développement du grand commerce, le petit commerce a du mal à survivre. Dans *Au Bonheur des Dames*, les petits commerçants doivent peu à peu fermer boutique :

« Chaque fois que le Bonheur des Dames créait des rayons nouveaux, c'étaient de nouveaux écroulements, chez les boutiquiers des alentours. Le désastre s'élargissait, on entendait craquer les plus vieilles maisons. Mademoiselle Tatin, la lingère du passage Choiseul ; venait d'être déclarée en faillite ; Quinette, le gantier, en avait à peine pour six mois ; les fourreurs Vanpouille étaient obligés de sous-louer une partie de leurs magasins ; si Bédoré et sœur, les bonnetiers, tenaient toujours, rue Gaillon, ils mangeaient évidemment les rentes amassées jadis. Et voilà que, maintenant, d'autres ruines allaient s'ajouter à ces ruines prévues depuis longtemps : le rayon d'articles de Paris menaçait un bintelotier de la rue Saint-Roch, Deslignières, un gros homme sanguin ; tandis que le rayon de meubles atteignait les Piot et Rivoire, dont les magasins dormaient dans l'ombre du passage Sainte-Anne. On craignait même l'apoplexie pour le bintelotier, car il ne dérangeait pas, en voyant le Bonheur afficher les portemonnaie à trente pour cent de rabais. Les marchands de meubles, plus calmes, affectaient de plaisanter ces calicots qui se mêlaient de vendre des tables et des armoires ; mais des clientes les quittaient déjà, le succès du rayon s'annonçait formidable. C'était fini, il fallait plier l'échine : après ceux-là, d'autres encore seraient balayés, et il n'y avait plus de raison pour que tous les commerces ne fussent tour à tour chassés de leurs comptoirs. Le Bonheur seul, un jour, couvrirait le quartier de sa toiture. » (p.171)

Baudu, le drapier, essaie de lutter jusqu'au bout :

« Les Baudu, cependant, malgré leur volonté de ne rien changer aux habitudes du Vieil Elbeuf, tâchaient de soutenir la concurrence. La clientèle ne venant plus à eux, ils s'efforçaient d'aller à elle, – par l'intermédiaire des courtiers. Il y avait alors, sur la place de Paris, un courtier, en rapport avec tous les grands tailleurs, qui sauvait les petites maisons de draps et de flanelles, lorsqu'il voulait bien les représenter. Naturellement, on se le disputait, il prenait une importance de personnage ; et Baudu, l'ayant marchandé, eut le malheur de le voir s'entendre avec les Matignon, de la rue Croix-des-Petits-Champs. Coup sur coup, deux autres courtiers le volèrent ; un troisième, honnête homme ; ne faisait rien. C'était la mort lente, sans secousse, un ralentissement continu des affaires, des clientes perdues une à une. Le jour vint où les échéances furent lourdes. Jusque-là, on avait vécu sur les économies d'autrefois ; maintenant, la dette commençait. En décembre, Baudu, terrifié par le chiffre des billets souscrits, se résigna au plus cruel des sacrifices : il vendit sa maison de campagne de Rambouillet, une maison qui lui coûtait tant d'argent en réparations continues, et dont les locataires ne l'avaient pas même payé, lorsqu'il s'était décidé à en tirer parti. Cette vente tuait le seul rêve de sa vie, son cœur en saignait comme de la perte d'une personne, chère. Et il dut céder, pour soixante-dix mille francs, ce qui lui en coûtait plus de deux cent mille. Encore fut-il heureux de trouver les Lhomme, ses voisins ; que le désir d'augmenter leurs terres, détermina. Les soixante-dix mille francs allaient soutenir la maison pendant quelque temps encore. Malgré tous les échecs, l'idée de la lutte renaissait : avec de l'ordre, à présent, on pouvait vaincre peut-être. » (p.172)

Même les ouvriers finissent par gagner plus que le petit commerçant, comme le constate le père de Bouthemont :

« Envoyé à Paris par son père, qui tenait là-bas un magasin de nouveautés, il avait absolument refusé de retourner au pays, quand le bonhomme s'était dit que le garçon devait en savoir assez long pour lui succéder dans son commerce ; et, dès lors, une rivalité avait grandi entre le père et le fils, le premier tout à son petit négoce provincial, indigné de voir un simple commis gagner le triple de ce qu'il gagnait lui-même, le second

plaisantant la routine du vieux, faisant sonner ses gains et bouleversant la maison, à chacun de ses passages. » (p.28)

En fait, les grands magasins écrasent le petit commerce. Mouret s'enrichit en séduisant sans vergogne sa clientèle petite bourgeoise et en exploitant la fièvre acheteuse des femmes. Son ascension sociale est extraordinaire. Son chiffre d'affaires n'arrête pas de monter, comme on peut le constater dans les extraits suivants :

« – Quatre-vingt mille sept cent quarante-deux francs dix centimes ! Un rire de jouissance souleva le Bonheur des Dames. Le chiffre courait. C'était le plus gros chiffre qu'une maison de nouveautés n'eût encore jamais atteint en un jour. » (p.91)

« Le dernier inventaire du grand magasin, ce chiffre de quarante millions d'affaires, avait aussi révolutionné le voisinage. Il courait de maison en maison, au milieu de cris de surprise et de colère. Quarante millions ! songeait-on à cela ? Sans doute, le bénéfice net se trouvait au plus de quatre pour cent, avec leurs frais généraux considérables et leur système de bon marché. Mais seize cent mille francs de gain était encore une jolie somme, on pouvait se contenter du quatre pour cent, lorsqu'on opérait sur des capitaux pareils. On racontait que l'ancien capital de Mouret, les premiers cinq cent mille francs augmentés chaque année de la totalité des bénéfices, un capital qui devait être à cette heure de quatre millions, avait ainsi passé dix fois en marchandises, dans les comptoirs. » (p.171)

« – Cinq cent quatre-vingt-sept mille, deux cent dix francs, trente centimes ! cria le caissier, dont la face molle et usée semblait s'éclairer d'un coup de soleil, au reflet d'une pareille somme. C'était la recette de la journée, la plus forte que le Bonheur eût encore faite. (...) (...) Le caissier et son fils se déchargèrent. La sacoche eut une claire sonnerie d'or, deux des sacs en crevant lâchèrent des coulées d'argent et de cuivre, tandis que, du portefeuille, sortaient des coins de billets de banque. Tout un bout du grand bureau fut couvert, c'était comme l'écroulement d'une fortune, ramassée en dix heures. » (p.209)

« Est-ce que les chiffres ne sont pas là et ne démontrent pas la progression constante de notre vente ? D'abord, avec un capital de cinq cent mille francs, je faisais deux millions d'affaires. Ce capital passait quatre fois. Puis, il est devenu de quatre millions, a passé dix fois et a produit quarante millions d'affaires. Enfin, après des augmentations successives, je viens de constater, lors du dernier inventaire, que le chiffre d'affaires atteint aujourd'hui le total de quatre-vingts millions ; et le capital, qui n'a guère augmenté, car il est seulement de six millions, a donc passé en marchandises sur nos comptoirs plus de douze fois. » (p.245)

« – Un million, deux cent quarante-sept francs, quatre-vingt-quinze centimes ! Enfin, c'était le million, le million ramassé en un jour, le chiffre dont Mouret avait longtemps rêvé ! (...) Le million couvrit le bureau, écrasa les papiers, faillit renverser l'encre ; et l'or, et l'argent, et le cuivre, coulant des sacs, crevant des saches, faisaient un gros tas, le tas de la recette brute, telle qu'elle sortait des mains de la clientèle, encore chaude et vivante. » (p.336)

Après avoir quitté *Au Bonheur des dames* et monté son propre commerce, Robineau ne rêve que de susciter au magasin des concurrences. Une lutte s'engage entre les deux magasins pour vendre de la soie (le *Paris-Bonheur*) au meilleur prix :

« Robineau, usant des armes de son adversaire, avait fait de la publicité dans les journaux. En outre, il soignait son étalage, entassait à ses vitrines des piles énormes de la fameuse soie, l'annonçait par de grandes pancartes blanches, où se détachait en chiffres géants le prix de cinq francs cinquante. C'était ce chiffre qui révolutionnait les femmes : deux sous de meilleur marché qu'au Bonheur des Dames, et la soie paraissait plus forte. Dès les premiers jours, il vint un flot de clientes : madame Marty, sous le prétexte de se montrer économe, acheta une robe dont elle n'avait pas besoin ; madame Bourdelais trouva l'étoffe belle, mais elle préféra attendre, flairant sans doute ce qui allait se passer. La semaine suivante, en effet, Mouret, baissant carrément le Paris-Bonheur de vingt centimes, le donna à cinq francs quarante ; il avait eu, avec Bourdoncle et les intéressés, une discussion vive, avant de les convaincre qu'il fallait accepter la bataille, quitte à perdre sur l'achat ; ces vingt centimes étaient une perte sèche, puisqu'on vendait déjà au prix coûtant. Le coup fut rude pour Robineau, il ne croyait

pas que son rival baisserait, car ces suicides de la concurrence, ces ventes à perte étaient encore sans exemple ; et le flot des clientes, obéissant au bon marché, avait tout de suite reflué vers la rue Neuve-Saint-Augustin, tandis que le magasin de la rue Neuve-des-Petits-Champs se vidait. Gaujean accourut de Lyon, il y eut des conciliabules effarés, on finit par prendre une résolution héroïque : la soie serait baissée, on la laisserait à cinq francs trente, prix au-dessous duquel personne ne pouvait descendre, sans folie. Le lendemain, Mouret mettait son étoffe à cinq francs vingt. Et, dès lors, ce fut une rage : Robineau répliqua par cinq francs quinze, Mouret afficha cinq francs dix. Tous deux ne se battaient plus que d'un sou, perdant des sommes considérables, chaque fois qu'ils faisaient ce cadeau au public. Les clientes riaient, enchantées de ce duel, émues des coups terribles que se portaient les deux maisons, pour leur plaire. Enfin, Mouret osa le chiffre de cinq francs ; chez lui, le personnel était pâle, glacé d'un tel défi à la fortune. Robineau, atterré, hors d'haleine, s'arrêta de même à cinq francs, ne trouvant pas le courage de descendre davantage. Ils couchaient sur leurs positions, face à face, avec le massacre de leurs marchandises autour d'eux. » (p.153-154)

Mais, il est difficile de lutter contre les grands magasins. Robineau échoue, car il ne dispose pas des mêmes atouts financiers :

« Mais si, de part et d'autre, l'honneur était sauf, la situation devenait meurtrière pour Robineau. Le Bonheur des Dames avait des avances et une clientèle qui lui permettaient d'équilibrer les bénéfices ; tandis que lui, soutenu seulement par Gaujean, ne pouvant se rattraper sur d'autres articles, restait épuisé, glissait chaque jour un peu sur la pente de la faillite. Il mourait de sa témérité, malgré la clientèle nombreuse que les péripéties de la lutte lui avaient amenée. Un de ses tourments secrets était de voir cette clientèle le quitter lentement, retourner au Bonheur, après d'argent perdu et les efforts qu'il avait faits pour la conquérir. » (p.154)

2.1.2. L'argent du patrimoine

L'argent se présente aussi comme un capital non issu du travail. Il faut alors distinguer les formes traditionnelles du capital et le capital moderne, issu directement de la spéculation (Voir 2.1.5.).

2.1.2.1. L'argent des rentes

Dans ces formes traditionnelles, on trouve particulièrement la rente, c'est-à-dire la fortune foncière, source principale de richesse pour l'aristocratie sous l'Ancien Régime.

Nombre de commerçants avisés sont devenus rentiers comme le père Goriot :

« Goriot resta vermicellier. Ses filles et ses gendres se choquèrent bientôt de lui voir continuer ce commerce, quoique ce fût toute sa vie. Après avoir subi pendant cinq ans leurs instances, il consentit à se retirer avec le produit de son fonds, et les bénéfices qu'il avait faits pendant ces dernières années ; capital que madame Vauquer, chez laquelle il était venu s'établir, avait estimé rapporter de huit à dix mille livres de rente. Il s'était jeté dans cette pension par suite du désespoir qui l'avait saisi en voyant ses deux filles obligées par leurs maris de refuser non seulement de le prendre chez elles, mais encore de l'y recevoir ostensiblement. » (p.63)

Ou encore le père Grandet, qui a su faire de bons placements :

La terre de Froidfond, remarquable par son parc, son admirable château, ses fermes, rivières, étangs, forêts, et valant trois millions fut mise en vente par le jeune marquis de Froidfond obligé de réaliser ses capitaux. Maître Cruchot, le président Cruchot, l'abbé Cruchot, aidés par leurs adhérents, surent empêcher la vente par petits lots. Le notaire conclut avec le jeune homme un marché d'or en lui persuadant qu'il y aurait des poursuites sans nombre à diriger contre les adjudicataires avant de rentrer dans le prix des lots ; il valait mieux vendre à monsieur Grandet, homme solvable, et capable d'ailleurs de payer la terre en argent comptant. Le beau

marquisat de Froidfond fut alors convoyé vers l'œsophage de monsieur Grandet, qui, au grand étonnement de Saumur, le paya, sous escompte, après les formalités. Cette affaire eut du retentissement à Nantes et à Orléans. Monsieur Grandet alla voir son château par l'occasion d'une charrette qui y retournait. Après avoir jeté sur sa propriété le coup d'œil du maître, il revint à Saumur, certain d'avoir placé ses fonds à cinq, et saisi de la magnifique pensée d'arrondir le marquisat de Froidfond en y réunissant tous ses biens. Puis, pour remplir de nouveau son trésor presque vide, il décida de couper à blanc ses bois, ses forêts, et d'exploiter les peupliers de ses prairies. » (p.9-10)

Ainsi s'établit sa fortune visible :

« Il possédait treize métairies, une vieille abbaye, où, par économie, il avait muré les croisées, les ogives, les vitraux, ce qui les conserva ; et cent vingt-sept arpents de prairies où croissaient et grossissaient trois mille peupliers plantés en 1793. Enfin la maison dans laquelle il demeurait était la sienne. » (p.4)

Dans *L'Argent* de Zola, à la mort du comte, la fortune foncière représente encore, à travers la ferme des Aublets, l'essentiel de la fortune des Beauvilliers :

« Et le pis était que s'anéantissait avec lui cette fortune des Beauvilliers, autrefois colossale, assise sur des terres immenses, des domaines royaux, que la Révolution avait déjà trouvée amoindrie, et que son père et lui venaient d'achever. De ces vastes biens fonciers, une seule ferme demeurait, les Aublets, à quelques lieues de Vendôme, rapportant environ quinze mille francs de rente, l'unique ressource de la veuve et de ses deux enfants. L'hôtel de la rue de Grenelle était depuis longtemps vendu, celui de la rue Saint-Lazare mangeait la grosse part des quinze mille francs de la ferme, écrasé d'hypothèques, menacé d'être mis en vente à son tour, si l'on ne payait pas les intérêts ; et il ne restait guère que six ou sept mille francs pour l'entretien de quatre personnes, ce train d'une noble famille qui ne voulait pas abdiquer. » (p.48)

Alors que Mme de Beauvilliers avoue à Saccard sa ruine, celui-ci lui explique que l'argent du patrimoine foncier est, à leur époque, un argent devenu caduque :

*« Saccard, alors, pour lui éviter toute gêne, renchérit, s'enflamma.
– Mais, madame, personne ne vit plus de la terre... L'ancienne fortune domaniale est une forme caduque de la richesse, qui a cessé d'avoir sa raison d'être. Elle était la stagnation même de l'argent, dont nous avons décuplé la valeur, en le jetant dans la circulation, et par le papier-monnaie, et par les titres de toutes sortes, commerciaux et financiers. C'est ainsi que le monde va être renouvelé, car rien n'était possible sans l'argent, l'argent liquide qui coule, qui pénètre partout, ni les applications de la science, ni la paix finale, universelle... Oh ! la fortune domaniale ! elle est allée rejoindre les pataches. On meurt avec un million de terres, on vit avec le quart de ce capital placé dans de bonnes affaires, à quinze, vingt et même trente pour cent. » (p.94-95)*

Souvent, le patrimoine est converti en rente viagère, c'est-à-dire en une rente versée jusqu'au décès du bénéficiaire. Dans *Les Misérables*, la sœur de M. Myriel touche une rente viagère de cinq cent francs (Voir t.1, p.5).

Dans *Eugénie Grandet*, Eugénie offre à Manon une rente viagère de 600 francs :

« Un de ses premiers actes fut de donner douze cents francs de rente viagère à Nanon, qui, possédant déjà six cents autres francs, devint un riche parti. En moins d'un mois, elle passa de l'état de fille à celui de femme, sous la protection d'Antoine Cornoiller, qui fut nommé garde-général des terres et propriétés de mademoiselle Grandet » (p.118)

2.1.2.2. L'argent de la transmission successorale

La transmission successorale (ou succession) renvoie à la notion de partage de biens mobiliers ou immobiliers d'une personne, à sa mort. Elle comprend l'héritage qui est la

transmission de son patrimoine à ses ayants-droits et le *legs* qui est la transmission d'un ou plusieurs de ses biens, faite par testament lors de son vivant, à quelqu'un qui n'est pas forcément un ayant-droit.

Dans *Le Rouge et le Noir*, Mme De Rênal attend l'héritage de sa tante de Besançon :

« Vous êtes envié, monsieur, à qui la faute ? à vos talents : votre sage administration, vos bâtisses pleines de goût, la dot que je vous ai apportée, et surtout l'héritage considérable que nous pouvons espérer de ma bonne tante, héritage dont on s'exagère infiniment l'importance, ont fait de vous le premier personnage de Verrières. » (p.110-111)

Dans *Manon Lescaut*, des Grioux, compte sur l'héritage de sa mère :

« J'étais plus fier et plus content avec Manon et mes cent pistoles, que le plus riche partisan de Paris avec ses trésors entassés. Il faut compter ses richesses par les moyens qu'on a de satisfaire ses désirs : je n'en avais pas un seul à remplir. L'avenir même me causait peu d'embarras. J'étais presque sûr que mon père ne ferait pas difficulté de me donner de quoi vivre honorablement à Paris, parce qu'étant dans ma vingtième année, j'entrais en droit d'exiger ma part du bien de ma mère. Je ne cachai point à Manon que le fonds de mes richesses n'était que de cent pistoles. C'était assez pour attendre tranquillement une meilleure fortune, qui semblait ne me pouvoir manquer, soit par mes droits naturels, ou par les ressources du jeu. » (p.69)

Dans *Eugénie Grandet*, Grandet hérite successivement *« de madame de La Gaudinière, née de La Bertellière, mère de madame Grandet ; puis du vieux monsieur La Bertellière, père de la défunte ; et encore de madame Gentillet, grand-mère du côté maternel : trois successions dont l'importance ne fut connue de personne » (p.4).*

Dans *La Petite Fadette*, la jeune fille trouve, comme héritage, un véritable trésor caché par sa grand-mère. Il est contenu dans un panier qu'elle apporte chez le Père Barbeau, pour l'évaluer :

« Alors la petite Fadette releva lestement les deux couvercles du panier, et en tira deux gros sacs, chacun de la contenance de deux mille francs écus.

– Eh bien ! c'est assez gentil, lui dit le père Barbeau, et voilà une petite dot qui vous fera rechercher par plusieurs.

– Ce n'est pas le tout, dit la petite Fadette ; il y a encore là, au fond du panier, quelque petite chose que je ne connais guère.

Et elle tira une bourse de peau d'anguille, qu'elle versa dans le chapeau du père Barbeau. Il y avait cent louis d'or frappés à l'ancien coin, qui firent arrondir les yeux au brave homme ; et, quand il les eut comptés et remis dans la peau d'anguille, elle en tira une seconde de la même contenance, et puis une troisième, et puis une quatrième, et finalement, tant en or qu'en argent et menue monnaie, il n'y avait, dans le panier, pas beaucoup moins de quarante mille francs.

C'était environ le tiers en plus de tout l'avoir que le père Barbeau possédait en bâtiments, et, comme les gens de campagne ne réalisent guère en espèces sonnantes, jamais il n'avait vu tant d'argent à la fois.

Si honnête homme et si peu intéressé que soit un paysan, on ne peut pas dire que la vue de l'argent lui fasse de la peine ; aussi le père Barbeau en eut, pour un moment, la sueur au front. Quand il eut tout compté :

– Il ne te manque, pour avoir quarante fois mille francs, dit-il, que vingt deux écus et autant dire que tu hérites pour ta part de deux mille belles pistoles sonnantes ; ce qui fait que tu es le plus beau parti du pays, petite Fadette, et que ton frère, le sauteriot, peut bien être chétif et boiteux toute sa vie : il pourra aller visiter ses biens en carriole. Réjouis-toi donc, tu peux te dire riche et le faire assavoir, si tu désires trouver vite un beau mari. » (p. 117-118)

Dans *L'Argent de Zola*, Mme Caroline et son frère reçoivent de manière opportune un héritage leur permettant de rembourser le quart et la prime de leurs actions :

« (...) un héritage inattendu d'environ trois cent mille francs leur étant tombé d'une tante, morte dix jours après son fils unique, tous deux emportés par la même fièvre. » (p.131)

Mais, Mme Caroline ne valorise pas cet argent, car il n'est pas le produit du travail :

« – N'importe, si je l'avais gagné, cet argent, je vous réponds que je ne le risquerais pas dans vos affaires... Mais une tante que nous avons à peine connue, un argent auquel nous n'avions jamais pensé, enfin de l'argent trouvé par terre, quelque chose qui ne me semble même pas très honnête et dont j'ai un peu honte... Vous comprenez, il ne me tient pas au cœur, je veux bien le perdre. » (p.131)

Les héritages sont bien souvent convoités. Il en est ainsi dans *Eugénie Grandet*. A la mort de sa mère, Eugénie étant sa seule héritière, pourrait exiger le partage de la succession. Or, Grandet apprend que l'inventaire et le partage de celle-ci coûteraient environ quatre cent mille francs et s'exclame : « *Cela est donc bien vrai. Je serai dépouillé, trahi, tué, dévoré par ma fille* » (p.110). Avec beaucoup de malignité, il obtient donc que sa fille renonce à son héritage :

« – Ma chère enfant, dit-il à Eugénie lorsque la table fut ôtée et les portes soigneusement closes, te voilà héritière de ta mère, et nous avons de petites affaires à régler entre nous deux. Pas vrai, Cruchot ?

– Oui.(...)

– Mademoiselle, monsieur votre père ne voudrait ni partager, ni vendre ses biens, ni payer des droits énormes pour l'argent comptant qu'il peut posséder. Donc, pour cela, il faudrait se dispenser de faire l'inventaire de toute la fortune qui aujourd'hui se trouve indivise entre vous et monsieur votre père... (...)

– Eh ! bien, dit le notaire, il faudrait signer cet acte par lequel vous renonceriez à la succession de madame votre mère, et laisseriez à votre père l'usufruit de tous les biens indivis entre vous, et dont il vous assure la nue-propriété...

– Je ne comprends rien à tout ce que vous me dites, répondit Eugénie, donnez-moi l'acte, et montrez-moi la place où je dois signer.

Le père Grandet regardait alternativement l'acte et sa fille, sa fille et l'acte, en éprouvant de si violentes émotions qu'il s'essuya quelques gouttes de sueur venues sur son front.

– Fille, dit-il, au lieu de signer cet acte qui coûtera gros à faire enregistrer, si tu voulais renoncer purement et simplement à la succession de ta pauvre chère mère défunte, et t'en rapporter à moi pour l'avenir, j'aimerais mieux ça. Je te ferais alors tous les mois une bonne grosse rente de cent francs. Vois, tu pourrais payer autant de messes que tu voudrais à ceux pour lesquels tu en fais dire... Hein ! cent francs par mois, en livres ?

– Je ferai tout ce qu'il vous plaira, mon père.

– Mademoiselle, dit le notaire, il est de mon devoir de vous faire observer que vous vous dépouillez... –

Eh ! mon Dieu, dit-elle, qu'est-ce que cela me fait ?

– Tais-toi, Cruchot. C'est dit, c'est dit, s'écria Grandet en prenant la main de sa fille et y frappant avec la sienne. Eugénie, tu ne te dédiras point, tu es une honnête fille, hein ?

– Oh ! mon père !...

Il l'embrassa avec effusion, la serra dans ses bras à l'étouffer.

– Va, mon enfant, tu donnes la vie à ton père ; mais tu lui rends ce qu'il t'a donné : nous sommes quittes. Voilà comment doivent se faire les affaires. La vie est une affaire. Je te bénis ! Tu es une vertueuse fille, qui aime bien son papa. Fais ce que tu voudras maintenant. À demain donc, Cruchot, dit-il en regardant le notaire épouvanté. Vous verrez à bien préparer l'acte de renonciation au greffe du tribunal. » (p.114-116)

Mais, Eugénie finit par hériter de son père :

« Après la mort de son père, Eugénie apprit par maître Cruchot qu'elle possédait trois cent mille livres de rente en biens-fonds dans l'arrondissement de Saumur, six millions placés en trois pour cent à soixante francs, et il

valait alors soixante-dix-sept francs ; plus deux millions en or et cent mille francs en écus, sans compter les arrérages à recevoir. L'estimation totale de ses biens allait à dix-sept millions. » (p.118)

La convoitise d'un héritage peut conduire à des machinations criminelles (Voir 2.1.6). Dans *Le Père Goriot*, Vautrin veut s'emparer de l'héritage de Victorine Taillefer, que son père veut déshériter. Pour profiter de cette fortune, il pousse Rastignac à séduire et à épouser cette demoiselle.

« Le père Taillefer est un vieux coquin qui passe pour avoir assassiné l'un de ses amis pendant la révolution. C'est un de mes gaillards qui ont de l'indépendance dans les opinions. Il est banquier, principal associé de la maison Frédéric Taillefer et compagnie. Il a un fils unique, auquel il veut laisser son bien, au détriment de Victorine. Moi, je n'aime pas ces injustices là. Je suis comme don Quichotte, j'aime à prendre la défense du faible contre le fort. Si la volonté de Dieu était de lui retirer son fils, Taillefer reprendrait sa fille, il voudrait un héritier quelconque, une bêtise qui est dans la nature, et il ne peut plus avoir d'enfants, je le sais. Victorine est douce, elle est gentille ; elle aura bientôt entortillé son père et le fera tourner comme une toupie d'Allemagne avec le fouet du sentiment ! Elle sera trop sensible à votre amour pour vous oublier, et vous l'épouserez. Moi, je me charge du rôle de la Providence, je ferai vouloir le bon Dieu. » (p.77)

Dans *Bel-Ami*, à la mort du comte de Vaudrec, un ami de la famille, Madeleine doit toucher un million de francs :

« Je soussigné, Paul-Émile-Cyprien-Gontran, comte de Vaudrec, sain de corps et d'esprit, exprime ici mes dernières volontés. (...)

« N'ayant pas d'héritiers directs, je lègue toute ma fortune, composée de valeurs de bourse pour six cent mille francs et de bien-fonds pour cinq cent mille francs environ, à Mme Claire-Madeleine Du Roy, sans aucune charge ou condition. Je la prie d'accepter ce don d'un ami mort, comme preuve d'une affection dévouée, profonde et respectueuse. » (p.215)

Mais, Duroy, qui veut s'emparer de cet argent, trouve que cette somme est indécente pour une seule personne, et pense que, si elle l'accepte, les gens penseront que Vaudrec était son amant. Il exige donc de partager la somme et se trouve avec quatre cent mille francs venu de la succession de Vaudrec, après avoir donné cinquante mille francs au neveu du défunt.

2.1.3. L'argent de l'économie sentimentale

2.1.3.1. L'argent de la dot et les mariages d'intérêt

L'amour s'achète également comme le montre l'institution de la dot. Au XVIII^e et au XIX^e, pour un homme, le mariage est le plus souvent un investissement. En effet, la plupart des mariages sont arrangés pour des raisons d'argent, des terres et des propriétés foncières ou des titres de noblesse. De plus, il faut se marier avec quelqu'un de la même classe sociale où au-dessus. L'échec d'un mariage d'intérêt équivaut à un mauvais investissement. Au XIX^e, le Code Napoléon règle les mariages en France. Il y a trois sortes de mariages : *la communauté des biens* où le mari a le pouvoir total sur les ressources financières de sa femme et en même temps de la famille ; *le régime dotal* où le mari peut faire ce qu'il veut des ressources de sa femme, sauf vendre ses propriétés immobilières sans son accord ; *la séparation des biens* qui permet à la femme de disposer de ses biens librement à l'exception de la vente de ses propriétés où elle doit avoir la permission de son mari.

Dans *Eugénie Grandet*, Grandet s'est approprié la dot de Mme Grandet :

« Dès que la République française mit en vente, dans l'arrondissement de Saumur, les biens du clergé, le tonnelier, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser la fille d'un riche marchand de planches. Grandet alla, muni de sa fortune liquide et de la dot, muni de deux mille louis d'or, au district, où, moyennant deux cents doubles louis offerts par son beau-père au farouche républicain qui surveillait la vente des domaines nationaux, il eut pour un morceau de pain, légalement, sinon légitimement, les plus beaux vignobles de l'arrondissement, une vieille abbaye et quelques métairies. » (p.3)

De plus, il lui donne très peu d'argent pour ses menues dépenses :

« Son mari ne lui donnait jamais plus de six francs à la fois pour ses menues dépenses. Quoique ridicule en apparence, cette femme qui, par sa dot et ses successions, avait apporté au père Grandet plus de trois cent mille francs, s'était toujours sentie si profondément humiliée d'une dépendance et d'un ilotisme contre lequel la douceur de son âme lui interdisait de se révolter, qu'elle n'avait jamais demandé un sou, ni fait une observation sur les actes que maître Cruchot lui présentait à signer. (...) Aussi Grandet, saisi parfois d'un remords en se rappelant le long temps écoulé depuis le jour où il avait donné six francs à sa femme, stipulait-il toujours des épingles pour elle en vendant ses récoltes de l'année. Les quatre ou cinq louis offerts par le Hollandais ou le Belge acquéreur de la vendange Grandet formaient le plus clair des revenus annuels de madame Grandet. Mais, quand elle avait reçu ses cinq louis, son mari lui disait souvent, comme si leur bourse était commune : – As-tu quelques, sous à me prêter ? et la pauvre femme, heureuse de pouvoir faire quelque chose pour un homme que son confesseur lui représentait comme son seigneur et maître, lui rendait, dans le courant de l'hiver, quelques écus sur l'argent des épingles. » (p.15-16) »

Alors que sa fille Eugénie espère épouser Charles, celui-ci lui écrit pour lui annoncer son mariage avec Mlle Aubrion pour encore plus d'argent et des titres de noblesse, mais pas par amour :

« L'amour, dans le mariage, est une chimère. Aujourd'hui mon expérience me dit qu'il faut obéir à toutes les lois sociales et réunir toutes les convenances voulues par le monde en se mariant. (...) Aujourd'hui je possède quatre-vingt mille livres de rente. Cette fortune me permet de m'unir à la famille d'Aubrion, dont l'héritière, jeune personne de dix-neuf ans, m'apporte en mariage son nom, un titre, la place de gentilhomme honoraire de la chambre de Sa Majesté, et une position des plus brillantes. Je vous avouerai, ma chère cousine, que je n'aime pas le moins du monde mademoiselle d'Aubrion ; mais, par son alliance, j'assure à mes enfants une situation sociale dont un jour les avantages seront incalculables : de jour en jour, les idées monarchiques reprennent faveur. Donc, quelques années plus tard, mon fils, devenu marquis d'Aubrion, ayant un majorat de quarante mille livres de rente, pourra prendre dans l'État telle place qu'il lui conviendra de choisir. » (p.126-127)

Alors, Eugénie, n'ayant plus d'espoir que son cousin l'épouse, décide de se marier en faisant un mariage de raison avec le Président Cruchot de Bonfons. Elle lui pose deux conditions : le mariage doit rester blanc et il doit aller, pour elle, liquider les dettes de son oncle.

« – Monsieur le président, lui dit Eugénie d'une voix émue quand ils furent seuls, je sais ce qui vous plaît en moi. Jurez de me laisser libre pendant toute ma vie, de ne me rappeler aucun des droits que le mariage vous donne sur moi, et ma main est à vous. Oh ! reprit-elle en le voyant se mettre à ses genoux, je n'ai pas tout dit. Je ne dois pas vous tromper, monsieur. J'ai dans le cœur un sentiment inextinguible. L'amitié sera le seul sentiment que je puisse accorder à mon mari : je ne veux ni l'offenser, ni contrevenir aux lois de mon cœur. Mais vous ne posséderez ma main et ma fortune qu'au prix d'un immense service.

– Vous me voyez prêt à tout, dit le président.

(...) Vous êtes magistrat, je ne me fie qu'à vous en cette affaire. Vous êtes un homme loyal, un galant homme ; je m'embarquerai sur la foi de votre parole pour traverser les dangers de la vie à l'abri de votre nom. Nous

aurons l'un pour l'autre une mutuelle indulgence. Nous nous connaissons depuis si longtemps, nous sommes presque parents, vous ne voudriez pas me rendre malheureuse.

Le président tomba aux pieds de la riche héritière en palpitant de joie et d'angoisse.

– Je serai votre esclave ! lui dit-il.

– Quand vous aurez la quittance, monsieur, reprit-elle en lui jetant un regard froid, vous la porterez avec tous les titres à mon cousin Grandet et vous lui remettrez cette lettre. À votre retour, je tiendrai ma parole.

Le président comprit, lui, qu'il devait mademoiselle Grandet à un dépit amoureux ; aussi s'empressa-t-il d'exécuter ses ordres avec la plus grande promptitude, afin qu'il n'arrivât aucune réconciliation entre les deux amants. » (p.131-132)

Bonfons accepte les conditions d'Eugénie, car elle est un bon parti, comme s'en aperçoit trop tard l'ambitieux Charles :

« – Ah ! vous épousez Eugénie. Eh ! bien, j'en suis content, c'est une bonne fille. Mais, reprit-il frappé tout à coup par une réflexion lumineuse, elle est donc riche ?

– Elle avait, répondit le président d'un air goguenard, près de dix-neuf millions, il y a quatre jours ; mais elle n'en a plus que dix-sept aujourd'hui.

Charles regarda le président d'un air hébété.

– Dix-sept... mil... – Dix-sept millions, oui, monsieur. Nous réunissons, mademoiselle Grandet et moi, sept cent cinquante mille livres de rente, en nous mariant. » (p.133)

Dans *Le Père Goriot*, le Baron de Nucingen ne veut pas rendre l'argent de sa dot à Delphine, comme elle l'explique à Rastignac :

« Vous me voyez riche, opulente, rien ne manque ou je parais ne manquer de rien ! Eh bien, sachez que monsieur de Nucingen ne me laisse pas disposer d'un sou : il paie toute la maison, mes voitures, mes loges ; il m'alloue pour ma toilette une somme insuffisante, il me réduit à une misère secrète par calcul. Je suis trop fière pour l'implorer. Ne serais-je pas la dernière des créatures si j'achetais son argent au prix où il veut me le vendre. Comment, moi riche de sept cent mille francs, me suis-je laissé dépouiller ? par fierté, par indignation. Nous sommes si jeunes, si naïves, quand nous commençons la vie conjugale ! La parole par laquelle il fallait demander de l'argent à mon mari me déchirait la bouche ; je n'osais jamais, je mangeais l'argent de mes économies et celui que me donnait mon pauvre père ; puis je me suis endettée. Le mariage est pour moi la plus horrible des déceptions, je ne puis vous en parler : qu'il vous suffise de savoir que je me jetterais par la fenêtre s'il fallait vivre avec Nucingen autrement qu'en ayant chacun notre appartement séparé. Quand il a fallu lui déclarer mes dettes de jeune femme, des bijoux, des fantaisies (mon pauvre père nous avait accoutumées à ne nous rien refuser), j'ai souffert le martyre ; mais enfin j'ai trouvé le courage de les dire. N'avais-je pas une fortune à moi ? Nucingen s'est emporté, il m'a dit que je le ruinerais, des horreurs ! J'aurais voulu être à cent pieds sous terre. Comme il avait pris ma dot, il a payé ; mais en stipulant désormais pour mes dépenses personnelles une pension à laquelle je me suis résignée, afin d'avoir la paix. » (p.100-101)

La dot est non seulement la ressource qui a payé les dettes de Madame Nucingen mais aussi l'avantage que Monsieur Nucingen a de contrôler sa femme et ses dépenses. Le mariage devient ainsi un mécanisme de contrôle de son argent.

Dans ce même roman, Vautrin, qui a proposé à Rastignac de lui arranger le mariage avec Mlle Taillefer (*Voir 2.1.2.2.*), lui demande sa part de la dot :

« En deux mots, si je vous procure une dot d'un million, me donnerez-vous deux cent mille francs ? Vingt pour cent de commission, hein ! est-ce trop cher ? Vous vous ferez aimer de votre petite femme. Une fois marié, vous manifesterez des inquiétudes, des remords, vous ferez le triste pendant quinze jours. Une nuit, après quelques singeries, vous déclarerez, entre deux baisers, deux cent mille francs de dettes à votre femme, en lui disant : Mon amour ! Ce vaudeville est joué tous les jours par les jeunes gens les plus distingués. Une jeune femme ne

refuse pas sa bourse à celui qui lui a pris son coeur. Croyez-vous que vous y perdrez ? Non. Vous trouverez le moyen de regagner vos deux cent mille francs dans une affaire. Avec votre argent et votre esprit vous amasserez une fortune aussi considérable que vous pourrez la souhaiter. Ergo vous aurez fait, en six mois de temps, votre bonheur, celui d'une femme aimable et celui de votre papa Vautrin ; sans compter celui de votre famille, qui souffle dans ses doigts, l'hiver, faute de bois. Ne vous étonnez ni de ce que je vous propose, ni de ce que je vous demande ! Sur soixante beaux mariages qui ont lieu dans Paris, il y en a quarante-sept qui donnent lieu à des marchés semblables. La Chambre des Notaires a forcé monsieur... » (p.74-76)

Dans *Une Vie*, Julien se marie avec Jeanne par intérêt. Dès le début, lors du voyage de noces, il s'empare de son argent :

« Les adieux furent courts et sans tristesse. La baronne seule semblait émue ; et elle mit, au moment où la voiture allait partir, une grosse bourse lourde comme du plomb dans la main de sa fille : « C'est pour tes petites dépenses de jeune femme, » dit-elle.

Jeanne la jeta dans sa poche ; et les chevaux détalèrent.

Vers le soir Julien lui dit : « Combien ta mère t'a-t-elle donné dans cette bourse ? » Elle n'y pensait plus et elle la versa sur ses genoux. Un flot d'or se répandit : deux mille francs. Elle battit des mains. « Je ferai des folies, » et elle resserra l'argent. » (p.43-44)

« En arrivant à Bastia, il fallut payer le guide. Julien fouilla dans ses poches. Ne trouvant point ce qu'il lui fallait, il dit à Jeanne : « Puisque tu ne te sers pas des deux mille francs de ta mère, donne-les-moi donc à porter. Ils seront plus en sûreté dans ma ceinture ; et cela m'évitera de faire de la monnaie. » « Et elle lui tendit sa bourse. » (p.52)

« Ils devaient faire à Paris tous leurs achats pour leur installation définitive aux Peuples ; et Jeanne se réjouissait de rapporter des merveilles, grâce au cadeau de petite mère ; mais la première chose à laquelle elle songea fut le pistolet promis à la jeune Corse d'Evisa.

Le lendemain de leur arrivée elle dit à Julien : « Mon chéri, veux-tu me rendre l'argent de maman parce que je vais faire mes emplettes ? »

Il se tourna vers elle avec un visage mécontent.

« Combien te faut-il ? » Elle fut surprise et balbutia :

« Mais.... ce que tu voudras. »

Il reprit : « Je vais te donner cent francs ; surtout ne les gaspille pas. »

Elle ne savait plus que dire, interdite et confuse. Enfin elle prononça, en hésitant : « Mais... je... t'avais remis cet argent pour.... »

Il ne la laissa pas achever.

« Oui, parfaitement. Que ce soit dans ta poche ou dans la mienne, qu'importe, du moment que nous avons la même bourse. Je ne t'en refuse point, n'est-ce pas, puisque je te donne cent francs. »

Elle prit les cinq pièces d'or, sans ajouter un mot ; mais elle n'osa plus en demander d'autres et elle n'acheta rien que le pistolet. » (p.53)

De même, dans ce roman, si Désiré Lecoq épouse Rosalie, la petite bonne qu'a mis enceinte Julien, c'est uniquement dans l'optique de l'argent qui lui sera remis en contre partie. C'est pourquoi il n'hésite pas une seconde à « marchander » ce mariage :

« Mais le baron s'irritait de ces tergiversations : « Sacrebleu ! répondez franchement : est-ce pour ça que vous venez, oui ou non ? La prenez-vous, oui ou non ? »

L'homme, perplexe, ne regardait plus que ses pieds : « Si c'est c'que dit m'sieu l'curé, j'la prends ; mais si c'est c'que dit m'sieu Julien, j'la prends point.

– Qu'est-ce que vous a dit M, Julien ?

– « M'sieu Julien i ma dit qu'j'aurais quinze cents francs ; et m'sieu l'curé i ma dit que j'n'aurais vingt mille ; j'veux ben pour vingt mille, mais j'veux point pour quinze cents. »

(...) « J'ai dit à M. le curé que vous auriez la ferme de Barville, votre vie durant, pour revenir ensuite à l'enfant. Elle vaut vingt mille francs. Je n'ai qu'une parole. Est-ce fait, oui ou non ? »

L'homme sourit d'un air humble et satisfait, et devenu soudain loquace : « Oh ! pour lors, je n'dis pas non. N'y avait qu'ça qui m'opposait. » (p.92-93)

Dans *Bel-Ami*, Duroy s'enrichit au fur et à mesure des rencontres amoureuses et de ses mariages. Par exemple, Madeleine Forestier apporte avec elle quarante mille francs de dot ainsi qu'un appartement déjà payé et meublé.

« Ils s'étaient associés sous le régime de la séparation de biens, et tous les cas étaient prévus qui pouvaient survenir : mort, divorce, naissance d'un ou de plusieurs enfants. Le jeune homme apportait quatre mille francs, disait-il, mais, sur cette somme, il en avait emprunté quinze cents. Le reste provenait d'économies faites dans l'année, en prévision de l'évènement. La jeune femme apportait quarante mille francs que lui avait laissés Forestier, disait-elle. » (p.144)

Duroy est alors le plus heureux des hommes, il se prend pour un millionnaire, il croit être le plus riche et pense que personne ne pourra le rejoindre. Mais sa cupidité est sans bornes : au moment où le coup de Bourse qui lui rapporte soixante-dix mille francs en fait gagner quarante à cinquante millions à Monsieur Walter, son patron et rival, il décide de prendre sa revanche sur son patron. Pour cela il séduit Suzanne, la plus jeune et plus jolie de ses filles et empoche une nouvelle dot faramineuse.

Dans *La Curée*, Saccard s'arrange pour que le contrat de mariage avec Renée lui soit favorable, car il veut spéculer sur l'immeuble de la rue de la Pépinière (Voir 2.1.5.2) :

« Chez le notaire, il éleva une difficulté, il dit que la dot de Renée ne se composant que de biens-fonds, il craignait pour elle beaucoup de tracasseries, et qu'il croyait sage de vendre au moins l'immeuble de la rue de la Pépinière pour lui constituer une rente sur le grand-Livre. Mme Aubertot voulut en référer à M. Béraud Du Châtel, toujours cloîtré dans son appartement. Saccard se remit en course jusqu'au soir. Il alla rue de la Pépinière, il courut Paris de l'air songeur d'un général à la veille d'une bataille décisive. Le lendemain, Mme Aubertot dit que M. Béraud Du Châtel s'en remettait complètement à elle. Le contrat fut rédigé sur les bases déjà débattues. Saccard apportait deux cent mille francs, Renée avait en dot la propriété de la Sologne et l'immeuble de la rue de la Pépinière, qu'elle s'engageait à vendre ; en outre, en cas de mort de son premier enfant, elle restait seule propriétaire des terrains de Charonne que lui donnait sa tante. Le contrat fut établi sur le régime de la séparation des biens qui conserve aux époux l'entière administration de leur fortune. La tante Élisabeth qui écoutait attentivement le notaire, parut satisfaite de ce régime dont les dispositions semblaient assurer l'indépendance de sa nièce, en mettant sa fortune à l'abri de toute tentative. Saccard avait un vague sourire ; en voyant la bonne dame approuver chaque clause d'un signe de tête. Le mariage fut fixé au terme le plus court. » (p.53)

Par la suite, Saccard dilapide la dot de sa femme et la dépossède de sa fortune, mais il l'entretient royalement :

« Dans cette fortune, qui avait les clameurs et le débordement d'un torrent d'hiver, la dot de Renée se trouvait secouée, emportée, noyée. La jeune femme, méfiante les premiers jours, voulant gérer ses biens elle-même, se lassa bientôt des affaires ; puis elle se sentit pauvre à côté de son mari, et, la dette l'écrasant, elle dut avoir recours à lui, lui emprunter de l'argent, se mettre à sa discrétion. À chaque nouveau mémoire, qu'il payait avec un sourire d'homme tendre aux faiblesses humaines, elle se livrait un peu plus, lui confiait des titres de rente, l'autorisait à vendre ceci ou cela. Quand ils vinrent habiter l'hôtel du parc Monceau, elle se trouvait déjà presque entièrement dépouillée. Il s'était substitué à l'État et lui servait la rente des cent mille francs provenant de la rue de la Pépinière ; d'autre part, il lui avait fait vendre la propriété de la Sologne, pour en mettre l'argent dans une grande affaire, un placement superbe, disait-il. Elle n'avait donc plus entre les mains que les terrains de Charonne, qu'elle refusait obstinément d'aliéner, pour ne pas attrister l'excellente tante Élisabeth. Et là encore, il préparait un coup de génie, avec l'aide de son ancien complice Larssonneau. D'ailleurs, elle restait son

obligée ; s'il lui avait pris sa fortune, il lui en payait cinq ou six fois les revenus. La rente des cent mille francs, jointe au produit de l'argent de la Sologne, montait à peine à neuf ou dix mille francs, juste de quoi solder sa lingère et son cordonnier. Il lui donnait ou donnait pour elle quinze et vingt fois cette misère. Il aurait travaillé huit jours pour lui voler cent francs, et il l'entretenait royalement. Aussi, comme tout le monde, elle avait le respect de la caisse monumentale de son mari, sans chercher à pénétrer le néant de ce fleuve d'or qui lui passait sous les yeux, et dans lequel elle se jetait chaque matin. » (p.95-96)

2.1.3.2. L'argent de la séduction et de la passion amoureuse

Dans notre corpus, plusieurs personnages obtiennent de l'argent grâce à leur pouvoir de séduction. Ce sont tous des arrivistes : Eugène de Rastignac (*Le Père Goriot*), Julien Sorel (*Le Rouge et le Noir*) et Duroy (*Bel-Ami*). Ils ont compris que, par elles, ils pourront gagner de l'argent et acquérir une bonne situation sociale : les femmes riches aiment les ambitieux. De plus, leur conquête est d'une facilité surprenante, comme le constate Duroy avec Mme de Marelle : « *Il en tenait une, enfin, une femme mariée ! une femme du monde ! du vrai monde ! du monde parisien ! Comme ça avait été facile et inattendu !* » (p.60)

Toutes les femmes sont pour Bel-Ami, facteur de richesse et d'élévation sociale. Par exemple, il séduit Mme Walter pour son argent. Celle-ci, pour garder l'amour de son amant, lui parle d'une affaire en Bourse que personne ne connaît et qui, selon son mari, va énormément rapporter. En suivant ses conseils, il se retrouvera à la tête d'un petit pécule de soixante-dix mille francs.

« Écoute, il y a une chose que tu peux faire sans emprunter de l'argent. Je voulais en acheter pour dix mille francs de cet emprunt, moi, pour me créer une petite cassette. Eh bien, j'en prendrai pour vingt mille ! Tu te mets de moitié. Tu comprends bien que je ne vais pas rembourser ça à Walter. Il n'y a donc rien à payer pour le moment. Si ça réussit, tu gagnes soixante-dix mille francs. Si ça ne réussit pas, tu me devras dix mille francs que tu me paieras à ton gré. »

*Il dit encore : *« Non, je n'aime guère ces combinaisons-là. » Alors, elle raisonna pour le décider, elle lui prouva qu'il engageait en réalité dix mille francs sur parole, qu'il courait des risques, par conséquent, qu'elle ne lui avançait rien puisque les déboursés étaient faits par la Banque Walter.*

Elle lui démontra en outre que c'était lui qui avait mené, dans La Vie Française, toute la campagne politique qui rendait possible cette affaire, qu'il serait bien naïf en n'en profitant pas.

Il hésitait encore. Elle ajouta :

« Mais songe donc qu'en vérité c'est Walter qui te les avance, ces dix mille francs, et que tu lui as rendu des services qui valent plus que ça.

– Eh bien, soit, dit-il. Je me mets de moitié avec toi. Si nous perdons, je te rembourserai dix mille francs. » (p.205-206)

Dans *Le Père Goriot*, afin de s'enrichir, Rastignac compte d'abord user de son pouvoir de séduction et trouver une femme. Mais, Vautrin le met en garde que les sentiments d'amour et l'argent s'excluent et qu'il faudra choisir et la vicomtesse de Beauséant lui donne ce conseil :

« Frappez sans pitié, vous serez craint. N'acceptez les hommes et les femmes que comme des chevaux de poste que vous laisserez crever à chaque relai ; vous arriverez ainsi au faite de vos désirs. Voyez-vous, vous ne serez rien ici si vous n'avez pas une femme qui s'intéresse à vous. Il vous la faut jeune, riche, élégante. Mais si vous avez un sentiment vrai, cachez-le comme un trésor ; ne le laissez jamais soupçonner, vous seriez perdu. Vous ne seriez plus le bourreau, vous deviendriez la victime. Si jamais vous aimez, gardez bien votre secret ! ne le livrez pas avant d'avoir bien su à qui vous ouvrirez votre cœur. » (p.55)

C'est Vautrin qui donne une véritable leçon d'arrivisme à Rastignac. Celui-ci a si bien compris la leçon, que le terme *Rastignac* désigne encore aujourd'hui « un jeune loup aux dents longues ».

Dans *Le Rouge et le Noir*, pour Julien Sorel, l'argent est un ascenseur social. Gagner le cœur de Mme Rênal c'est gagner une bataille sociale. Son mariage avec Mathilde est une victoire sur la noblesse, car il lui apporte argent, terres, titres et brevet de lieutenant. Mais son jeu est découvert, comme en témoigne la lettre de Mme de Rênal envoyée au Comte de la Mole :

« Ce que je dois à la cause sacrée de la religion et de la morale m'oblige, monsieur, à la démarche pénible que je viens accomplir auprès de vous ; une règle, qui ne peut faillir, m'ordonne de nuire en ce moment à mon prochain, mais afin d'éviter un plus grand scandale. La douleur que j'éprouve doit être surmontée par le sentiment du devoir. Il n'est que trop vrai, monsieur, la conduite de la personne au sujet de laquelle vous me demandez toute la vérité a pu sembler inexplicable ou même honnête. On a pu croire convenable de cacher ou de déguiser une partie de la réalité, la prudence le voulait aussi bien que la religion. Mais cette conduite, que vous désirez connaître, a été dans le fait extrêmement condamnable, et plus que je ne puis le dire. Pauvre et avide, c'est à l'aide de l'hypocrisie la plus consommée, et par la séduction d'une femme faible et malheureuse, que cet homme a cherché à se faire un état et à devenir quelque chose. C'est une partie de mon pénible devoir d'ajouter que je suis obligée de croire que M. J... n'a aucun principe de religion. En conscience, je suis contrainte de penser qu'un de ses moyens pour réussir dans une maison, est de chercher à séduire la femme qui a le principal crédit. Couvert par une apparence de désintéressement et par des phrases de roman, son grand et unique objet est de parvenir à disposer du maître de la maison et de sa fortune. Il laisse après lui le malheur et des regrets éternels », etc., etc., etc.. » (p.378-379)

Certains personnages bénéficient même, sans l'avoir cherché, de l'argent que leur procure la passion amoureuse d'un être pour lequel ils n'éprouvent rien. C'est le cas, dans *Eugénie Grandet*, où, Eugénie, amoureuse de Charles, charge le Président de Bonfons de liquider la succession de son oncle, avec son propre argent (Voir 2.1.3.1) :

« – Voici douze cent mille francs, monsieur le président, dit-elle en tirant un papier de son sein ; partez pour Paris, non pas demain, non pas cette nuit, mais à l'instant même. Rendez-vous chez monsieur des Grassins, sache-y le nom de tous les créanciers de mon oncle, rassemblez-les, payez tout ce que sa succession peut devoir, capital et intérêts à cinq pour cent depuis le jour de la dette jusqu'à celui du remboursement, enfin veillez à faire faire une quittance générale et notariée, bien en forme. » ((p.131)

« Le président prit la poste, et se trouvait à Paris le lendemain soir. Dans la matinée du jour qui suivit son arrivée, il alla chez des Grassins. Le magistrat convoqua les créanciers en l'Étude du notaire où étaient déposés les titres, et chez lequel pas un ne faillit à l'appel. Quoique ce fussent des créanciers, il faut leur rendre justice : ils furent exacts. Là, le président de Bonfons, au nom de mademoiselle Grandet, leur paya le capital et les intérêts dus. Le paiement des intérêts fut pour le commerce parisien un des événements les plus étonnants de l'époque. Quand la quittance fut enregistrée et des Grassins payé de ses soins par le don d'une somme de cinquante mille francs que lui avait allouée Eugénie, le président se rendit à l'hôtel d'Aubrion, et y trouva Charles au moment où il rentrait dans son appartement, accablé par son beau-père. Le vieux marquis venait de lui déclarer que sa fille ne lui appartiendrait qu'autant que tous les créanciers de Guillaume Grandet seraient soldés.

Le président lui remit d'abord la lettre suivante : « Mon cousin, monsieur le président de Bonfons s'est chargé de vous remettre la quittance de toutes les sommes dues par mon oncle et celle par laquelle je reconnais les avoir reçues de vous. On m'a parlé de faillite ! J'ai pensé que le fils d'un failli ne pouvait peut-être pas épouser mademoiselle d'Aubrion. Oui, mon cousin, vous avez bien jugé de mon esprit et de mes manières : je n'ai sans doute rien du monde, je n'en connais ni les calculs ni les mœurs, et ne saurais vous y donner les plaisirs que vous voulez y trouver. Soyez heureux, selon les conventions sociales auxquelles vous sacrifiez nos premières amours.

Pour rendre votre bonheur complet, je ne puis donc plus vous offrir que l'honneur de votre père. Adieu, vous aurez toujours une fidèle amie dans votre cousine, Eugénie. » (p.132-133)

2.1.3.3. L'argent de la prostitution

Nombres de romanciers ont centré leur récit autour de la prostituée. Mais, s'il est un roman où l'argent de la prostitution, est omniprésent, c'est bien *Manon Lescaut*. Même si, tout au long du roman, la prostitution est toujours exprimée en creux, Manon n'en est pas moins une courtisane, prostituée de rang élevé. Dans ce roman, l'argent est aussi présent que le désir amoureux. Dès sa rencontre avec Manon, des Grieux comprend que sans argent, plus de Manon. De son côté, la jeune fille se cherche des protecteurs et vit dans le luxe d'une fille entretenue., comme avec de B... , dont elle garde les cadeaux offerts :

« Pour me faire valoir davantage le sacrifice qu'elle me faisait de B..., elle résolut de ne pas garder avec lui le moindre ménagement. Je veux lui laisser ses meubles, me dit-elle : ils sont à lui ; mais j'emporterai, comme de justice, les bijoux, et près de soixante mille francs que j'ai tirés de lui depuis deux ans. Je ne lui ai donné nul pouvoir sur moi, ajouta-t-elle : ainsi nous pouvons demeurer sans crainte à Paris, en prenant une maison commode où nous vivrons heureusement. » (p.23)

A chaque fois que l'argent manque dans le couple, Manon trouve un nouveau protecteur. En effet, son désir de posséder argent et bijoux répond au désir qu'elle fait naître chez les hommes riches. Elle use de son corps comme d'une marchandise et fait de l'amour un marché, comme en témoigne, par exemple, la lettre qu'elle laisse à des Grieux et qui justifie sa vénalité :

« Je te jure, mon cher chevalier, que tu es l'idole de mon cœur, et qu'il n'y a que toi au monde que je puisse aimer de la façon dont je t'aime ; mais ne vois-tu pas, ma pauvre chère âme, que, dans l'état où nous sommes réduits, c'est une sottise vertu que la fidélité ? Crois-tu qu'on puisse être bien tendre lorsqu'on manque de pain ? La faim me causerait quelque méprise fatale ; je rendrais quelque jour le dernier soupir en croyant en pousser un d'amour. Je t'adore, compte là-dessus ; mais laisse-moi pour quelque temps le ménagement de notre fortune. Malheur à qui va tomber dans mes filets ! je travaille pour rendre mon chevalier riche et heureux. Mon frère t'apprendra des nouvelles de ta Manon, et qu'elle a pleuré de la nécessité de te quitter. » (p.35)

Grâce à ses charmes, Manon amène M. de G.M. à lui offrir une maison et à l'entretenir. Il la couvre de cadeaux :

« Le premier compliment du vieillard fut d'offrir à sa belle un collier, des bracelets et des pendants de perles, qui valaient au moins mille écus. Il lui compta ensuite, en beaux louis d'or, la somme de deux mille quatre cents livres, qui faisaient la moitié de la pension. Il assaisonna son présent de quantité de douceurs dans le goût de la vieille cour. Manon ne put lui refuser quelques baisers ; c'était autant de droits qu'elle acquérait sur l'argent qu'il lui mettait entre les mains. » (p.39-40)

Mais, tout en se prostituant, Manon reste libre. Elle ne cherche jamais à protéger son avenir par un contrat. Elle spéculer sur la folie de ses amants, sans jamais se lier à eux et considère comme justement acquis leurs cadeaux. C'est pourquoi, elle est toujours en quête d'argent. De son côté, des Grieux, accepté comme amant de cœur par Manon, fait tout pour que celle-ci ne lui soit pas infidèle et s'ingénie à trouver de l'argent. Mais, si au début, il recourt à des moyens honnêtes, il finit par s'avilir, en profitant des gains de Manon qui se prostitue.

Dans *Les Misérables*, Hugo nous offre une autre représentation de la prostitution avec le personnage de Fantine, mère abandonnée par son amant, qui est progressivement acculée à la prostitution pour subsister.

«Le fripier, qui avait repris presque tous les meubles, lui disait sans cesse : Quand me payeras-tu, coquine ? Que voulait-on d'elle, bon Dieu ! Elle se sentait traquée et il se développait en elle quelque chose de la bête farouche. Vers le même temps, le Thénardier lui écrivit que décidément il avait attendu avec beaucoup trop de bonté, et qu'il lui fallait cent francs, tout de suite ; sinon qu'il mettrait à la porte la petite Cosette, toute convalescente de sa grande maladie, par le froid, par les chemins, et qu'elle deviendrait ce qu'elle pourrait, et qu'elle crèverait, si elle voulait. – Cent francs, songea Fantine. Mais où y a-t-il un état à gagner cent sous par jour ? -Allons, dit-elle, vendons le reste.

L'infortunée se fit fille publique. »(t.1, 160)

Dans *L'Argent*, on apprend que, dans le monde de la spéculation, les amours se vivent sur abonnement. C'est ainsi que les prostituées sont payées au mois, comme Mademoiselle Chuchu, *« une maigre sauterelle du pavé parisien (p.61) »* entretenue par Flory ou la cocotte Germaine Cœur, entretenue par Jacoby, puis par Sédille :

« Il s'agissait de Germaine Cœur, une superbe fille de vingt-cinq ans, un peu indolente et molle, dans l'opulence de sa gorge, qu'un collègue de Mazaud, le juif Jacoby, entretenait au mois. Elle avait toujours été avec des boursiers, et toujours au mois, ce qui est commode pour des hommes très occupés, la tête embarrassée de chiffres, payant l'amour comme le reste, sans trouver le temps d'une vraie passion. » (p.61)

L'argent gagné à la Bourse permet de faire durer cet arrangement :

« Vers trois heures et demie, lorsque l'affiche eut été collée sur un pilier, tous deux hennirent, gloussèrent, imitèrent le chant du coq, dans le contentement de la belle opération qu'ils avaient réalisée, en trafiquant sur les ordres d'achat de Fayeux. C'était une paire de solitaires pour Chuchu qui tyrannisait maintenant Flory de ses exigences, et un semestre d'avance pour Germaine Cœur que Gustave avait fait la bêtise d'enlever définitivement à Jacoby, lequel venait de prendre au mois une écuyère de l'Hippodrome. » (p.246)

Quant à Saccard, il se laisse aussi aller à ce genre d'arrangement et se lie avec la baronne Sandorff, qui représente la vénalité dans toute sa splendeur.

« À quatre heures, lorsque Saccard arriva, la baronne Sandorff était déjà là, allongée sur la chaise longue, devant le feu. Elle se montrait d'habitude très exacte, en femme d'affaires qui sait le prix du temps. Les premières fois, il avait eu la désillusion de ne pas trouver l'ardente amoureuse qu'il espérait, chez cette femme si brune, aux paupières bleues, à la provocante allure de bacchante en folie. Elle était de marbre, lasse de son inutile effort à la recherche d'une sensation qui ne venait point, tout entière prise par le jeu, dont l'angoisse au moins lui chauffait le sang. Puis, l'ayant sentie curieuse, sans dégoût, résignée à la nausée, si elle croyait y découvrir un frisson nouveau, il l'avait dépravée, obtenant d'elle toutes les caresses. Elle causait Bourse, lui tirait des renseignements ; et, comme, le hasard aidant sans doute, elle gagnait depuis sa liaison, elle traitait un peu Saccard en fétiche, l'objet ramassé que l'on garde et que l'on baise, même malpropre, pour la chance qu'il vous porte. » (p.164)

Pour arriver à ses fins, elle multiplie les liaisons et les trahisons : prête à tout pour faire des gains : elle trahit Delcambre avec Saccard, Saccard avec Gundermann, Sabatani, puis Jantrou. Mais, Saccard, se lassant d'elle, finit par se faire un très beau cadeau : acheter les faveurs de Mme de Jeumont, courtisane qui a négocié sa nuit avec l'empereur 100 000 francs. Lui, l'obtient à 200 000 francs :

« Et, d'ailleurs, lui-même n'avait jamais connu de grandes passions, étant de ce monde de l'argent, trop occupé, dépensant autre part ses nerfs, payant l'amour au mois. Aussi, lorsque l'idée de la femme lui vint, sur le tas de ses nouveaux millions, ne songea-t-il qu'à en acheter une très cher, pour l'avoir devant tout Paris, comme il se serait fait cadeau d'un très gros brillant, simplement vaniteux de le piquer à sa cravate. Puis, n'était-ce pas là une excellente publicité ? un homme capable de mettre beaucoup d'argent à une femme, n'a-t-il pas dès lors une fortune cotée ? Tout de suite son choix tomba sur madame de Jeumont, chez qui il avait dîné deux ou trois fois avec Maxime. Elle était encore fort belle à trente-six ans, d'une beauté régulière et grave de Junon, et sa grande réputation venait de ce que l'empereur lui avait payé une nuit cent mille francs, sans compter la décoration pour son mari, un homme correct qui n'avait d'autre situation que ce rôle d'être le mari de sa femme. (...) Et Saccard, qu'excitait particulièrement l'envie de mordre à ce morceau d'empereur, alla jusqu'à deux cent mille francs, le mari ayant d'abord fait la moue sur cet ancien financier louche, le trouvant trop mince personnage et d'une immoralité compromettante. » (p.201)

« (...) Saccard entra, ayant au bras madame de Jeumont ; et le mari suivait. Quand ils parurent, les groupes s'écartèrent, on ouvrit un large passage à ce caprice de deux cent mille francs qui s'étalait, à ce scandale fait de violents appétits et de prodigalité folle. » (p.202-203)

Il arrive, plus rarement que des prostituées ne se fassent pas payer. C'est le cas, dans *Bel-Ami*, de Rachel : prostituée des Folies-Bergères, qui, tellement séduite par Duroy, lui offre ses services gratuitement (Voir p.47-48), car il n'a pas assez d'argent.

Enfin, *L'Argent* met en scène un personnage particulier : Mme Conin, la papetière, qui se donne une seule fois avec chaque homme et qui refuse tout paiement, car c'est pour son bon plaisir. Elle éconduit Saccard et celui-ci ne comprend pas pourquoi :

« – Pourquoi alors, dites pourquoi ?

– Mon Dieu ! c'est simple... Parce que vous ne me plaisez pas. Avec vous, jamais !

Et elle restait tout de même très aimable, l'air désolé de ne pouvoir le satisfaire.

– Voyons, reprit-il brutalement, ce sera ce que vous voudrez... Voulez-vous mille, voulez-vous deux mille, pour une fois, une seule fois ?

À chaque surenchère qu'il mettait, elle disait non de la tête, gentiment.

– Voulez-vous... Voyons, voulez-vous dix mille, voulez-vous vingt mille ?

Doucement, elle l'arrêta, en posant sa petite main sur la sienne.

– Pas dix, pas cinquante, pas cent mille ! Vous pourriez monter longtemps comme ça, ce serait non, toujours non... Vous voyez bien que je n'ai pas un bijou sur moi. Ah ! on m'en a offert, des choses, de l'argent, et de tout ! Je ne veux rien, est-ce que ça ne suffit pas, quand ça fait plaisir ? ... Mais comprenez donc que mon mari m'aime de tout son cœur, et que je l'aime aussi beaucoup, moi. C'est un très honnête homme, mon mari. Alors, bien sûr que je ne vais pas le tuer, en lui causant du chagrin... Qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse, de votre argent, puisque je ne peux pas le donner à mon mari ? Nous ne sommes pas malheureux, nous nous retirerons un jour avec une jolie fortune ; et, si ces messieurs me font tous l'amitié de continuer à se fournir chez nous, ça je l'accepte... Oh ! je ne me pose pas pour plus désintéressée que je ne suis. Si j'étais seule, je verrais. Seulement, encore un coup, vous ne vous imaginez pas que mon mari prendrait vos cent mille francs, après que j'aurais couché avec vous... Non, non ! pas pour un million ! » (p.202-203)

Avec elle, Saccard échoue, car il reste prisonnier de la logique du tout s'achète :

« Comment ! l'argent ne donnait donc pas tout ? Voilà une femme que d'autres avaient pour rien, et qu'il ne pouvait avoir, lui, en y mettant un prix fou ! Elle disait non, c'était sa volonté. Il en souffrait cruellement, dans son triomphe, comme d'un doute à sa puissance, d'une désillusion secrète sur la force de l'or, qu'il avait crue jusque-là absolue et souveraine. » (p.203)

2.1.4. L'argent des affaires

Les œuvres de notre corpus montrent comment s'organisent les mécanismes de la banque et permettent appréhender la manière dont les personnages les intériorisent.

2.1.4.1. Les effets de commerce

Dans *La Comédie humaine*, Balzac utilise abondamment le ressort des effets de commerce (les billets à ordre, lettres de change ou autres fidéicommiss). Ceux-ci, qui constituent une véritable monnaie dans les affaires, permettent plus de fluidité dans les transactions commerciales, mais aussi tout un système de circulations. En effet, par le jeu de l'endossement et du réendossement, l'effet de commerce peut être racheté par un tiers qui peut le revendre à l'infini, parfois à l'insu de l'emprunteur premier. Cette mécanique infernale est une source inépuisable de rebondissements puisque le débiteur peut se retrouver entre les mains de créanciers auxquels il n'a jamais emprunté d'argent, mais qui ont intérêt à le tenir par là. Ainsi, l'argent vit sa vie, à l'insu des personnages, comme le remarque Grandet : « *Vraiment les écus vivent et grouillent comme des hommes : ça va, ça vient, ça sue, ça produit.* » (p.100).

L'escompte et le réescompte (Voir [Le Saviez-vous ? N°2](#)), sont très souvent pratiqués dans les ouvrages de notre corpus. Dans *César Birotteau*, le parfumeur, ancien chef du comité d'escompte au tribunal, a la réputation « *de ne jamais escompter son papier et de prendre au contraire des valeurs sûres à ceux auxquels il pouvait être utile* » (p.26). Mais, sa faillite orchestrée par du Tillet l'amène à rechercher de l'argent :

«— Si la vérité était bannie de la terre, elle confierait son dernier mot à un caissier, dit du Tillet. N'avez-vous pas un intérêt chez le petit Popinot qui vient de s'établir ? dit-il après une horrible pause pendant laquelle la sueur emperla le front du parfumeur.

— Oui, dit naïvement Birotteau, croyez-vous que vous pourriez m'escompter sa signature pour une somme importante ?

— Apportez-moi cinquante mille francs de ses acceptations, je vous les ferai faire à un taux raisonnable chez un certain Gobseck, très doux quand il a beaucoup de fonds à placer, et il en a. » (p.159)

Mais, son oncle Pillerault l'édifie sur les dangers de la circulation des effets de commerce, lorsque celui-ci est tenté d'utiliser ceux d'Anselme Popinot :

« Tu colporterais vainement pendant huit jours les cinquante billets de Popinot sur tous les comptoirs ; tu essuyerais d'humiliants refus ; personne n'en voudrait ; rien ne prouve le nombre auquel tu les émets, et l'on s'attend te voir sacrifiant ce pauvre enfant pour ton salut. Tu aurais détruit en pure perte le crédit de la maison Popinot. Sais-tu ce que le plus hardi des escompteurs te donnerait de ces cinquante mille francs ? Vingt mille, vingt mille, entends-tu ? En commerce, il est des instants où il faut pouvoir se tenir devant le monde trois jours sans manger, comme si l'on avait une indigestion, et le quatrième on est admis au garde-manger du crédit. Tu ne peux pas vivre ces trois jours, tout est là. Mon pauvre neveu, du courage, il faut déposer ton bilan. Voici Popinot, me voilà, nous allons, aussitôt tes commis couchés, travailler ensemble afin de t'éviter ces angoisses.

— Mon oncle, dit le parfumeur en joignant les mains.

— César, veux-tu donc arriver à un bilan honteux où il n'y ait pas d'actif ? Ton intérêt chez Popinot te sauve l'honneur. » (p.172)

Dans *L'Argent*, la Méchain, qui a escompté les billets de sa cousine, veut les réescompter :

« – Vous voyez, madame, c'est par vingt sous, par quarante sous, que je lui ai prêté tout ça. Les dates y sont : le 20 juin, vingt sous ; le 27 juin, encore vingt sous ; le 3 juillet, quarante sous. Et, tenez ! elle a dû être malade à cette époque, parce que voici des quarante sous à n'en plus finir... Puis, il y avait Victor que j'habillais. J'ai mis un V devant toutes les dépenses faites pour le gamin... Sans compter que, lorsque Rosalie a été morte, oh ! bien salement, dans une maladie qui était une vraie pourriture, il est tombé complètement à ma charge. Alors, regardez ! j'ai mis cinquante francs par mois. C'est très raisonnable. Le père est riche, il peut bien donner cinquante francs par mois pour son garçon... Enfin, ça fait cinq mille quatre cent trois francs ; et, si nous ajoutons les six cents francs des billets, nous arrivons au total de six mille francs... Oui, tout pour six mille francs, voilà !

Malgré la nausée qui la pâlisait, madame Caroline fit une réflexion.

– Mais les billets ne vous appartiennent pas, ils sont la propriété de l'enfant.

– Ah ! pardon, reprit la Méchain aigrement, j'ai avancé de l'argent dessus. Pour rendre service à Rosalie, je les lui ai escomptés. Vous voyez derrière mon endos... C'est encore gentil de ma part de ne pas réclamer des intérêts... On réfléchira, ma bonne dame, on ne voudra pas faire perdre un sou à une pauvre femme comme moi. » (p.113-114)

La Méchain est une spécialiste du réescompte. Elle se procure des effets qui ont été réescomptés plusieurs fois et demande le remboursement au débiteur, moyennant des intérêts énormes. C'est ce qui arrive au journaliste Jordan :

« Depuis quelques mois, depuis que la Méchain avait enfin découvert qu'il écrivait sous son nom dans l'Espérance, il était traqué par Busch, pour les six billets de cinquante francs, signés autrefois à un tailleur. La somme de trois cents francs que représentaient les billets, il l'aurait encore payée ; mais ce qui l'exaspérait, c'était l'énormité des frais, ce total de sept cent trente francs quinze centimes, auquel était montée la dette. » (p.137)

Elle fait la chasse aux débiteurs. C'est à quoi pense Saccard en regardant son sac :

« Il savait que, fatalement, allaient tomber là les titres déclassés, les actions des sociétés mises en faillite, sur lesquelles les Pieds humides agiotent encore, des actions de cinq cents francs qu'ils se disputent à vingt sous, à dix sous, dans le vague espoir d'un relèvement improbable, ou plus pratiquement comme une marchandise scélérate, qu'ils cèdent avec bénéfice aux banqueroutiers désireux de gonfler leur passif. Dans les batailles meurtrières de la finance, la Méchain était le corbeau qui suivait les armées en marche ; pas une compagnie, pas une grande maison de crédit ne se fondait, sans qu'elle apparût, avec son sac, sans qu'elle flairât l'air, attendant les cadavres, même aux heures prospères des émissions triomphantes ; car elle savait bien que la déroute était fatale, que le jour du massacre viendrait, où il y aurait des morts à manger, des titres à ramasser pour rien dans la boue et dans le sang. » (p.11)

Dans ce trafic, elle est associée à Busch, dont l'une des plus grosses affaires est le trafic sur les valeurs dépréciées qu'il recherche avidement :

« (...) il les centralisait, il servait d'intermédiaire entre la petite Bourse des « Pieds humides » et les banqueroutiers, qui ont des trous à combler dans leur bilan ; aussi suivait-il les cours, achetant directement parfois, alimenté surtout par les stocks qu'on lui apportait. Mais, outre l'usure et tout un commerce caché sur les bijoux et les pierres précieuses, il s'occupait particulièrement de l'achat des créances. C'était là ce qui emplissait son cabinet à en faire craquer les murs, ce qui le lançait dans Paris, aux quatre coins, flairant, guettant, avec des intelligences dans tous les mondes. Dès qu'il apprenait une faillite, il accourait, rôdait autour du syndic, finissait par acheter tout ce dont on ne pouvait rien tirer de bon immédiatement. Il surveillait les études de notaire, attendait les ouvertures de successions difficiles, assistait aux adjudications des créances désespérées. Lui-même publiait des annonces, attirait les créanciers impatients qui aimaient mieux toucher

quelques sous tout de suite que de courir le risque de poursuivre leurs débiteurs. Et, de ces sources multiples, du papier arrivait, de véritables hottées, le tas sans cesse accru d'un chiffonnier de la dette : billets impayés, traités inexécutés, reconnaissances restées vaines, engagements non tenus. » (p.19)

Parmi toutes ces valeurs dépréciées, il procède à un triage minutieux et se lance dans la chasse aux débiteurs :

« Mais, parmi les insolubles, il suivait naturellement de plus près ceux qu'il sentait avoir des chances de fortune prochaine : son enquête dénudait les gens, pénétrait les secrets des familles, prenait note des parentés riches, des moyens d'existence, des nouveaux emplois surtout, qui permettaient de lancer des oppositions. Pendant des années souvent, il laissait ainsi mûrir un homme, pour l'étrangler au premier succès. Quant aux débiteurs disparus, ils le passionnaient plus encore, le jetaient dans une fièvre de recherches continuelles, l'œil sur les enseignes et sur les noms que les journaux imprimaient, quêtant les adresses comme un chien quête le gibier. Et, dès qu'il les tenait, les disparus et les insolubles, il devenait féroce, les mangeait de frais, les vidait jusqu'au sang, tirant cent francs de ce qu'il avait payé dix sous, en expliquant brutalement ses risques de joueur, forcé de gagner avec ceux qu'il empoignait ce qu'il prétendait perdre sur ceux qui lui filaient entre les doigts, ainsi qu'une fumée.

Dans cette chasse aux débiteurs, la Méchain était une des aides que Busch aimait le mieux à employer (...).» (p.19-20)

La Méchain et Busch sont deux personnages sont des êtres cupides. Leurs trafics les apparentent à des vampires, comme dans l'affaire du journaliste Jordan :

« Très inquiet, Jordan se précipita. Depuis quelques mois, depuis que la Méchain avait enfin découvert qu'il écrivait sous son nom dans l'Espérance, il était traqué par Busch, pour les six billets de cinquante francs, signés autrefois à un tailleur. La somme de trois cents francs que représentaient les billets, il l'aurait encore payée ; mais ce qui l'exaspérait, c'était l'énormité des frais, ce total de sept cent trente francs quinze centimes, auquel était montée la dette. Pourtant, il avait pris un arrangement, s'était engagé à donner cent francs par mois ; et, comme il ne le pouvait pas, son jeune ménage ayant des besoins plus pressants, chaque mois les frais montaient davantage, les ennuis recommençaient, intolérables. En ce moment, il en était de nouveau à une crise aiguë. » (p.137)

L'insuffisance chronique des liquidités, outre ses conséquences naturellement inflationnistes, handicape l'industrie et le commerce, ralentit la croissance et provoque des faillites artificielles semblables à celle de Birotteau. Pas moins de sept pages de *César Birotteau* sont consacrées au mécanisme de la faillite (p.186-196).

2.1.4.2. Le prêt d'intérêt (usure) et le prêt sur gage

Si la population, majoritairement catholique, éprouve encore une réelle aversion pour le crédit, aggravée par les souvenirs traumatisants de la banqueroute de Law et de la faillite des assignats, le XIX^e connaît une telle pénurie d'argent liquide que chacun finit par recourir aux instruments de crédit pour subsister, vivre au quotidien ou bien investir. La société française passe de la crainte de l'usure à la promotion du crédit. La littérature se fait l'écho de cet endettement généralisé. Dans *La Comédie Humaine*, l'emprunt et l'intérêt d'emprunt est un thème essentiel. Nombre de dettes permettent, d'un roman à l'autre, d'assurer le lien entre les différents récits de cette œuvre. Si le mode habituel de la dette est un emprunt de la banque, pour la confidentialité et pour accélérer le processus, il s'agit le plus souvent d'un emprunt auprès d'un usurier. Balzac a mis en scène deux célèbres usuriers : Gobseck et

Vautrin, qui reviennent d'un roman à l'autre. Dans *Le Père Goriot*, le premier est présenté comme « *un fier drôle ! capable de faire des dominos avec les os de son père, un Juif, un Arabe, un Grec, un Bohémien, un homme qu'on serait bien embarrassé de dévaliser, il met ses écus à la banque.* » (p.28). C'est avec lui qu'Anastasie, la fille du père Goriot, traite :

« – Pour sauver la vie de Maxime, enfin pour sauver tout mon bonheur, reprit la comtesse encouragée par ces témoignages d'une tendresse chaude et palpitante, j'ai porté chez cet usurier que vous connaissez, un homme fabriqué par l'enfer, que rien ne peut attendrir, ce monsieur Gobseck, les diamants de famille auxquels tient tant monsieur de Restaud, les siens, les miens, tout, je les ai vendus. Vendus ! comprenez-vous ? il a été sauvé ! Mais, moi, je suis morte. Restaud a tout su. » (p.163)

Dans *Eugénie Grandet*, le père Grandet est non seulement viticulteur, marchand de bois, promoteur immobilier, mais il est aussi avare, usurier et spéculateur.

« Financièrement parlant, monsieur Grandet tenait du tigre et du boa : il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus ; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement, comme le serpent qui digère, impassible, froid, méthodique. Personne ne le voyait passer sans éprouver un sentiment d'admiration mêlé de respect et de terreur. Chacun dans Saumur n'avait-il pas senti le déchirement poli de ses griffes d'acier ? à celui-ci maître Cruchot avait procuré l'argent nécessaire à l'achat d'un domaine, mais à onze pour cent ; à celui-là monsieur des Grassins avait escompté des traites, mais avec un effroyable prélèvement d'intérêts. » (p.5)

Dans *Madame Bovary*, contrairement au point de vue bourgeois, Emma accepte de s'endetter auprès du marchand-usurier Lheureux. Pour elle, le crédit n'a que des significations positives : il lui apporte puissance, indépendance, accès à des biens luxueux, nouveau positionnement social. Comme le paiement se fera plus tard, pour elle, le crédit est magique : il lui permet de s'offrir tout, tout de suite. Lheureux fait tout pour lui faire oublier la dimension économique de leur relation et cherche uniquement à augmenter son capital. Il a intérêt qu'Emma s'endette. Après la vente de sa maison de Barneville (Voir 2.1.6.3.), il pousse encore Emma à la dépense :

« Elle toucha la moitié de la somme immédiatement, et, quand elle fut pour solder son mémoire, le marchand lui dit : – Cela me fait de la peine, parole d'honneur, de vous voir vous dessaisir tout d'un coup d'une somme aussi conséquente que celle-là. Alors, elle regarda les billets de banque ; et, rêvant au nombre illimité de rendez-vous que ces deux mille francs représentaient : – Comment ! comment ! balbutia-t-elle. Oh ! reprit-il en riant d'un air bonhomme, on met tout ce que l'on veut sur les factures. Est-ce que je ne connais pas les ménages ? Et il la considérait fixement, tout en tenant à sa main deux longs papiers qu'il faisait glisser entre ses ongles. Enfin, ouvrant son portefeuille, il étala sur la table quatre billets à ordre, de mille francs chacun. – Signez-moi cela, dit-il, et gardez tout. Elle se récria, scandalisée. – Mais, si je vous donne le surplus, répondit effrontément M. Lheureux, n'est-ce pas vous rendre service, à vous ? Et, prenant une plume, il écrivit au bas du mémoire : « Reçu de madame Bovary quatre mille francs. »

– Qui vous inquiète, puisque vous toucherez dans six mois l'arriéré de votre baraque, et que je vous place l'échéance du dernier billet pour après le paiement ? Emma s'embarassait un peu dans ses calculs, et les oreilles lui tintaient comme si des pièces d'or, s'éventrant de leurs sacs, eussent sonné tout autour d'elle sur le parquet. Enfin Lheureux expliqua qu'il avait un sien ami Vinçart, banquier à Rouen, lequel allait escompter ces quatre billets, puis il remettrait lui-même à Madame le surplus de la dette réelle. Mais au lieu de deux mille francs, il n'en apporta que dix-huit cents, car l'ami Vinçart (comme de juste) en avait prélevé deux cents, pour frais de commission et d'escompte. Puis il réclama négligemment une quittance. – Vous comprenez..., dans le commerce..., quelquefois... Et avec la date, s'il vous plaît, la date. Un horizon de fantaisies réalisables s'ouvrit alors devant Emma. Elle eut assez de prudence pour mettre en réserve mille écus, avec quoi furent payés, lorsqu'ils échurent, les trois premiers billets ; mais le quatrième, par hasard, tomba dans la maison un jeudi, et

Charles, bouleversé, attendit patiemment le retour de sa femme pour avoir des explications. (...) Cependant, à force d'acheter, de ne pas payer, d'emprunter, de souscrire des billets, puis de renouveler ces billets, qui s'enflaient à chaque échéance nouvelle, elle avait fini par préparer au sieur Lheureux un capital, qu'il attendait impatiemment pour ses spéculations. » (p.217)

Lheureux fait preuve d'une maîtrise excellente de son métier d'usurier. Il arrive même à ce que Charles signe un crédit pour les dettes actives d'Emma et qu'il emprunte à nouveau de l'argent, sous forme d'un crédit.

Dans *La Curée*, Saccard se lie avec un usurier, Larsonneau :

« Il prêtait surtout à usure. Ce n'était plus l'usurier de la vieille école, déguenillé, malpropre, aux yeux blancs et muets comme des pièces de cent sous, aux lèvres pâles et serrées comme les cordons d'une bourse. Lui, souriait, avait des œillades charmantes, se faisait habiller chez Dusautoy, allait déjeuner chez Brébant avec sa victime, qu'il appelait : « Mon bon, » en lui offrant des havanes au dessert. Au fond, dans ses gilets qui le pinçaient à la taille, Larsonneau était un terrible monsieur qui aurait poursuivi, le paiement d'un billet jusqu'au suicide du signataire, sans rien perdre de son amabilité. » (p.120-121)

Dans *L'Argent*, c'est Busch qui représente l'usurier malhonnête, comme lorsqu'il traite avec l'épouse du journaliste Jordan :

« (...) dès neuf heures, comme Jordan venait de partir pour toute une enquête sur un accident dont il devait rendre compte, Marcelle, à peine débarbouillée, encore en camisole, avait eu la stupeur de voir tomber chez eux Busch, en compagnie de deux messieurs très sales, peut-être des huissiers, peut-être des bandits, ce qu'elle n'avait jamais pu décider au juste. Cet abominable Busch, sans doute abusant de ce qu'il ne trouvait là qu'une femme, déclarait qu'ils allaient tout saisir, si elle ne le payait pas sur-le-champ. (...) Ainsi qu'elle le criait avec une bravoure guerrière, il faudrait lui marcher sur le corps ; et elle traitait Busch de canaille et de voleur, à la volée : oui ! un voleur, qui n'avait pas honte de réclamer sept cent trente francs quinze centimes, sans compter les nouveaux frais, pour une créance de trois cents francs, une créance achetée par lui cent sous, au tas, avec des chiffons et de la vieille ferraille ! Dire qu'ils avaient déjà, par acomptes, donné quatre cents francs, et que ce voleur là parlait d'emporter leurs meubles, en paiement des trois cents et tant de francs qu'il voulait leur voler encore ! Et il savait parfaitement qu'ils étaient de bonne foi, qu'ils l'auraient payé tout de suite, s'ils avaient eu la somme. Et il profitait de ce qu'elle était seule, incapable de répondre, ignorante de la procédure, pour l'effrayer et la faire pleurer. Canaille ! voleur ! voleur ! Furieux, Busch criait plus haut qu'elle, se tapait violemment la poitrine : est-ce qu'il n'était pas un honnête homme ? est-ce qu'il n'avait pas payé la créance de bel et bon argent ? Il était en règle avec la loi, il entendait en finir. » (p.213)

Par contre, dans *César Birotteau*, le parfumeur tente de recourir aux banques pour obtenir un crédit, et non pas à un usurier, Mais, lors de sa démarche auprès de François Keller, deux types de capitalisme s'affrontent : le capitalisme traditionnel, celui de César, qui ne dépasse pas ses possibilités immédiates et le capitalisme naissant, celui des Keller, un capitalisme faisant appel aux banques et risquant des investissements à long terme. César a honte d'emprunter. Pour lui, c'est un signe de faiblesse.

« Sur le bureau de François Keller gisaient des liasses d'effets, de lettres de change, de circulaires commerciales. Keller s'assit et se mit à signer rapidement les lettres qui n'exigeaient aucun examen.

– Monsieur, à quoi dois-je l'honneur de votre visite ? lui dit-il. (...)

– Monsieur, voici le fait, reprit-il. Je me suis engagé dans une affaire territoriale, en dehors de mon commerce... (...)

– Je suis acquéreur pour moitié des terrains situés autour de la Madeleine.

– Oui, j'ai entendu parler chez Nucingen de cette immense affaire engagée par la maison Claparon.

– Eh ! bien, reprit le parfumeur, un crédit de cent mille francs, garanti par ma moitié dans cette affaire, ou par mes propriétés commerciales, suffirait à me conduire au moment où je réaliserai des bénéfices que doit donner prochainement une conception de pure parfumerie. S'il était nécessaire, je vous couvrirais par des effets d'une nouvelle maison, la maison Popinot, une jeune maison qui...

Keller parut se soucier fort peu de la maison Popinot, et Birotteau comprit qu'il s'engageait dans une mauvaise voie ; il s'arrêta, puis, effrayé du silence, il reprit : – Quant aux intérêts, nous...

– Oui, oui, dit le banquier, la chose peut s'arranger, ne doutez pas de mon désir de vous être agréable. Occupé comme je le suis, j'ai les finances européennes sur les bras, et la chambre prend tous mes moments, vous ne serez pas étonné d'apprendre que je laisse étudier une foule d'affaires à mes bureaux. Allez voir, en bas, mon frère Adolphe, expliquez-lui la nature de vos garanties ; s'il approuve l'opération, vous reviendrez avec lui demain ou après-demain à l'heure où j'examine à fond les affaires, à cinq heures du matin. Nous serons heureux et fiers d'avoir obtenu votre confiance, vous êtes un de ces royalistes conséquents dont on peut être l'ennemi politique, mais dont l'estime est flatteuse... » (p.138-139)

Mais, Adolphe Keller lui refuse le prêt :

« Enchanté de voir faillir un adjoint au maire de leur arrondissement, un homme décoré de la veille, un homme du pouvoir, Adolphe dit alors nettement à Birotteau qu'il ne pouvait ni lui ouvrir un compte ni rien dire en sa faveur à son frère François, le grand orateur. Si François se laissait aller à d'imbéciles générosités en secourant les gens d'une opinion contraire à la sienne et ses ennemis politiques, lui, Adolphe, s'opposerait de tout son pouvoir à ce qu'il fît un métier de dupe, et l'empêcherait de tendre la main à un vieil adversaire de Napoléon, un blessé de Saint-Roch. Birotteau exaspéré voulut dire quelque chose de l'avidité de la haute banque, de sa dureté, de sa fausse philanthropie ; mais il fut pris d'une si violente douleur qu'il put à peine balbutier quelques phrases sur l'institution de la Banque de France où les Keller puisaient.

– Mais, dit Adolphe Keller, la Banque ne fera jamais un escompte qu'un simple banquier refuse.

– La Banque, dit Birotteau, m'a toujours paru manquer à sa destination quand elle s'applaudit, en présentant le compte de ses bénéfices, de n'avoir perdu que cent ou deux cent mille francs avec le commerce parisien, elle en est la tutrice.

Adolphe se prit à sourire en se levant par un geste d'homme ennuyé.

– Si la Banque se mêlait de commanditer les gens embarrassés sur la place la plus friponne et la plus glissante du monde financier, elle déposerait son bilan au bout d'un an. Elle a déjà beaucoup de peine à se défendre contre les circulations et les fausses valeurs, que serait-ce s'il fallait étudier les affaires de ceux qui voudraient se faire aider par elle ! » (p.142)

Les dettes peuvent enfler, à tel point que le protagoniste ne puisse en interrompre le mouvement. C'est ainsi que César, impuissant face au gonflement de son passif, est acculé à la faillite. Il doit alors affronter ses créanciers, mais son oncle lui épargne bien des tracas :

« Pour qui comprend les vanités et les faiblesses qui dans chaque sphère sociale atteignent l'homme, n'était-ce pas un horrible supplice pour ce pauvre homme que de revenir en failli dans le Palais-de-Justice commercial où il était entré juge ? d'aller recevoir des avanies là où il était allé tant de fois remercié des services qu'il avait rendus ? Lui Birotteau, dont les opinions inflexibles à l'égard des faillis étaient connues de tout le commerce parisien, lui qui avait dit : « – On est encore honnête homme en déposant son bilan, mais l'on sort fripon d'une assemblée de créanciers ! » (...)

Pillerault, cet homme si fort par la simplicité de sa vie, comprenait la faiblesse. Il résolut d'éviter à Birotteau les angoisses auxquelles il pouvait succomber dans la scène terrible de sa comparution devant les créanciers, scène inévitable ! La loi, sur ce point, est précise, formelle, exigeante. Le négociant qui refuse de comparaître peut, pour ce seul fait, être traduit en police correctionnelle, sous la prévention de banqueroute simple. Mais si la loi force le failli à se présenter, elle n'a pas le pouvoir d'y faire venir le créancier. Une assemblée de créanciers n'est une cérémonie importante que dans des cas déterminés : par exemple, s'il y a lieu de déposséder un fripon et de faire un contrat d'union, s'il y a dissidence entre des créanciers favorisés et des créanciers lésés, si le concordat

est ultra-voleur et que le failli ait besoin d'une majorité douteuse. Mais dans le cas d'une faillite où tout est réalisé, comme dans le cas d'une faillite où le fripon a tout arrangé, l'assemblée est une formalité.

Pillerault alla prier chaque créancier l'un après l'autre de signer une procuration pour son agrée. (...) Pillerault finit par réduire cette formidable assemblée à trois agrées, à lui-même, à Ragon, aux deux Syndics et au Juge-Commissaire. » (p.196-197)

Mais, la dette sera rééquilibrée, car César va travailler jusqu'à rembourser ses créanciers. En cela, il se conforme à une pratique bourgeoise très forte : pas de dettes !

Le prêt sur gage est un prêt fait après dépôt d'un bien en garantie. Son montant est proportionnel à la valeur du bien déposé. Les personnages de notre corpus font des prêts sur gage soit au Mont-de-Piété, soit chez des prêteurs sur gages (le plus souvent des usuriers).

Dans *Les Misérables*, Thénardier a recours au Mont-de-piété :

« Grâce aux cinquante-sept francs de la voyageuse, Thénardier avait pu éviter un protêt et faire honneur à sa signature. Le mois suivant ils eurent encore besoin d'argent ; la femme porta à Paris et engagea au mont-de-piété le trousseau de Cosette pour une somme de soixante francs. » (t.1, p.133-134)

Il en est de même de Bianchon, dans *Le Père Goriot* :

« Eugène remonta rapidement chez le père Goriot.

– Bianchon, l'argent de la montre ?

– Il est là sur la table, il en reste trois cent soixante et quelques francs. J'ai payé sur ce qu'on m'a donné tout ce que nous devons. La reconnaissance du Mont-de-Piété est sous l'argent. » (p.195) (Le Père Goriot)

Ou encore de Mme Bovary :

« Un jour, elle tira de son sac six petites cuillers en vermeil (c'était le cadeau de nocces du père Rouault), en le priant d'aller immédiatement porter cela, pour elle, au mont-de-piété ; et Léon obéit, bien que cette démarche lui déplût. Il avait peur de se compromettre. » (p.215) (Mme Bovary)

Quant au père Goriot, il recourt à Gobseck, le célèbre usurier-prêteur sur gages de *La Comédie humaine* :

« Anastasie ne doit pas être au-dessous de sa cadette. Et puis elle est si noyée de larmes, ma pauvre fille ! J'ai été si humilié de n'avoir pas eu douze mille francs hier, que j'aurais donné le reste de ma misérable vie pour racheter ce tort-là. Voyez-vous, j'avais eu la force de tout supporter ; mais mon dernier manque d'argent m'a crevé le cœur. Oh ! oh ! je n'en ai fait ni un ni deux ! je me suis rafistolé, requinqué ; j'ai vendu pour six cents francs de couverts et de boucles, puis j'ai engagé, pour un an, mon titre de rente viagère contre quatre cents francs une fois payés, au papa Gobseck. Bah ! je mangerai du pain ! ça me suffisait quand j'étais jeune, ça peut encore aller. Au moins elle aura une belle soirée, ma Nasie. Elle sera pimpante. J'ai le billet de mille francs là sous mon chevet. Ça me réchauffe d'avoir là sous la tête ce qui va faire plaisir à la pauvre Nasie. » (p.174)

2.1.4.3. Les valeurs mobilières (actions et obligations)

Dans la société française du Second Empire, c'est dans les banques et à la Bourse que réside le pouvoir financier moderne. L'argent gagné par l'activité bancaire et boursière se présente,

dans notre corpus, sous plusieurs formes, dont l'obligation et l'action, qui sont des valeurs mobilières, c'est-à-dire, une catégorie de titres financiers (Voir [Le Saviez-vous ? N°3](#)).

Dans *L'Argent*, sont décrits les mécanismes financiers de la Bourse, à travers la création de la Banque Universelle par Saccard. Alors que Mme Caroline cherche un placement sûr, elle le voit dans les obligations. Saccard lui explique que ce n'est pas un bon choix et lui montre bien la différence entre une obligation et une action :

« Vous ne savez pas ce que je voudrais, moi ? ce serait qu'à la place de ces actions, ces cinquante mille actions que vous allez lancer, vous n'émettiez que des obligations. Oh ! vous voyez que je suis très forte, depuis que je lis le Code, je n'ignore plus qu'on ne joue pas sur une obligation, qu'un obligataire est un simple prêteur qui touche tant pour cent sur son prêt, sans être intéressé dans les bénéfices, tandis que l'actionnaire est un associé courant la chance des bénéfices et des pertes... Dites, pourquoi pas des obligations, ça me rassurerait tant, je serais si heureuse ! » (p.85) »

« – Des obligations, des obligations ! mais jamais !... Que voulez-vous fiche avec des obligations ? C'est de la matière morte... » (p. 86)

Répondant à Mme Caroline sur sa demande d'obligations, Saccard défend les actions et, par-là, la spéculation :

« Notre Banque Universelle, mon Dieu ! elle va être d'abord la maison classique qui traitera de toutes affaires de banque, de crédit et d'escompte, recevra des fonds en comptes courants, contractera, négociera ou émettra des emprunts. Seulement, l'outil que j'en veux faire surtout, c'est une machine à lancer les grands projets de votre frère : là sera son véritable rôle, ses bénéfices croissants, sa puissance peu à peu dominatrice. Elle est fondée, en somme, pour prêter son concours à des sociétés financières et industrielles, que nous établirons dans les pays étrangers, dont nous placerons les actions, qui nous devront la vie et nous assureront la souveraineté... Et, devant cet avenir aveuglant de conquêtes, vous venez me demander s'il est permis de se syndiquer et d'avantager d'une prime les syndicaux, quitte à la porter au compte de premier établissement ; vous vous inquiétez des petites irrégularités fatales, des actions non souscrites, que la société fera bien de garder, sous le couvert d'un prête-nom ; enfin, vous partez en guerre contre le jeu, contre le jeu, Seigneur ! qui est l'âme même, le foyer, la flamme de cette géante mécanique que je rêve !... » (p.86-87)

Plusieurs personnes vont donc acheter des actions, dans l'espoir d'un bon placement, à l'instar de la comtesse de Beauvilliers qui veut placer l'argent de sa fille :

« Saccard, alors, pour lui éviter toute gêne, renchérit, s'enflamma.

– Mais, madame, personne ne vit plus de la terre... L'ancienne fortune domaniale est une forme caduque de la richesse, qui a cessé d'avoir sa raison d'être. Elle était la stagnation même de l'argent, dont nous avons décuplé la valeur, en le jetant dans la circulation, et par le papier-monnaie, et par les titres de toutes sortes, commerciaux et financiers. C'est ainsi que le monde va être renouvelé, car rien n'était possible sans l'argent, l'argent liquide qui coule, qui pénètre partout, ni les applications de la science, ni la paix finale, universelle... Oh ! la fortune domaniale ! elle est allée rejoindre les pataches. On meurt avec un million de terres, on vit avec le quart de ce capital placé dans de bonnes affaires, à quinze, vingt et même trente pour cent.

Doucement, avec sa tristesse infinie, la comtesse hocha la tête.

– Je ne vous entends guère, et, je vous l'ai dit, je suis restée d'une époque où ces choses effrayaient, comme des choses mauvaises et défendues... Seulement, je ne suis pas seule, je dois surtout songer à ma fille. Depuis quelques années, j'ai réussi à mettre de côté, oh ! une petite somme...

Sa rougeur reparaisait.

– Vingt mille francs, qui dorment chez moi, dans un tiroir. Plus tard, j'aurais peut-être un remords de les avoir laissés ainsi improductifs ; et, puisque votre œuvre est bonne, ainsi que me l'a confié mon amie, puisque vous allez travailler à ce que nous souhaitons tous, de nos vœux les plus ardents, je me risque... Enfin, je vous serai reconnaissante, si vous pouvez me réserver des actions de votre banque, pour une somme de dix à douze mille francs. J'ai tenu à ce que ma fille m'accompagnât, car je ne vous cache pas que cet argent est à elle. » (p.95)

C'est ainsi que La Banque Universelle est créée, alors même que les actions ont été distribuées avant leur émission (Voir 2.1.6.3.) :

« Ce fut le surlendemain, le 5 octobre, que Saccard, assisté d'Hamelin et de Daigremont, se rendit chez maître Lelorrain, notaire, rue Sainte-Anne ; et l'acte fut reçu, qui constituait, sous la dénomination de société de la Banque Universelle, une société anonyme, au capital de vingt-cinq millions, divisé en cinquante mille actions de cinq cents francs chacune, dont le quart seul était exigible. » (p.98

« L'assemblée générale constitutive n'eut lieu que la semaine suivante, rue Blanche, dans la salle d'un petit bal qui avait fait faillite, et où un industriel tâchait d'organiser des expositions de peinture. Déjà, les syndicataires avaient placé celles des actions souscrites par eux, qu'ils ne gardaient pas ; et il vint cent vingt-deux actionnaires, représentant près de quarante mille actions, ce qui aurait dû donner un total de deux mille voix, le chiffre de vingt actions étant nécessaire pour avoir le droit de siéger et de voter. Cependant, comme un actionnaire ne pouvait exprimer plus de dix voix, quel que fût le chiffre de ses titres, le nombre exact des suffrages fut de seize cent quarante-trois.

Saccard tint absolument à ce qu'Hamelin présidât. Lui, s'était volontairement perdu dans le troupeau. Il avait inscrit l'ingénieur, et s'était inscrit lui-même, chacun pour cinq cents actions, qu'il devait payer par un jeu d'écritures. Tous les syndicataires étaient là (...). À l'unanimité des voix, on reconnut sincère la déclaration de la souscription intégrale du capital, ainsi que celle du versement des cent vingt-cinq francs par action. Puis, solennellement, on déclara la société constituée. Le conseil d'administration fut ensuite nommé : il devait se composer de vingt membres qui, outre les jetons de présence, chiffrés à un total annuel de cinquante mille francs, auraient à toucher, d'après un article des statuts, le dix pour cent sur les bénéfices. » (p.99)

Puis, quelques temps plus tard, le capital de la Banque Universelle est doublé, grâce à l'émission d'actions nouvelles, dont l'achat est réservé aux premiers actionnaires :

« Enfin, après ces promesses d'un avenir glorieux, le rapport concluait à l'augmentation du capital. On le doublait, on l'élevait de vingt-cinq à cinquante millions. Le système d'émission adopté était le plus simple du monde, pour qu'il entrât aisément dans toutes les cervelles : cinquante mille actions nouvelles seraient créées, et on les réserverait titre pour titre aux porteurs des cinquante mille actions primitives ; de façon qu'il n'y aurait pas même de souscription publique. Seulement, ces actions nouvelles seraient de cinq cent vingt francs, dont une prime de vingt francs, formant au total une somme d'un million, qu'on porterait au fonds de réserve. Il était juste et prudent de frapper les actionnaires de ce petit impôt, puisqu'on les avantageait. D'ailleurs, le quart seul des actions était exigible, plus la prime. » (p.129)

Le bilan est excellent :

« Dans l'assemblée générale qui avait eu lieu à la fin d'avril, le bilan présenté portait, pour l'année 1864, un bénéfice de neuf millions, en y comprenant les vingt francs de prime sur chacune des cinquante mille actions nouvelles, lors du doublement du capital. On avait amorti complètement le compte de premier établissement, servi aux actionnaires leur cinq pour cent et aux administrateurs leur dix pour cent, laissé à la réserve une somme de cinq millions, outre le dix pour cent réglementaire ; et, avec le million qui restait, on était arrivé à distribuer un dividende de dix francs par action. C'était un beau résultat, pour une société qui n'avait pas deux ans d'existence. » (p.155)

Mais, Saccard, de plus en plus audacieux et voulant donner un nouvel élan à la Banque Universelle, fait accepter une seconde augmentation de capital :

« (...) on le doublait encore, on l'élevait de cinquante à cent millions, en créant cent mille actions nouvelles, exclusivement réservées aux actionnaires, titre pour titre. Seulement, cette fois, les titres étaient émis à 675 francs, soit une prime de 175 francs, destinée à être versée au fonds de réserve. Les succès croissants, les affaires heureuses déjà faites, surtout les grandes entreprises que l'Universelle allait lancer, étaient les raisons invoquées pour justifier cette énorme augmentation du capital, doublé ainsi coup sur coup ; car il fallait bien donner à la maison une importance et une solidité en rapport avec les intérêts qu'elle représentait. D'ailleurs, le

résultat fut immédiat : les actions qui, depuis des mois, restaient stationnaires, à la Bourse, au cours moyen de sept cent cinquante, montèrent à neuf cents, en trois jours. » (p.155)

L'enrichissement de l'actionnaire est permis par les variations du cours des actions, qui viennent du rapport entre l'offre et la demande. Si la demande est plus forte que l'offre, le cours des actions s'envole. L'actionnaire peut alors décider de réaliser, c'est-à-dire de revendre, ses actions à leur prix de vente actuel : il empoche alors une *différence*. C'est ce que constate Déjoie :

« (...) il venait de s'exalter en calculant que ses huit actions, au cours de sept cent cinquante francs, lui donnaient déjà un gain de douze cents francs : ce qui, joint au capital, lui faisait cinq mille deux cents francs. Plus que cent francs de hausse, et il avait les six mille francs rêvés, la dot que le cartonnier exigeait pour laisser son fils épouser la petite. » (p.143)

De son côté, la comtesse de Beauvilliers fait le compte de la valeur de ses actions :

« (...) elle avait pris cent actions, qui, doublées lors de la première augmentation du capital, et doublées encore lors de la seconde, faisaient aujourd'hui un total de quatre cents actions, sur lesquelles elle avait versé, primes comprises, la somme de quatre-vingt-sept mille francs. En dehors de ses vingt mille francs d'économies, elle avait donc dû, pour payer cette somme, emprunter soixante-dix mille francs sur sa ferme des Aublets. » (p.184)

Ayant un acquéreur pour sa ferme, elle souhaite participer à l'émission des nouvelles actions et demande conseil à Saccard, qui lui fait des calculs auxquels elle ne comprend pas grand-chose :

« L'action sera de huit cent cinquante francs, avec la prime... Voyons, nous disons que vous avez quatre cents actions. Il va donc vous en être attribué deux cents, ce qui vous obligera à un versement de cent soixante-dix mille francs. Mais tous vos titres seront libérés, vous aurez six cents actions bien à vous, ne devant rien à personne.

Elles ne comprenaient pas, il dut leur expliquer cette libération des titres, à l'aide de la prime ; et elles restaient un peu pâles, devant ces gros chiffres, oppressées à l'idée du coup d'audace qu'il fallait risquer.

– Comme argent, murmura enfin la mère, ce serait bien cela... On m'offre deux cent quarante mille francs des Aublets, qui en valaient autrefois quatre cent mille ; de sorte que, lorsque nous aurions remboursé la somme empruntée déjà, il nous resterait juste de quoi faire le versement... Mais, mon Dieu ! quelle terrible chose, cette fortune déplacée, toute notre existence jouée ainsi !

Et ses mains tremblaient, il y eut un silence, pendant lequel elle songeait à cet engrenage qui lui avait pris d'abord ses économies, puis les soixante-dix mille francs empruntés, et qui menaçait maintenant de lui prendre la ferme entière. Son ancien respect de la fortune domaniale, en labours, en prés, en forêts, sa répugnance pour le trafic sur l'argent, cette basse besogne de juifs, indigne de sa race, revenaient et l'angoissaient, à cette minute décisive où tout allait être consommé. Muette, sa fille la regardait, de ses yeux ardents et purs.

Saccard eut un sourire encourageant.

– Dame ! il est bien certain qu'il faut que vous ayez confiance en nous... Seulement, les chiffres sont là. Examinez-les, et toute hésitation me semble dès lors impossible... Admettons que vous fassiez l'opération, vous avez donc six cents actions, qui, libérées, vous ont coûté la somme de deux cent cinquante-sept mille francs. Or, elles sont aujourd'hui au cours moyen de treize cents francs, ce qui vous fait un total de sept cent quatre-vingt mille francs. Déjà, vous avez plus que triplé votre argent... Et ça continuera, vous verrez la hausse, après l'émission ! Je vous promets le million avant la fin de l'année. » (p.184-185)

Finalement, le cours de l'action de la Banque Universelle finit par passer à 3000 francs. Ainsi, une action payée 500 francs à sa création peut-elle alors être revendue à ce moment-là avec un bénéfice de 2500 francs. Mais, à ce jeu-là, on peut perdre aussi. C'est le jeu de l'offre et de la demande, exacerbé par l'influence de la coulisse et des autres places boursières. A partir du moment où Delarocque, l'agent de change du financier Daigremont, entre en scène

pour vendre au lieu d'acheter, un mouvement de panique entraîne une ruée vers la vente, et un effondrement mécanique des cours. Et c'est la faillite de la Banque Universelle, entraînant celle de beaucoup d'actionnaires :

La comtesse de Beauvilliers et sa fille : *« Les malheureuses qui, quinze jours plus tôt, possédaient dix-huit cent mille francs avec leurs six cents actions, n'en auraient tiré que dix-huit mille, aujourd'hui que le titre était tombé de trois mille francs à trente francs. Et leur fortune entière se trouvait fondue, emportée du coup : les vingt mille francs de la dot, mis si péniblement de côté par la comtesse, les soixante-dix mille francs empruntés d'abord sur la ferme des Aublets, les Aublets eux-mêmes vendus ensuite deux cent quarante mille francs, lorsqu'ils en valaient quatre cent mille. »* (p.270)

Déjoie : *« Ses larmes l'étranglèrent, il sanglota. – Aussi, c'est la faute de mon ambition... Si j'avais vendu, dès que mes huit actions me donnaient les six mille francs de la dot, elle serait mariée à cette heure. Seulement, n'est-ce pas ? ça montait toujours, et j'ai songé à moi, j'ai voulu d'abord six cents, puis huit cents, puis mille francs de rente ; d'autant plus que la petite aurait hérité de cet argent-là, plus tard... Dire qu'un moment, au cours de trois mille, j'ai eu dans la main vingt-quatre mille francs, de quoi lui constituer sa dot de six mille francs et de me retirer moi-même avec neuf cents francs de rente. Non ! j'en voulais mille, est-ce assez bête ! Et, maintenant, ça ne représente seulement pas deux cents francs... Ah ! c'est ma faute, j'aurais mieux fait de me flanquer à l'eau ! »*(p.272)

Maugendre : *« Avant les grandes batailles des deux dernières liquidations, l'ancien fabricant de bâches possédait déjà soixante-quinze titres, qui lui avaient coûté environ quatre-vingt mille francs : affaire superbe, puisque, à un moment, au cours de trois mille francs, ces titres en représentaient deux cent vingt-cinq mille. Mais le terrible était que, dans la passion de la lutte, il avait joué à découvert, croyant au génie de Saccard, achetant toujours ; de sorte que d'effroyables différences à payer, plus de deux cent mille francs, venaient d'emporter le reste de sa fortune, ces quinze mille francs de rente gagnés si rudement par trente années de travail. Il n'avait plus rien, c'était à peine s'il en sortirait complètement acquitté, lorsqu'il aurait vendu son petit hôtel de la rue Legendre, dont il se montrait si fier. Et, dans ce désastre, madame Maugendre était certainement plus coupable que lui. »* (p.274)

2.1.4.4. La publicité

Dans *César Birotteau*, en lançant, à grands renforts de publicité, son *Eau carminative* et sa *Double pâte des sultanes*, César a compris qu'il tenait là un outil extraordinaire pour promouvoir ses ventes et développer la notoriété d'un produit. Grâce à la publicité, les coûts unitaires de production peuvent baisser et César peut écraser ses concurrents.

« Le Pâte des Sultanes et l'Eau Carminative se produisirent dans l'univers galant et commercial par des affiches colorées, en tête desquelles étaient ces mots : Approuvées par l'Institut ! Cette formule, employée pour la première fois, eut un effet magique. Non seulement la France, mais le continent fut pavoisé d'affiches jaunes, rouges, bleues, par le souverain de la Reine des Roses qui tenait, fournissait et fabriquait, à des prix modérés, tout ce qui concernait sa partie. À une époque où l'on ne parlait que de l'Orient, nommer un cosmétique quelconque Pâte des Sultanes, en devinant la magie exercée par ces mots dans un pays où tout homme tient autant à être sultan que la femme à devenir sultane, était une inspiration qui pouvait venir à un homme ordinaire comme à un homme d'esprit ; mais le public jugeant toujours les résultats, Birotteau passa d'autant plus pour un homme supérieur, commercialement parlant, qu'il rédigea lui-même un prospectus dont la ridicule phraséologie fut un élément de succès(...) » (p.22-23)

« Le succès fut dû, sans que César s'en doutât, à Constance qui lui conseilla d'envoyer l'Eau Carminative et la Pâte des Sultanes par caisses à tous les parfumeurs de France et de l'étranger, en leur offrant un gain de trente pour cent, s'ils voulaient prendre ces deux articles par grosses. La Pâte et l'Eau valait mieux, en réalité que les cosmétiques analogues et séduisaient les ignorants par la distinction établie entre les tempéraments : les cinq cents parfumeurs de France, alléchés par le gain, achetèrent annuellement chez Birotteau chacun plus de trois

cents grosses de Pâte et d'Eau, consommation qui lui produisit des bénéfices restreints quant à l'article, énormes par la quantité. » (p.25)

Anselme Popinot va fait de même avec *l'Huile Céphalique*, en distribuant des affiches partout:

« Conseillé par Gaudissart et par Finot, Anselme avait lancé son huile avec audace. Deux mille affiches avaient été mises depuis trois jours aux endroits les plus apparents de Paris. Personne ne pouvait éviter de se trouver face à face avec l'Huile Céphalique et de lire une phrase concise, inventée par Finot, sur l'impossibilité de faire pousser les cheveux et sur le danger de les teindre, accompagnée de la citation du Mémoire là à l'Académie des sciences par Vauquelin ; un vrai certificat de vie pour les cheveux morts promis à ceux qui useraient de l'Huile Céphalique. Tous les coiffeurs de Paris, les perruquiers, les parfumeurs avaient décoré leurs portes de cadres dorés, contenant un bel imprime sur papier vélin, en tête duquel brillait la gravure d'Héro et de Léandre réduite, avec cette assertion en épigraphe : Les anciens peuples de l'antiquité conservaient leurs chevelures par l'emploi de l'Huile Céphalique.

– Il a inventé les cadres permanents, l'annonce éternelle ! se dit Birotteau qui demeura stupéfait en regardant la devanture de la Cloche-d'Argent. » (p.133-134)

Mais, il va encore plus loin, en ayant recours à la presse. Et, grâce à cette seconde vue commerciale, il permet à Birotteau de rembourser ses créanciers.

« Popinot promit à Finot cinq cents francs par grand journal, et il y en avait dix ! trois cents francs par journal secondaire, et il y en avait dix autres ! s'il y était parlé, trois fois par mois, de l'Huile Céphalique. Finot vit trois mille francs pour lui dans ces huit mille francs, son premier enjeu à jeter sur le grand et immense tapis vert de la Spéculation ! Il s'était donc élancé comme un lion sur ses amis, sur ses connaissances ; il habitait alors les bureaux de rédaction, il se glissait au chevet du lit de tous les rédacteurs, le matin ; et le soir il arpentait les foyers de tous les théâtres. – Pense à mon huile, cher ami, je n'y suis pour rien, affaire de camaraderie, tu sais ! Gaudissart, un bon vivant. Telle était la première et la dernière phrase de tous ses discours. Il assaillit le bas de toutes colonnes finales aux journaux où il fit des articles en en laissant l'argent aux rédacteurs. Rusé comme un figurant qui veut passer acteur, alerte comme un saute-ruisseau qui gagne soixante francs par mois, il écrivit des lettres captieuses, il flatta tous les amours-propres, il rendit d'immondes services aux rédacteurs en chef, afin d'obtenir ses articles. » (p.134)

Dans *Au Bonheur des Dames*, Mouret utilise abondamment la réclame. Il est même prêt à vendre à perte de la soie pour se faire de la réclame, comme il l'explique à Bourdoncle :

« – Si nous la donnons à cinq francs soixante, c'est comme si nous la donnions à perte, puisqu'il faudra prélever nos frais qui sont considérables... On la vendrait partout sept francs. Du coup, Mouret se fâcha. Il tapa de sa main ouverte sur la soie, il cria nerveusement : – Mais je le sais, et c'est pourquoi je désire en faire cadeau à nos clientes... En vérité, mon cher, vous n'aurez jamais le sens de la femme. Comprenez donc qu'elles vont se l'arracher, cette soie ! – Sans doute, interrompit l'intéressé, qui s'entêtait, et plus elles se l'arracheront, plus nous perdrons. – Nous perdrons quelques centimes sur l'article, je le veux bien. Après ? le beau malheur, si nous attirons toutes les femmes et si nous les tenons à notre merci, séduites, affolées devant l'entassement de nos marchandises, vidant leur porte-monnaie sans compter ! Le tout, mon cher, est de les allumer, et il faut pour cela un article qui flatte, qui fasse époque. Ensuite, vous pouvez vendre les autres articles aussi chers qu'ailleurs, elles croiront les payer chez vous meilleur marché. Par exemple, notre Cuir-d'Or, ce taffetas à sept francs cinquante, qui se vend partout ce prix, va passer également pour une occasion extraordinaire, et suffira à combler la perte du Paris-Bonheur... Vous verrez, vous verrez ! » (p.29-30)

Mais, sa grande puissance est le recours à la publicité par voie de presse :

« Mouret en arrivait à dépenser par an trois cent mille francs, de catalogues, d'annonces et d'affiches. Pour sa mise en vente des nouveautés d'été, il avait lancé deux cent mille catalogues, dont cinquante mille à l'étranger,

traduits dans toutes les langues. Maintenant, il les faisait illustrer de gravures, il les accompagnait même d'échantillons, collés sur les feuilles. C'était un débordement d'étalages, le Bonheur des Dames sautait aux yeux du monde entier, envahissait les murailles, les journaux, jusqu'aux rideaux des théâtres. Il professait que la femme est sans force contre la réclame, qu'elle finit fatalement par aller au bruit. Du reste, il lui tendait des pièges plus savants, il l'analysait en grand moraliste. Ainsi, il avait découvert qu'elle ne résistait pas au bon marché, qu'elle achetait sans besoin, quand elle croyait conclure une affaire avantageuse ; et, sur cette observation, il basait son système des diminutions de prix, il baissait progressivement les articles non vendus, préférant les vendre à perte, fidèle au principe du renouvellement rapide des marchandises. Puis, il avait pénétré plus avant encore dans le cœur de la femme, il venait d'imaginer « les rendus », un chef-d'œuvre de séduction jésuitique. « Prenez toujours, madame : vous nous rendrez l'article, s'il cesse de vous plaire. » Et la femme, qui résistait, trouvait là une dernière excuse, la possibilité de revenir sur une folie : elle prenait, la conscience en règle. Maintenant, les rendus et la baisse des prix entraînent dans le fonctionnement classique du nouveau commerce. » (p.184-185)

Depuis le matin, la cohue augmentait. Aucun magasin n'avait encore remué la ville d'un tel fracas de publicité. Maintenant, le Bonheur dépensait chaque année près de six cent mille francs en affiches, en annonces, en appels de toutes sortes ; le nombre des catalogues envoyés allait à quatre cent mille, on déchiquetait plus de cent mille francs d'étoffes pour les échantillons. C'était l'envahissement définitif des journaux, des murs, des oreilles du public, comme une monstrueuse trompette d'airain, qui, sans relâche, soufflait aux quatre coins de la terre le vacarme des grandes mises en vente .» (p.306-307)

2.1.5. L'argent de la spéculation

Avec la spéculation (Voir [Le Saviez-vous ? N°5](#)), se fait jour, au XIX^e, une nouvelle dimension de l'argent. Il ne s'agit plus d'espèces sonnantes et trébuchantes ou d'hectares de propriétés aux revenus tangibles, mais d'argent virtuel. Il s'agit de travailler et de s'enrichir avec un argent que l'on n'a pas. Les spéculateurs sont en quelque sorte des alchimistes modernes qui transforment le rien en or.

2.1.5.1. La spéculation sur les marchandises

La spéculation sur les marchandises est pratiquée par des producteurs et des commerçants avisés, principalement dans *La Comédie Humaine*.

Dans *Eugénie Grandet*, Grandet spécule avec succès la valeur de ses marchandises :

«Monsieur Grandet (...) vieux tonnelier, vieux vigneron, devinait avec la précision d'un astronome quand il fallait fabriquer pour sa récolte mille poinçons ou seulement cinq cents ; qui ne manquait pas une seule spéculation, avait toujours des tonneaux à vendre alors que le tonneau valait plus cher que la denrée à recueillir, pouvait mettre sa vendange dans ses celliers et attendre le moment de livrer son poinçon à deux cents francs quand les petits propriétaires donnaient le leur à cinq louis. Sa fameuse récolte de 1811, sagement serrée, lentement vendue, lui avait rapporté plus de deux cent quarante mille livres. » (p.5)

Quant au père Goriot, il a spéculé sur le blé :

« Cette sagesse avait été l'origine de sa fortune, qui commença dans la disette, fausse ou vraie, par suite de laquelle les grains acquirent un prix énorme à Paris. Le peuple se tuait à la porte des boulangers, tandis que certaines personnes allaient chercher sans émeute des pâtes d'Italie chez les épiciers. Pendant cette année, le citoyen Goriot amassa les capitaux qui plus tard lui servirent à faire son commerce avec toute la supériorité que donne une grande masse d'argent à celui qui la possède. Il lui arriva ce qui arrive à tous les hommes qui n'ont qu'une capacité relative. Sa médiocrité le sauva. D'ailleurs, sa fortune n'étant connue qu'au moment où il n'y avait plus de danger à être riche, il n'excita l'envie de personne. Le commerce de grains semblait avoir absorbé toute son intelligence. S'agissait-il de blés, de farines, de grenailles, d'en reconnaître les qualités, les provenances, de veiller à leur conservation, de prévoir les cours, de prophétiser l'abondance ou la pénurie de,

récoltes, de se procurer les céréales à bon marché, le s'en approvisionner en Sicile, en Ukraine, Goriot n'avait pas son second. À lui voir conduire ses affaires, expliquer les lois sur l'exportation, sur l'importation des grains, en étudier l'esprit, en saisir les défauts, un homme l'eût jugé capable d'être un bon ministre d'état. Il était patient, actif, énergique, constant, rapide dans ses expéditions ; il avait un coup d'œil d'aigle ; il devançait tout, il prévoyait tout, il savait tout, il cachait tout ; diplomate pour concevoir, soldat pour marcher. » (p.61)

2.1.5.2. La spéculation immobilière et foncière

Dans *César Birotteau*, on constate l'intrusion de la spéculation immobilière et boursière dans l'univers de la moyenne bourgeoisie.

« Voici : Roguin m'a proposé une spéculation si sûre qu'il s'y met avec Ragon, avec ton oncle Pillerrault et deux autres de ses clients. Nous allons acheter aux environs de ta Madeleine des terrains que, suivant les calculs de Roguin, nous aurons pour le quart de la valeur à laquelle ils doivent arriver d'ici à trois ans, époque à laquelle, les baux étant expirés, nous deviendrons maîtres d'exploiter. Nous sommes tous six par portions convenues. Moi je fournis trois cent mille francs, afin d'y être pour trois huitièmes. Si quelqu'un de nous a besoin d'argent, Roguin lui en trouvera sur sa part en l'hypothéquant. Pour tenir la queue de la poêle et savoir comment frira le poisson, j'ai voulu être propriétaire en nom pour la moitié qui sera commune entre Pillerrault, le bonhomme Ragon et moi. Roguin sera sous le nom d'un monsieur Charles Claparon, mon copropriétaire, qui donnera, comme moi, une contre-lettre à ses associés. Les actes d'acquisition se font par promesses de vente sous seing privé jusqu'à ce que nous soyons maîtres de tous les terrains. Roguin examinera quels sont les contrats qui devront être réalisés, car il n'est pas sûr que nous puissions nous dispenser de l'enregistrement et en rejeter les droits sur ceux à qui nous vendrons en détail, mais ce serait trop long à t'expliquer. Les terrains payés, nous n'aurons qu'à nous croiser les bras, et dans trois ans d'ici nous serons riches d'un million. Césanne aura vingt ans, notre fonds sera vendu, nous irons alors à la grâce de Dieu modestement vers les grandeurs. » (p.7-8)

Mais, son épouse le met en garde :

« Quant à ton affaire de la Madeleine, je m'y oppose formellement. Tu es parfumeur, sois parfumeur, et non pas revendeur de terrains. Nous avons un instinct qui ne nous trompe pas, nous autres femmes ! Je t'ai prévenu, maintenant agis à ta tête. Tu as été juge au tribunal de commerce, tu connais les lois, tu as bien mené ta barque, je te suivrai, César ! Mais je tremblerai jusqu'à ce que je voie notre fortune solidement assise, et Césarine bien mariée. Dieu veuille que mon rêve ne soit pas une prophétie ! (p.12)

Mais, Birotteau suit son idée. Escroqué par du Tillet (Voir 2.1.6.2), il est ruiné pour avoir tenté d'ajouter à son négoce les bénéfices d'une opération portant sur la plus-value de terrains à bâtir.

Saccard, dans *La Curée*, a trouvé, grâce à son frère Eugène, alors député, un emploi à la mairie de Paris qui lui permet d'avoir accès aux plans des grands travaux d'urbanisation menés par le baron Haussmann. Ces informations lui permettent d'acheter une bouchée de pain des terrains qui vont être rachetés à prix d'or par la ville de Paris (Voir le délit d'initié, 2.1.6.3.). Sa première affaire, il l'a fait grâce à la fortune de son épouse :

« Maintenant, ses calculs étaient faits : il achetait à sa femme, sous le nom d'un intermédiaire, sans paraître aucunement, la maison de la rue de la Pépinière, et triplait sa mise de fonds, grâce à sa science acquise dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, et à ses bons rapports avec certains personnages influents. S'il avait tressailli, lorsque la tante Élisabeth lui avait indiqué l'endroit où se trouvait la maison, c'est qu'elle était située au beau milieu du tracé d'une voie dont on ne causait encore que dans le cabinet du préfet de la Seine. Cette voie, le boulevard Malesherbes l'emportait tout entière. C'était un ancien projet de Napoléon Ier qu'on songeait à mettre à exécution, « pour donner, disaient les gens graves, un débouché normal à des quartiers perdus derrière un dédale de rues étroites, sur les escarpements des coteaux qui limitaient Paris. » Cette phrase officielle

n'avouait naturellement pas l'intérêt que l'empire avait à la danse des écus, à ces déblais et à ces remblais formidables qui tenaient les ouvriers en haleine. » (p.58)

Puis, il s'associe avec « *les Mignon, Charrier et Ce ces fameux entrepreneurs alors à leurs débuts et qui devaient réaliser des fortunes colossales* » (p.81) et spéculer avec eux :

« La Ville s'était déjà décidée à ne plus exécuter elle-même les travaux, à céder les boulevards à forfait. Les compagnies concessionnaires s'engageaient à lui livrer une voie toute faite, arbres plantés, bancs et becs de gaz posés, moyennant une indemnité convenue ; quelquefois même, elles donnaient la voie pour rien : elles se trouvaient largement payées par les terrains en bordure, qu'elles retenaient et qu'elles frappaient d'une plus-value considérable. La fièvre de spéculation sur les terrains, la hausse furieuse sur les immeubles datent de cette époque. Saccard, par ses attaches, obtint la concession de trois tronçons de boulevard. (...) Si Saccard lança l'affaire, l'anima de sa flamme, de sa rage d'appétits, les sieurs Mignon et Charrier, par leur terre à terre, leur administration routinière et étroite, l'empêchèrent vingt fois de culbuter dans les imaginations étonnantes de leur associé. (...) Les entrepreneurs, pour couper court à ces projets qui les effrayaient, décidèrent que les terrains en bordure seraient partagés entre les trois associés, et que chacun d'eux en ferait ce qu'il voudrait. Eux continuèrent à vendre sagement leurs lots. Lui fit bâtir. » (p ; 81-82)

A ce jeu, il finit par acquérir une immense fortune :

« Bientôt, remuant les capitaux à la pelle, il eut huit maisons sur les nouveaux boulevards. Il en avait quatre complètement terminées, deux rue de Marignan, et deux sur le boulevard Haussmann ; les quatre autres, situées sur le boulevard Malesherbes, restaient en construction, et même une d'elles, vaste enclos de planches où devait s'élever un magnifique hôtel, n'avait encore de posé que le plancher du premier étage. À cette époque, ses affaires se compliquèrent tellement, il avait tant de fils attachés à chacun de ses doigts, tant d'intérêts à surveiller et de marionnettes à faire mouvoir, qu'il dormait à peine trois heures par nuit et qu'il lisait sa correspondance dans sa voiture. Le merveilleux était que sa caisse semblait inépuisable. Il était actionnaire de toutes les sociétés, bâtissait avec une sorte de fureur, se mettait de tous les trafics, menaçait d'inonder Paris comme une mer montante, sans qu'on le vit réaliser jamais un bénéfice bien net, empocher une grosse somme luisant au soleil. Ce fleuve d'or, sans sources connues, qui paraissait sortir à flots pressés de son cabinet, étonnait les badauds, et fit de lui, à un moment, l'homme en vue auquel les journaux prêtaient tous les bons mots de la Bourse. » (p.82)

Cette fortune lui permet de faire construire un magnifique hôtel particulier, du côté du Parc Monceau. Mais, insatiable, il finit par rater plusieurs entreprises. Au début de *L'Argent*, on apprend qu'il a été ruiné dans des spéculations hasardeuses.

2.1.5.3. La spéculation financière ou boursière

Si les intermédiaires financiers jouent un rôle essentiel dans la distribution du crédit, une autre institution prend au XIX^e une place inédite : les bourses de valeurs immobilières.

Dans *César Birotteau*, César apprend par Claparon, l'homme de main de du Tillet, ce qu'est la spéculation boursière, de façon très imagée :

« Tondez le public, entrez dans la Spéculation.

– La spéculation ? dit le parfumeur, quel est ce commerce ?

– C'est le commerce abstrait, reprit Claparon, un commerce qui restera secret pendant une dizaine d'années encore, au dire du grand Nucingen, le Napoléon de la finance, et par lequel un homme embrasse les totalités des chiffres, écrème les revenus avant qu'ils n'existent, une conception gigantesque, une façon de mettre l'espérance en coupes réglées, enfin une nouvelle Cabale ! Nous ne sommes encore que dix ou douze têtes fortes initiées, aux secrets cabalistiques de ces magnifiques combinaisons. César ouvrait les yeux et les oreilles en

essayant de comprendre cette phraséologie composite. – Écoutez, dit Claparon après une pause, de semblables coups veulent des hommes. Il y a l'homme à idées qui n'a pas le sou, comme tous les gens à idées. Ces gens-là pensent et dépensent, sans faire attention à rien. Figurez vous un cochon qui vague dans un bois à truffes ! Il est suivi par un gaillard, l'homme d'argent, qui attend le grognement excité par la trouvaille. Quand l'homme à idées a rencontré quelque bonne affaire, l'homme d'argent lui donne alors une lape sur l'épaule et lui dit : Qu'est-ce que c'est que ça ? Vous vous mettez dans la gueule d'un four, mon brave, vous n'avez pas les reins assez forts ; voilà mille francs, et laissez-moi mettre en scène cette affaire. Bon ! le banquier convoque les industriels. Mes amis, à l'ouvrage ! des prospectus ! la blague à mort ! On prend des cors de chasse et on crie à son de trompe : Cent mille francs pour cinq sous ! ou cinq sous pour cent mille francs, des mines d'or, des mines de charbon. Enfin tout l'esbrouffe du commerce. On achète l'avis des hommes de science ou d'art, la parade se déploie, le public entre, il en a pour son argent, la recette est dans nos mains. Le cochon est chambré sous son toit avec des pommes de terre, et les autres se chafriolent dans les billets de banque. Voilà, mon cher monsieur. Entrez dans les affaires. Que voulez-vous être ? cochon, dindon, paillasse ou millionnaire ? Réfléchissez à ceci : je vous ai formulé la théorie des emprunts modernes. » (p. 163-164)

Dans *Eugénie Grandet*, Grandet spéculait en prêtant de l'argent à l'État qui lui verse périodiquement des intérêts (système de rentes d'État, existant sous la Restauration) :

«Après avoir fait un ou deux tours dans la salle, il monta promptement à son cabinet pour y méditer un placement dans les fonds publics. Ses deux mille arpents de forêt coupés à blanc lui avaient donné six cent mille francs ; en joignant à cette somme l'argent de ses peupliers, ses revenus de l'année dernière et de l'année courante, outre les deux cent mille francs du marché qu'il venait de conclure, il pouvait faire une masse de neuf cent mille francs. Les vingt pour cent à gagner en peu de temps sur les rentes, qui étaient à 80 francs, le tentaient. Il chiffrâ sa spéculation sur le journal où la mort de son frère était annoncée, en entendant, sans les écouter, les gémissements de son neveu. Nanon vint cogner au mur pour inviter son maître à descendre : le dîner était servi. Sous la voûte et à la dernière marche de l'escalier, Grandet disait en lui-même : – Puisque je toucherai mes intérêts à huit, je ferai cette affaire. En deux ans, j'aurai quinze cent mille francs que je retirerai de Paris en bon or. » (p.57-58)

Sa spéculation est une véritable réussite :

« Monsieur des Grassins, (...) lui avait annoncé la hausse des fonds publics. Ils étaient alors à 89, les plus célèbres capitalistes en achetaient, fin janvier, à 92. Grandet gagnait, depuis deux mois, douze pour cent sur ses capitaux, il avait apuré ses comptes, et allait désormais toucher cinquante mille francs tous les six mois sans avoir à payer ni impositions, ni réparations. Il concevait enfin la rente, placement pour lequel les gens de province manifestent une répugnance invincible, et il se voyait, avant cinq ans, maître d'un capital de six millions grossi sans beaucoup de soins, et qui, joint à la valeur territoriale de ses propriétés, composerait une fortune colossale. » (p.98)

Dans *L'Argent*, Zola décrit le fonctionnement même de la bourse et le rôle de tous les protagonistes. En premier lieu, on rencontre les abords extérieurs : le restaurant Champeaux, où déjeunent les agents de change (comme Mazaud) et divers affairistes (comme les spéculateurs Pillerault, Moser et Salmon) ; le square rempli de femmes en cheveux et de spéculateurs louches ; la rue Notre-Dame-des-Victoires « occupée toute par des marchands de vin, des cafés, des brasseries, des tavernes, grouillant d'une clientèle spéciale, étrangement mêlée » (p.14) ; tous les commerces vivant des désastres boursiers, « des compagnies d'assurances mal famées, des journaux financiers de brigandage, des sociétés, des banques, des agences, des comptoirs, la série entière des modestes coupe-gorge, installés dans des boutiques ou à des entresols, larges comme la main » (p.14) ; mais, surtout, la petite Bourse des valeurs déclassées, dites des « Pieds humides » :

« Il pénétra par l'angle de droite, sous les arbres qui font face à la rue de la Banque, et tout de suite il tomba sur la petite bourse des valeurs déclassées, les « Pieds humides », comme on appelle avec un ironique mépris ces joueurs de la brocante, qui cotent en plein vent, dans la boue des jours pluvieux, les titres des compagnies mortes. Il y avait là, en un groupe tumultueux, toute une juiverie malpropre, de grasses faces luisantes, des profils desséchés d'oiseaux voraces, une extraordinaire réunion de nez typiques, rapprochés les uns des autres, ainsi que sur une proie, s'acharnant au milieu de cris gutturaux, et comme près de se dévorer entre eux. Il passait, lorsqu'il aperçut un peu à l'écart un gros homme, en train de regarder au soleil un rubis, qu'il levait en l'air, délicatement, entre ses doigts énormes et sales. » (p.11)

Plus loin, c'est la description de l'organisation spatiale interne de la Bourse et des rôles de chacun des protagonistes. Deux lieux s'opposent : *la coulisse*, marché non officiel installé sous le péristyle ; *la corbeille*, marché officiel, situé au cœur de la salle principale, avec ses coteurs et ses agents de change. Apparaît aussi *la guitare*, lieu où les employés et les spéculateurs se mettent « en contact direct avec les agents ».

La corbeille et la guitare : « Arrivés devant la corbeille, le vaste bassin circulaire, encore net des papiers inutiles, des fiches qu'on y jette, ils s'arrêtèrent un instant, appuyés à la rampe de velours rouge qui l'entoure, continuant à se dire des choses banales et interrompues, tout en guettant du coin de l'œil les alentours. Les quatre travées, en forme de croix, fermées par des grilles, sorte d'étoile à quatre branches ayant pour centre la corbeille, étaient le lieu sacré interdit au public ; et, entre les branches, en avant, il y avait d'un côté un autre compartiment, où se trouvaient les commis du comptant, que dominaient les trois coteurs, assis sur de hautes chaises, devant leurs immenses registres ; tandis que, de l'autre côté, un compartiment plus petit, ouvert celui-là, nommé « la guitare », à cause de sa forme sans doute, permettait aux employés et aux spéculateurs de se mettre en contact direct avec les agents. Derrière, dans l'angle formé par deux autres branches, se tenait, en pleine foule, le marché des rentes françaises, où chaque agent était représenté, ainsi qu'au marché du comptant, par un commis spécial, ayant son carnet distinct ; car les agents de change, autour de la corbeille, ne s'occupent exclusivement que des marchés à terme, tout entiers à la grande besogne effrénée du jeu. Mais, apercevant, dans la travée de gauche, son fondé de pouvoir Berthier, qui lui faisait un signe, Mazaud alla échanger avec lui quelques mots à demi-voix, les fondés de pouvoir n'ayant que le droit d'être dans les travées, à distance respectueuse de la rampe de velours rouge, qu'aucune main profane ne saurait toucher. Chaque jour, Mazaud venait ainsi à la Bourse avec Berthier et ses deux commis, celui du comptant et celui de la rente, auxquels se joignait le plus souvent le liquidateur de la charge ; sans compter l'employé aux dépêches, qui était toujours le petit Flory, (...). Et, justement, comme il descendait en courant du télégraphe, installé au premier étage, les deux mains pleines de dépêches, il dut faire appeler par un garde Mazaud, qui lâcha Berthier, pour venir contre la guitare. » (p.238-239)

« Cependant, Mazaud revint vers la corbeille. Mais, à chaque pas, un garde lui remettait, de la part de quelque client qui n'avait pu s'approcher, une fiche, où un ordre était griffonné au crayon. Chaque agent avait sa fiche particulière, d'une couleur spéciale, rouge, jaune, bleue, verte, afin qu'on pût la reconnaître aisément. Celle de Mazaud était verte, couleur de l'espérance ; et les petits papiers verts continuaient à s'amasser entre ses doigts, dans le continuel va-et-vient des gardes, qui les prenaient au bout des travées, de la main des employés et des spéculateurs, tous pourvus d'une provision de ces fiches, de façon à gagner du temps. Comme il s'arrêtait de nouveau devant la rampe de velours, il y retrouva Jacoby, qui, lui également, tenait une poignée de fiches, sans cesse grossie, des fiches rouges, d'un rouge frais de sang répandu : sans doute des ordres de Gundermann et de ses fidèles, car personne n'ignorait que Jacoby, dans le massacre qui se préparait, était l'agent des baissiers, le principal exécuteur des hautes œuvres de la banque juive. » (p.239-240)

La coulisse : « – Monsieur Massias vous demande, vint dire un garde à Mazaud. Vivement, ce dernier retourna au bout de la travée. Le remisier, complètement à la solde de l'Universelle, lui apportait des nouvelles de la coulisse, qui fonctionnait déjà sous le péristyle, malgré la terrible gelée. Quelques spéculateurs se risquaient quand même, rentraient par moments se chauffer dans la salle ; pendant que les coulissiers, au fond d'épais paletots, les collets de fourrure relevés, tenaient bon, en cercle comme d'habitude, au-dessous de l'horloge, s'animant, criant, gesticulant si fort, qu'ils ne sentaient pas le froid. Et le petit Nathansohn se montrait parmi les plus actifs, en train de devenir un gros monsieur, favorisé de la chance, depuis le jour, où, simple petit employé démissionnaire du Crédit Mobilier, il avait eu l'idée de louer une chambre et d'ouvrir un guichet. » (p.240)

La position de tous les acteurs de la Bourse est détaillée. On rencontre les agents de change (Mazaud et ses deux commis Flory et Sédille) ; les spéculateurs (Pillerault et Maugendre) les spéculateurs de seconde zone (Sabatani, Faveux) ; les remisiers qui recrutent une clientèle pour les agents de change qui leur concèdent en échange une remise d'un tiers sur les courtages facturés (Massias) ; les coulissiers, courtiers officieux, spécialisés dans la négociation de valeur étrangère, de la rente publique et des opérations ayant lieu en dehors des heures officielles de la Bourse, sous le péristyle (Nathanson) ; les fondés de pouvoir ; les liquidateurs ; les haussiers (dont le chef est Mazaud ; Moser) ; les baissiers (dont le chef est Jacoby) ; etc.

D'autre part les mécanismes de la Bourse sont expliqués, comme cette loi essentielle, née de l'expérience boursière : *toute spéculation sur des actions qui se déconnecte trop de la valeur réelle représentée par ces actions entraîne à terme une chute des cours et une faillite de la société*. La démonstration en est faite à travers le personnage du banquier Gundermann, « *le maître de la Bourse et du monde* » (p.9), n'allant jamais à la Bourse, mais y régnant en maître absolu par un grand nombre de « soldats » :

« Cependant, le cours de mille francs était encore raisonnable, et il attendait pour se mettre à la baisse. Sa théorie était qu'on ne provoquait pas les événements à la Bourse, qu'on pouvait au plus les prévoir et en profiter, quand ils s'étaient produits. La logique seule régnait, la vérité était, en spéculation comme ailleurs, une force toute-puissante. Dès que les cours s'exagéreraient par trop, ils s'effondreraient : la baisse alors se ferait mathématiquement, il serait simplement là pour voir son calcul se réaliser et empocher son gain. Et, déjà, il fixait au cours de quinze cents francs son entrée en guerre. À quinze cents, il commença donc à vendre de l'Universelle, peu d'abord, davantage à chaque liquidation, d'après un plan arrêté d'avance. Pas besoin d'un syndicat de baissiers, lui seul suffirait, les gens sages auraient la nette sensation de la vérité et joueraient son jeu. Cette Universelle bruyante, cette Universelle qui encomrait si rapidement le marché et qui se dressait comme une menace devant la haute banque juive, il attendait froidement qu'elle se lézardât d'elle-même, pour la jeter par terre d'un coup d'épée. »(p.157-158)

Gundermann affirme avec certitude qu'il y a une valeur maximum qu'une action ne doit pas dépasser :

« (...) et, dès qu'elle la dépasse, par suite de l'engouement public, la hausse est factice, la sagesse est de se mettre à la baisse, avec la certitude qu'elle se produira. Dans sa conviction, dans son absolue croyance à la logique, il restait pourtant surpris des rapides conquêtes de Saccard, de cette puissance tout d'un coup grandie, dont la haute banque juive commençait à s'épouvanter. Il fallait au plus tôt abattre ce rival dangereux, non seulement pour rattraper les huit millions perdus au lendemain de Sadowa, mais surtout pour ne pas avoir à partager la royauté du marché avec ce terrible aventurier, dont les casse-cous semblaient réussir, contre tout bon sens, comme par miracle. Et Gundermann, plein du mépris de la passion, exagérait encore son flegme de joueur mathématique, d'une obstination froide d'homme chiffre, vendant toujours malgré la hausse continue, perdant à chaque liquidation des sommes de plus en plus considérables, avec la belle sécurité d'un sage qui met simplement son argent à la caisse d'épargne. » (p.209)

Et, dans ce duel entre Gundermann et Saccard, le premier a plus d'atouts car :

« (...) lui avait dans ses caves son milliard, d'inépuisables troupes qu'il envoyait au massacre, si longue et meurtrière que fût la campagne. C'était l'invincible force, pouvoir rester vendeur à découvert, avec la certitude de toujours payer ses différences, jusqu'au jour où la baisse fatale lui donnerait la victoire. » (p.247)

Finalement, Gundermann avait raison de respecter cette loi, puisque, dès que l'action atteint les 3000 francs, l'Universelle s'effondre et qu'il en ressort tout-puissant :

« Après la liquidation du 15 décembre, les cours montèrent à deux mille huit cents, à deux mille neuf cents. Et ce fut le 21 que le cours de trois mille vingt francs fut proclamé à la Bourse, au milieu d'une agitation de foule démente. Il n'y avait plus ni vérité, ni logique, l'idée de la valeur était pervertie, au point de perdre tout sens réel. » (p.232)

« Alors, pendant la dernière demi-heure, ce fut la débâcle, la déroute s'aggravant et emportant la foule en un galop désordonné. Après l'extrême confiance, l'engouement aveugle, arrivait la réaction de la peur, tous se ruant pour vendre, s'il en était temps encore. Une grêle d'ordres de vente s'abattit sur la corbeille, on ne voyait plus que des fiches pleuvoir ; et ces paquets énormes de titres, jetés ainsi sans prudence, accéléraient la baisse, un véritable effondrement. Les cours, de chute en chute, tombèrent à 1 500, à 1 200, à 900. Il n'y avait plus d'acheteurs, la plaine restait rase, jonchée de cadavres. (...) Un silence effrayant régna, lorsque, après le coup de cloche de la clôture, le dernier cours de 830 francs fut connu.» (p.259-260)

« Pendant les trois jours, la débâcle à la Bourse venait de s'aggraver terriblement, les actions de l'Universelle étaient tombées, coup sur coup, au-dessous du pair, à 430 francs ; et la baisse continuait, l'édifice craquait et s'écroulait, d'heure en heure. » (p.262)

Ainsi, la Bourse est-elle régie uniquement par la loi de l'offre et de la demande. De plus, les titres ne représentent pas toujours une valeur économique réelle, puisque leur émission a été décidée sur anticipation de bénéfices à venir, et qu'ils représentent donc une valeur strictement virtuelle. C'est pourquoi, l'argent de la spéculation, qui prospère sans le coût du temps et de l'effort et s'oppose à l'argent du travail, est-il présenté comme un argent dégradé, inexact, et dénoncé comme un facteur d'imposture.

« La maison Sédille avait là ses magasins et ses bureaux, tenant, au fond d'une cour, tout un vaste rez-de-chaussée. Après trente ans de travail, Sédille, qui était de Lyon et qui avait gardé là-bas des ateliers, venait enfin de faire de son commerce de soie un des mieux connus et des plus solides de Paris, lorsque la passion du jeu, à la suite d'un incident de hasard, s'était déclarée et propagée en lui avec la violence destructive d'un incendie. Deux gains considérables, coup sur coup, l'avaient affolé. À quoi bon donner trente ans de sa vie, pour gagner un pauvre million, lorsque, en une heure, par une simple opération de Bourse, on peut le mettre dans sa poche ? Dès lors, il s'était désintéressé peu à peu de sa maison qui marchait par la force acquise ; il ne vivait plus que dans l'espoir d'un coup d'agio triomphant ; et, comme la déveine était venue, persistante, il engloutissait là tous les bénéfices de son commerce. À cette fièvre, le pis est qu'on se dégoûte du gain légitime, qu'on finit même par perdre la notion exacte de l'argent. Et la ruine était fatalement au bout, si les ateliers de Lyon rapportaient deux cent mille francs, lorsque le jeu en emportait trois cent mille. » (p.76)

2.1.6. L'argent des pratiques malhonnêtes

Dès lors que l'argent devient une fin en soi, non un instrument au service du bien, il peut donner lieu à toutes les dérives. Dans notre corpus, il apparaît comme l'agent de tous les crimes, le support de toutes les pathologies. Le plus souvent, les pratiques malhonnêtes sont le fait de personnages cupides et ambitieux. L'arrivisme absolu, dans la société du XIX^e, les pousse à être des tricheurs sans scrupules, des menteurs consommés, des manipulateurs, des êtres corrompus ou de véritables crapules.

2.1.6.1 Le vol

Le vol consiste à obtenir quelque chose sans apparence de droit. C'est une infraction pénale qui consiste à s'approprier frauduleusement un bien mobilier (qui peut être déplacé) appartenant à autrui.

Dans *Les Misérables*, il est question de beaucoup de vols dictés par la misère, comme ceux attribués à Jean Valjean. Son histoire commence, un hiver, par le vol de pain (t.1, p.73), car il

n'a plus d'argent pour nourrir ses frères et sœurs. Il est alors envoyé au bagne. A sa sortie, il touche très peu d'argent et se sent volé :

« Et autour de cela bien des amertumes. Il avait calculé que sa masse, pendant son séjour au bagne, aurait dû s'élever à cent soixante et onze francs. Il est juste d'ajouter qu'il avait oublié de faire entrer dans ses calculs le repos forcé des dimanches et fêtes qui, pour dix-neuf ans, entraînait une diminution de vingt-quatre francs environ. Quoi qu'il en fût, cette masse avait été réduite, par diverses retenues locales, à la somme de cent neuf francs quinze sous, qui lui avait été comptée à sa sortie.

Il n'y avait rien compris, et se croyait lésé. Disons le mot, volé. » (t.1, p.83)

Il se fait même voler lors de son premier emploi :

« Le lendemain de sa libération, à Grasse, il vit devant la porte d'une distillerie de fleurs d'oranger des hommes qui déchargeaient des ballots. Il offrit ses services. La besogne pressait, on les accepta. Il se mit à l'ouvrage. Il était intelligent, robuste et adroit ; il faisait de son mieux ; le maître paraissait content. Pendant qu'il travaillait, un gendarme passa, le remarqua, et lui demanda ses papiers. Il fallut montrer le passeport jaune. Cela fait, Jean Valjean reprit son travail. Un peu auparavant, il avait questionné l'un des ouvriers sur ce qu'ils gagnaient à cette besogne par jour ; on lui avait répondu : trente sous. Le soir venu, comme il était forcé de repartir le lendemain matin, il se présenta devant le maître de la distillerie et le pria de le payer. Le maître ne proféra pas une parole, et lui remit quinze sous. Il réclama. On lui répondit : cela est assez bon pour toi. Il insista. Le maître le regarda entre les deux yeux et lui dit : Gare le bloc !

Là encore il se considéra comme volé.

La société, l'état, en lui diminuant sa masse, l'avait volé en grand. Maintenant c'était le tour de l'individu qui le volait en petit. » (t.1, p.83-84)

Lorsqu'il est accueilli par Mgr Myriel (Mgr Bienvenu), il est attiré par six couverts en argent massif dont il pourrait tirer *« au moins deux cents francs. – Le double de ce qu'il avait gagné en dix-neuf ans. (t.1, p.85).* La nuit, il s'en empare et s'enfuit. Mais, il est arrêté par les gendarmes et ramené auprès de l'évêque :

« – Ah ! vous voilà ! s'écria-t-il en regardant Jean Valjean. Je suis aise de vous voir. Eh bien, mais ! je vous avais donné les chandeliers aussi, qui sont en argent comme le reste et dont vous pourrez bien avoir deux cents francs. Pourquoi ne les avez-vous pas emportés avec vos couverts ?

Jean Valjean ouvrit les yeux et regarda le vénérable évêque avec une expression qu'aucune langue humaine ne pourrait rendre. » (t.1, p.91)

Devant cette incroyable bonté, Jean Valjean reste incrédule :

« – Mon ami, reprit l'évêque, avant de vous en aller, voici vos chandeliers. Prenez-les. » (t.1, p.91)

« L'évêque s'approcha de lui, et lui dit à voix basse :

– N'oubliez pas, n'oubliez jamais que vous m'avez promis d'employer cet argent à devenir honnête homme.

Jean Valjean, qui n'avait aucun souvenir d'avoir rien promis, resta interdit. L'évêque avait appuyé sur ces paroles en les prononçant. Il reprit avec solennité :

– Jean Valjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète ; je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition, et je la donne à Dieu. » (t.1, p.92)

Après avoir commis un dernier vol, une pièce de quarante sous appartenant à Petit-Gervais, il devient M. Madeleine, un industriel respectable et, de surcroît maire. Un jour, il apprend par Javert que la police a arrêté Jean Valjean en la personne d'un certain Champmathieu, accusé d'un vol de pommes :

« – Ah, dame ! monsieur le maire, l'affaire est mauvaise. Si c'est Jean Valjean, il y a récidive. Enjamber un mur, casser une branche, chiper des pommes, pour un enfant, c'est une polissonnerie ; pour un homme, c'est un délit ; pour un forçat, c'est un crime. Escalade et vol, tout y est. Ce n'est plus la police correctionnelle, c'est la cour d'assises. Ce n'est plus quelques jours de prison, ce sont les galères à perpétuité. (...) Lui, il n'a pas l'air de comprendre, il dit : Je suis Champmathieu, je ne sors pas de là ! Il a l'air étonné, il fait la brute, c'est bien mieux. Oh ! le drôle est habile. Mais c'est égal, les preuves sont là. Il est reconnu par quatre personnes, le vieux coquin sera condamné. C'est porté aux assises à Arras. Je vais y aller pour témoigner. Je suis cité. » (p.179-180)

c'est alors un très grand cas de conscience pour M. Madeleine, alias Jean-Valjean. Après bien des tergiversations, il va au tribunal sauver le pauvre Champmathieu :

« M. Madeleine se tourna vers les jurés et vers la cour et dit d'une voix douce : – Messieurs les jurés, faites relâcher l'accusé. Monsieur le président, faites-moi arrêter. L'homme que vous cherchez, ce n'est pas lui, c'est moi. Je suis Jean Valjean. » (p.239)

« – Je ne veux pas déranger davantage l'audience, reprit Jean Valjean. Je m'en vais, puisqu'on ne m'arrête pas. J'ai plusieurs choses à faire. Monsieur l'avocat général sait qui je suis, il sait où je vais, il me fera arrêter quand il voudra. » (p.242)

Dans *Le Père Goriot*, le chef de police, M. Gondureau, explique à Mlle Michonneau et à M. Poiret que Vautrin est en fait Jacques Collin, un voleur, évadé du bagne de Toulon :

« Eh bien ! Son Excellence a maintenant la certitude la plus complète que le prétendu Vautrin, logé dans la Maison-Vauquer, est un forçat évadé du bagne de Toulon, où il est connu sous le nom de Trompe-la-Mort. (...) Jacques Collin, surnommé Trompe-la-Mort, a toute la confiance des trois bagnes qui l'ont choisi pour être leur agent et leur banquier. Il gagne beaucoup à s'occuper de ce genre d'affaires, qui nécessairement veut un homme de marque. (p.115)

« – Vous comprenez, mademoiselle, reprit Gondureau. Le gouvernement peut avoir un grand intérêt à mettre la main sur une caisse illicite, que l'on dit monter à un total assez majeur. Trompe-la-Mort encaisse des valeurs considérables en recelant non seulement les sommes possédées par quelques-uns de ses camarades, mais encore celles qui proviennent de la Société des Dix mille...

– Dix mille voleurs ! s'écria Poiret effrayé.

– Non, la société des Dix mille est une association de hauts voleurs, de gens qui travaillent en grand, et ne se mêlent pas d'une affaire où il n'y a pas dix mille francs à gagner. Cette société se compose de tout ce qu'il y a de plus distingué parmi ceux de nos hommes qui vont droit en cour d'assises. Ils connaissent le Code, et ne risquent jamais de se faire appliquer la peine de mort quand ils sont pincés. Collin est leur homme de confiance, leur conseil. À l'aide de ses immenses ressources, cet homme a su se créer une police à lui, des relations fort étendues qu'il enveloppe d'un mystère impénétrable. Quoique depuis un an nous l'ayons entouré d'espions, nous n'avons pas encore pu voir dans son jeu. Sa caisse et ses talents servent donc constamment à solder le vice, à faire les fonds au crime, et entretiennent sur pied une armée de mauvais sujets qui sont dans un perpétuel état de guerre avec la société. Saisir Trompe-la-Mort et s'emparer de sa banque, ce sera couper le mal dans sa racine. » (p.116)

Dans *César Birotteau*, Du Tillet a autrefois volé Birotteau et été renvoyé :

« Le renvoi du commis fut résolu. Trois jours avant de le congédier, par un samedi soir, Birotteau fit le compte mensuel de sa caisse, et y trouva trois mille francs de moins. Sa consternation fut affreuse, moins pour la perte que pour les soupçons qui planaient sur trois commis, une cuisinière, un garçon de magasin et des ouvriers attitrés. À qui s'en prendre ? madame Birotteau ne quittait point le comptoir. Le commis chargé de la caisse était un neveu de monsieur Ragon, nommé Popinot, jeune homme de dix-neuf ans, logé chez eux, la probité même. Ses chiffres, en désaccord avec la somme en caisse, accusaient le déficit et indiquaient que la soustraction avait été faite après la balance. Les deux époux résolurent de se taire et de surveiller la maison. Le lendemain dimanche, ils recevaient leurs amis. Les familles qui composaient cette espèce de coterie se

festoyaient à tour de rôle. En jouant à la bouillotte, Roguin le notaire mit sur le tapis de vieux louis que madame César avait reçus quelques jours auparavant d'une nouvelle mariée, madame d'Espard.

– Vous avez volé un tronc, dit en riant le parfumeur.

Roguin dit avoir gagné cet argent chez un banquier à du Tillet, qui confirma la réponse du notaire, sans rougir. Le parfumeur, lui, devint pourpre. La soirée finie, au moment où Ferdinand alla se coucher, Birotteau l'emmena dans le magasin, sous prétexte de parler affaire.

– Du Tillet, lui dit le brave homme, il manque trois mille francs à ma caisse, et je ne puis soupçonner personne ; la circonstance des vieux louis semble être trop contre vous pour que je ne vous en parle point ; aussi ne nous coucherons-nous pas sans avoir trouvé l'erreur, car après tout ce ne peut être qu'une erreur. Vous pouvez bien avoir pris quelque chose en compte sur vos appointements.

Du Tillet dit effectivement avoir pris les louis. Le parfumeur alla ouvrir son grand livre, le compte de son commis ne se trouvait pas encore débité.

– J'étais pressé, je devais faire écrire la somme par Popinot, dit Ferdinand. » (p.30-31)

Birotteau arrange l'affaire, sans témoin. Mais, Du Tillet se venge en le menant à la faillite (Voir 2.1.4.1 et 2.1.6.3).

Dans *Le Rouge et le Noir*, quand Julien pénètre dans la maison de M. Valenod, de directeur du dépôt, il sent partout le vol :

« On la lui fit visiter. Tout y était magnifique et neuf, et on lui disait le prix de chaque meuble. Mais Julien y trouvait quelque chose d'ignoble et qui sentait l'argent volé. Jusqu'aux domestiques, tout le monde y avait l'air d'assurer sa contenance contre le mépris. » (p.116)

« Le percepteur des contributions avait entonné une chanson royaliste. Pendant le tapage du refrain, chanté en chœur : Voilà donc, se disait la conscience de Julien, la sale fortune à laquelle tu parviendras, et tu n'en jouiras qu'à cette condition et en pareille compagnie ! Tu auras peut-être une place de vingt mille francs, mais il faudra que, pendant que tu te gorges de viandes, tu empêches de chanter le pauvre prisonnier ; tu donneras à dîner avec l'argent que tu auras volé sur sa misérable pitance, et pendant ton dîner il sera encore plus malheureux ! – Ô Napoléon ! qu'il était doux de ton temps de monter à la fortune par les dangers d'une bataille ; mais augmenter lâchement la douleur du misérable ! (...) ils me donneraient la moitié de tout ce qu'ils volent, que je ne voudrais pas vivre avec eux. Un beau jour, je me trahirais ; je ne pourrais retenir l'expression du dédain qu'ils m'inspirent. Il fallut cependant, d'après les ordres de madame de Rênal, assister à plusieurs dîners du même genre. » (p.117)

Dans *Au Bonheur des Dames*, Mme de Boves, prise d'une irrésistible folie, est surprise en train de voler :

« – Regarde donc, maman, disait Blanche qui fouillait, à côté, un carton plein de petites valenciennes à bas prix on pourrait prendre de ça pour les oreillers.

Madame de Boves ne répondait pas. Alors, la fille, en tournant sa face molle, vit la mère, les mains au milieu des dentelles, en train de faire disparaître, dans la manche de son manteau, des volants de point d'Alençon. Elle ne parut pas surprise, elle s'avançait pour la cacher d'un mouvement instinctif, lorsque Jouve, brusquement, se dressa entre elles. Il se penchait, il murmurait à l'oreille de la comtesse, d'une voix polie :

– Madame, veuillez me suivre. Elle eut une courte révolte.

– Mais pourquoi, monsieur ?

– Veuillez me suivre, madame, répéta l'inspecteur, sans élever le ton. » (p.328-329)

Après bien des offuscations et des dénégations, elle finit par se laisser fouiller et signe des aveux :

« (...) les vendeuses fouillaient la comtesse et lui ôtaient même sa robe, afin de visiter sa gorge et ses hanches. Outre les volants de point d'Alençon, douze mètres à mille francs, cachés au fond d'une manche, elles trouvèrent, dans la gorge, aplatis et chauds, un mouchoir, un éventail, une cravate, en tout pour quatorze mille

francs de dentelles environ. Depuis un an, madame de Boves volait ainsi, ravagée d'un besoin furieux, irrésistible. Les crises empiraient, grandissaient, jusqu'à être une volupté nécessaire à son existence, emportant tous les raisonnements de prudence, se satisfaisant avec une jouissance d'autant plus âpre, qu'elle risquait, sous les yeux d'une foule, son nom, son orgueil, la haute situation de son mari. Maintenant que ce dernier lui laissait vider ses tiroirs, elle volait avec de l'argent plein sa poche, elle volait pour voler, comme on aime pour aimer, sous le coup de fouet du désir, dans le détraquement de la névrose que ses appétits de luxe inassouvis avaient développée en elle, autrefois, à travers l'énorme et brutale tentation des grands magasins.

– C'est un guet-apens ! cria-t-elle, lorsque Bourdoncle et Jouve rentrèrent. On a glissé ces dentelles sur moi, oh ! devant Dieu, je le jure !

À présent, elle pleurait des larmes de rage, tombée sur une chaise, suffoquant dans sa robe mal rattachée. L'intéressé renvoya les vendeuses. Puis, il reprit de son air tranquille :

– Nous voulons bien, madame, étouffer cette fâcheuse affaire, par égard pour votre famille. Mais, auparavant, vous allez signer un papier ainsi conçu : « J'ai volé des dentelles au Bonheur des Dames, » et le détail des dentelles, et la date du jour... Du reste, je vous rendrai ce papier, dès que vous m'apporterez deux mille francs pour les pauvres. » (p.329-331)

Dans *L'Argent*, l'art de la spéculation est assimilé à de l'argent volé, comme on le constate dans le discours de Sigismond, le frère Busch :

« Plus d'argent, et dès lors plus de spéculation, plus de vol, plus de trafics abominables, plus de ces crimes que la cupidité exaspère, les filles épousées pour leur dot, les vieux parents étranglés pour leur héritage, les passants assassinés pour leur bourse ! ... Plus de classes hostiles, de patrons et d'ouvriers, de prolétaires et de bourgeois, et dès lors plus de lois restrictives ni de tribunaux, de force armée gardant l'inique accaparement des uns contre la faim enragée des autres ! ... Plus d'oisif d'aucune sorte, et dès lors plus de propriétaires nourris par le loyer, de rentiers entretenus comme des filles par la chance, plus de luxe enfin ni de misère ! » (p.310)

Terminons par un monde de voleurs très spéciaux, celui de la piraterie. Dans *L'Île au trésor*, le squire explique, en parlant de Flint, que les pirates sont mus uniquement par l'argent :

« Mais la question est celle-ci : Flint avait-il de l'argent ?

– De l'argent !... Vous en doutez ?... Que veulent les misérables comme lui, sinon de l'argent ? Qu'aiment-ils, sinon l'argent ?... Pourquoi risqueraient-ils leur sale peau, sinon pour de l'argent ?...

– C'est ce que nous saurons bientôt, reprit le docteur. Mais vous vous emportez si vite et vous avez tant d'exclamations à votre service, qu'il n'y a pas moyen de s'expliquer. Voici ce que je vous demande : Supposé que j'aie là dans ma poche quelque indice sur l'endroit où Flint cachait son trésor, ce trésor, à votre avis, peut-il être considérable ?

– Considérable, Monsieur ?... Je ne vous répondrai que ceci : Si vous avez l'indice que vous dites, je m'engage à fréter un navire à Bristol, pour m'embarquer avec vous et le jeune Hawkins ici présent, et aller à la recherche de ce trésor, dussions-nous y passer un an ! » (p.30-31)

« Vous ne voyez donc pas que nous avons en main le livre de comptes de ce scélérat ?... Les croix représentent les noms de villes pillées par la bande, ou de navires coulés par elle. Les sommes d'argent représentent les parts de prise du gredin. Quand il craignait de ne pas s'y reconnaître, il ajoutait un détail comme : « au large de Caracas ». Sans doute, quelque malheureux navire attaqué dans ces parages. » (p.31)

2.1.6.2. L'escroquerie

L'escroquerie est le fait de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte, opérant obligation ou décharge. Pour ce faire, l'escroc use d'un faux nom ou d'une fausse qualité ou bien encore emploie des manœuvres frauduleuses.

Dans *Manon Lescaut*, finalement tous les moyens sont bons. Chez Manon, l'escroquerie s'ajoute à la prostitution. Lescaut lui procure un riche amant, le vieux G...M..., qu'elle va gruger avec l'aide de Des Grieux, en le faisant passer pour son frère :

« Je l'y ai menée ce matin, continua-t-il, et cet honnête homme a été si charmé de son mérite, qu'il l'a invitée d'abord à lui tenir compagnie à sa maison de campagne, où il est allé passer quelques jours. Moi, ajouta Lescaut, qui ai pénétré tout d'un coup de quel avantage cela pouvait être pour vous, je lui ai fait entendre adroitement que Manon avait essuyé des pertes considérables ; et j'ai tellement piqué sa générosité, qu'il a commencé par lui faire un présent de deux cents pistoles. Je lui ai dit que cela était honnête pour le présent ; mais que l'avenir amènerait à ma sœur de grands besoins ; qu'elle s'était chargée d'ailleurs du soin d'un jeune frère, qui nous était resté sur les bras après la mort de nos père et mère, et que s'il la croyait digne de son estime, il ne la laisserait pas souffrir dans ce pauvre enfant, qu'elle regardait comme la moitié d'elle-même. Ce récit n'a pas manqué de l'attendrir. Il s'est engagé à louer une maison commode pour vous et pour Manon ; c'est vous-même qui êtes ce pauvre petit frère orphelin ; il a promis de vous meubler proprement et de vous fournir tous les mois quatre cents bonnes livres, qui en feront, si je compte bien, quatre mille huit cents à la fin de chaque année. Il a laissé ordre à son intendant, avant que de partir pour sa campagne, de chercher une maison et de la tenir prête pour son retour. Vous reverrez alors Manon, qui m'a chargé de vous embrasser mille fois pour elle et de vous assurer qu'elle vous aime plus que jamais. » (p.36-37)

Mais, bien mal acquis ne profite jamais, puisque, dans le couple, la fortune (acquise grâce à des prêts jamais remboursés, des vols, des escroqueries, etc.), ne dure jamais longtemps : ou bien, elle disparaît dans des dépenses ostentatoires liées au plaisir et au paraître ou dans un incendie, dans des vols et des saisies.

Dans *Les Misérables*, les Thénardier escroquent bel et bien Fantine, la mère de Cosette et sont responsables de sa mort.

« Cependant le Thénardier, ayant appris par on ne sait quelles voies obscures que l'enfant était probablement bâtard et que la mère ne pouvait l'avouer, exigea quinze francs par mois, disant que « la créature » grandissait et mangeait, et menaçant de la renvoyer. « Qu'elle ne m'embête pas ! s'écriait-il, je lui bombarde son mioche tout au milieu de ses cachoteries. Il me faut de l'augmentation. » La mère paya les quinze francs. » (t.1, p.133)

« Fantine gagnait trop peu. Ses dettes avaient grossi. Les Thénardier, mal payés, lui écrivaient à chaque instant des lettres dont le contenu la désolait et dont le port la ruinait. Un jour ils lui écrivirent que sa petite Cosette était toute nue par le froid qu'il faisait, qu'elle avait besoin d'une jupe de laine, et qu'il fallait au moins que la mère envoyât dix francs pour cela. Elle reçut la lettre, et la froissa dans ses mains tout le jour. Le soir elle entra chez un barbier qui habitait le coin de la rue, et défît son peigne. Ses admirables cheveux blonds lui tombèrent jusqu'aux reins. – Les beaux cheveux ! s'écria le barbier. – Combien m'en donneriez-vous ? dit-elle. – Dix francs. – Coupez-les. Elle acheta une jupe de tricot et l'envoya aux Thénardier. Cette jupe fit les Thénardier furieux. C'était de l'argent qu'ils voulaient. Ils donnèrent la jupe à Éponine. La pauvre Alouette continua de frissonner. » (t.1, p.156)

Finalement, c'est M. Madeleine qui se fait escroquer en payant pour faire amener Cosette, auprès de Fantine mourante :

« M. Madeleine se hâta d'écrire aux Thénardier. Fantine leur devait cent vingt francs. Il leur envoya trois cents francs, en leur disant de se payer sur cette somme et d'amener tout de suite l'enfant à Montreuil-sur-Mer où sa mère malade la réclamait.

Ceci éblouit le Thénardier. – Diable ! dit-il à sa femme, ne lâchons pas l'enfant. Voilà que cette mauviette va devenir une vache à lait. Je devine. Quelque jocrisse se sera amouraché de la mère.

Il riposta par un mémoire de cinq cents et quelques francs fort bien fait. Dans ce mémoire figuraient pour plus de trois cents francs deux notes incontestables, l'une d'un médecin, l'autre d'un apothicaire, lesquels avaient soigné et médicamenté dans deux longues maladies Éponine et Azelma. Cosette, nous l'avons dit, n'avait pas

été malade. Ce fut l'affaire d'une toute petite substitution de noms. Thénardier mit au bas du mémoire : reçu à compte trois cents francs.

M. Madeleine envoya tout de suite trois cents autres francs et écrivit : Dépêchez-vous d'amener Cosette.

– Christi ! dit le Thénardier, ne lâchons pas l'enfant. » (t.1, p.173)

Dans *Le Père Goriot*, Anastasie est escroquée par Maxime de Trailles qui la laisse payer ses dettes.

« – Eh bien ! dit la pauvre femme, mon mari sait tout. Figurez-vous, mon père, il y a quelque temps, vous souvenez-vous de cette lettre de change de Maxime ? Eh bien ! ce n'était pas la première. J'en avais déjà payé beaucoup. Vers le commencement de janvier, monsieur de Trailles me paraissait bien chagrin : il ne me disait rien ; mais il est si facile de lire dans le cœur des gens qu'on aime, un rien suffit ; puis il y a des pressentiments. Enfin il était plus aimant, plus tendre que je ne l'avais jamais vu ; j'étais toujours plus heureuse. Pauvre Maxime ! dans sa pensée, il me faisait ses adieux, m'a-t-il dit, il voulait se brûler la cervelle. Enfin je l'ai tant tourmenté, tant supplié, je suis restée deux heures à ses genoux. Il m'a dit qu'il devait cent mille francs ! Oh ! papa, cent mille francs, je suis devenue folle. Vous ne les aviez pas, j'avais tout dévoré... – Non, dit le père Goriot, je n'aurais pas pu les faire, à moins d'aller les voler. Mais j'y aurais été, Nasie ! J'irai. (...)

– Pour sauver la vie de Maxime, enfin pour sauver tout mon bonheur, reprit la comtesse encouragée par ces témoignages d'une tendresse chaude et palpitante, j'ai porté chez cet usurier que vous connaissez, un homme fabriqué par l'enfer, que rien ne peut attendrir, ce monsieur Gobseck, les diamants de famille auxquels tient tant monsieur de Restaud, les siens, les miens, tout, je les ai vendus. Vendus ! comprenez-vous ? il a été sauvé ! Mais, moi, je suis morte. Restaud a tout su. » (p.162-163)

Dans ce même roman, le baron de Nucingen, mari de Delphine, a monté une grande escroquerie que celle-ci explique à son père

« Il m'a nettement proposé, lui, mon mari, la liberté ; vous savez ce que cela signifie ? si je voulais être, en cas de malheur, un instrument entre ses mains, enfin si je voulais lui servir de prête-nom.

– Mais les lois sont là ! Mais il y a une place de Grève pour les gendres de cette espèce-là ! s'écria le père Goriot ; mais je le guillotinais moi-même, s'il n'y avait pas de bourreau.

– Non, mon père ! il n'y a pas de lois contre lui. Écoutez en deux mots son langage, dégagé des circonlocutions dont il l'enveloppait : « – Ou tout est perdu, vous n'avez pas un liard, vous êtes ruinée, car je ne saurais choisir pour complice une autre personne que vous ; ou vous me laisserez conduire à bien mes entreprises. » Est-ce clair ? Il tient encore à moi. Ma probité de femme le rassure ; il sait que je lui laisserai sa fortune, et me contenterai de la mienne. C'est une association improbe et voleuse à laquelle je dois consentir sous peine d'être ruinée. Il m'achète ma conscience et la paie en me laissant être à mon aise la femme d'Eugène.

« Je te permets de commettre des fautes ; laisse-moi faire des crimes en ruinant de pauvres gens ! » Ce langage est-il encore assez clair ? Savez-vous ce qu'il nomme faire des opérations ? Il achète des terrains nus sous son nom ; puis, il y fait bâtir des maisons par des hommes de paille. Ces hommes concluent les marchés pour les bâtisses avec tous les entrepreneurs qu'ils paient en effets à longs termes, et consentent, moyennant une légère somme, à donner quittance à mon mari qui est alors possesseur des maisons, tandis que ces hommes s'acquittent avec les entrepreneurs dupés en faisant faillite. Le nom de la maison de Nucingen a servi à éblouir les pauvres constructeurs. J'ai compris cela. J'ai compris aussi que pour prouver, en cas de besoin, le paiement de sommes énormes, Nucingen a envoyé des valeurs considérables à Amsterdam, à Londres, à Naples, à Vienne. Comment les saisissons-nous ? » (p.160-161)

Dans *César Birotteau*, la spéculation sur les terrains de la Madeleine est une véritable escroquerie, montée par du Tillet qui, par vengeance veut ruiner Birotteau.

« Du Tillet inventa la spéculation relative aux terrains situés autour de la Madeleine. Naturellement les cent mille francs déposés par Birotteau chez Roguin, en attendant un placement, furent remis à du Tillet qui, voulant perdre le parfumeur, fit comprendre à Roguin qu'il courait moins de dangers à prendre dans ses filets ses amis intimes, – Un ami, lui dit-il, conservé des ménagements jusque dans sa colère. Peu de personnes savent

aujourd'hui combien peu valait à cette époque une toise de terrain autour de la Madeleine, mais ces terrains allaient nécessairement être vendus au-dessus de leur valeur momentanée à cause de l'obligation où l'on serait d'aller trouver des propriétaires qui profiteraient de l'occasion ; or du Tillet voulait être à portée de recueillir les bénéfices sans supporter les pertes d'une spéculation à long terme. En d'autres termes, son plan consistait à tuer l'affaire pour s'adjuger un cadavre qu'il savait pouvoir raviver. En semblable occurrence, les Gobseck, les Palma, les Werbrust et Gigonnet se prêtaient mutuellement la main ; mais du Tillet n'était pas assez intime avec eux pour leur demander leur aide ; d'ailleurs il voulait si bien cacher son bras tout en conduisant l'affaire, qu'il pût recueillir les profits du vol sans en avoir la honte ; il sentit donc la nécessité d'avoir à lui l'un de ces mannequins vivants nommés dans la langue commerciale hommes de paille. » (p.42-43)

Avec l'aide d'un homme de paille, Claparon, le notaire Roguin escroque Birotteau en partant avec les fonds qu'il lui avait confiés.

Claparon était un caniche fort laid, mais toujours prêt à faire le saut de Curtius. Dans la combinaison actuelle, il devait représenter une moitié des acquéreurs des terrains comme César Birotteau représenterait l'autre. Les valeurs que Claparon recevrait de Birotteau seraient escomptées par un des usuriers de qui du Tillet pouvait emprunter le nom, pour précipiter Birotteau dans les abîmes d'une faillite, quand Roguin lui enlèverait ses fonds. Les syndics de la faillite agiraient au gré des inspirations de du Tillet qui, possesseur des écus donnés par le parfumeur et son créancier sous différents noms, ferait liciter les terrains et les achèterait pour la moitié de leur valeur en payant avec les fonds de Roguin et le dividende de la faillite. Le notaire trempait dans ce plan en croyant avoir une bonne part des précieuses dépouilles du parfumeur et de ses cointéressés ; mais l'homme à la discrétion duquel il se livrait devait se faire et se fit la part du lion. Roguin, ne pouvant poursuivre du Tillet devant aucun tribunal, fut heureux de l'os à ronger qui lui fut jeté, de mois en mois, au fond de la Suisse où il trouva des beautés au rabais. Les circonstances, et non une méditation d'auteur tragique inventant une intrigue, avaient engendré cet horrible plan. » (p.43-44)

C'est après la bal donné pour le mariage de sa fille que César apprend, par Alexandre, qu'il est ruiné

« – Pourquoi puis-je vous faire une semblable question ? Pour savoir si vos deux cent quarante mille francs sont chez Claparon ou chez Roguin. Roguin était lié depuis si longtemps avec vous, il aurait pu par délicatesse les avoir remis à Claparon, et vous l'échapperiez belle ! mais suis-je bête ! il les emporte avec l'argent de monsieur Claparon, qui heureusement n'avait encore envoyé que cent mille francs. Roguin est en fuite, il a reçu de moi cent mille francs sur sa charge, dont je n'ai pas la quittance, je les lui ai donnés comme je vous confierais ma bourse. Vos vendeurs n'ont pas reçu un liard, ils sortent de chez moi. L'argent de votre emprunt sur vos terrains n'existait ni pour vous ni pour votre prêteur, Roguin l'avait dévoré comme vos cent mille francs... qu'il... n'avait plus depuis longtemps... Ainsi vos cent derniers mille francs sont pris, je me souviens d'être allé les toucher à la Banque. Les pupilles de César se dilatèrent si démesurément qu'il ne vit plus qu'une flamme rouge. – Vos cent mille francs sur la Banque, mes cent mille francs sur sa charge, cent mille francs à monsieur Claparon, voilà trois cent mille francs de sifflés, sans les vols qui vont se découvrir. » (p.120-122)

Dans *Madame Bovary*, Lheureux escroque Emma au sujet de sa maison de Barneville :

« Mais trois jours après, il entra dans sa chambre, ferma la porte et dit : – J'aurais besoin d'argent. Elle déclara ne pouvoir lui en donner. Lheureux se répandit en gémissements, et rappela toutes les complaisances qu'il avait eues. En effet, des deux billets souscrits par Charles, Emma jusqu'à présent n'en avait payé qu'un seul. Quant au second, le marchand, sur sa prière, avait consenti à le remplacer par deux autres, qui même avaient été renouvelés à une fort longue échéance. (...) – Mais, si vous n'avez pas d'espèces, vous avez du bien. Et il indiqua une méchante mesure sise à Barneville, près d'Aumale, qui ne rapportait pas grand-chose. Cela dépendait autrefois d'une petite ferme vendue par M. Bovary père, car Lheureux savait tout, jusqu'à la contenance d'hectares, avec le nom des voisins. – Moi, à votre place, disait-il, je me libérerais, et j'aurais encore le surplus de l'argent. Elle objecta la difficulté d'un acquéreur ; il donna l'espoir d'en trouver ; mais elle demanda comment faire pour qu'elle pût vendre. – N'avez-vous pas la procuration ? répondit-il. Ce mot lui arriva comme

une bouffée d'air frais. – Laissez-moi la note, dit Emma. – Oh ! ce n'est pas la peine ! reprit Lheureux. Il revint la semaine suivante, et se vanta d'avoir, après force démarches, fini par découvrir un certain Langlois qui, depuis longtemps, guignait la propriété sans faire connaître son prix. – N'importe le prix ! s'écria-t-elle. Il fallait attendre, au contraire, tâter ce gaillard-là. La chose valait la peine d'un voyage, et, comme elle ne pouvait faire ce voyage, il offrit de se rendre sur les lieux, pour s'aboucher avec Langlois. Une fois revenu, il annonça que l'acquéreur proposait quatre mille francs.

Emma s'épanouit à cette nouvelle. – Franchement, ajouta-t-il, c'est bien payé.» (p.217)

Dans *L'Argent*, le projet de la Banque Universelle est, en fait une véritable escroquerie.

« Il faut un projet vaste, dont l'ampleur saisisse l'imagination ; il faut l'espoir d'un gain considérable, d'un coup de loterie qui décuple la mise de fonds, quand elle ne l'emporte pas ; et alors les passions s'allument, la vie afflue, chacun apporte son argent, vous pouvez repêtrer la terre. Quel mal voyez vous là ? Les risques courus sont volontaires, répartis sur un nombre infini de personnes, inégaux et limités selon la fortune et l'audace de chacun. On perd, mais on gagne, on espère un bon numéro, mais on doit s'attendre toujours à en tirer un mauvais, et l'humanité n'a pas de rêve plus entêté ni plus ardent, tenter le hasard, obtenir tout de son caprice, être roi, être dieu ! » (p.86)

Au nom de la nécessité d'accroître les valeurs de la Banque, la crédulité des petits actionnaires est abusée. Elle l'est encore plus, lors de la campagne publicitaire lancée par Jantrou et Saccard :

« Et, de leur prodigalité, de tout cet argent qu'ils jetaient de la sorte en vacarme, aux quatre coins du ciel, se dégageait surtout leur dédain immense du public, le mépris de leur intelligence d'hommes d'affaires pour la noire ignorance du troupeau, prêt à croire tous les contes, tellement fermé aux opérations compliquées de la Bourse, que les raccrochages les plus éhontés allumaient les passants et faisaient pleuvoir les millions. » (p.137)

2.1.6.3. La fraude

La fraude consiste à obtenir, de façon illégale, avec apparence de droit, quelque chose qui existe uniquement suite à une supercherie ou à un mensonge.

Dans *César Birotteau*, le juge Popinot met en garde son neveu Anselme, qui pourrait être amené à frauder en signant des effets de complaisance :

« – Mon neveu, ton ancien patron pourrait se trouver dans des affaires tellement embarrassées, qu'il lui fallût en venir à déposer son bilan. Avant d'arriver là, les hommes qui comptent quarante ans de probité, les hommes les plus vertueux, dans le désir de conserver leur honneur, imitent les joueurs les plus enragés ; ils sont capables de tout : ils vendent leurs femmes, trafiquent de leurs filles, compromettent leurs meilleurs amis, mettent en gage ce qui ne leur appartient pas ; ils vont au jeu, deviennent comédiens, menteurs ; ils savent pleurer. Enfin, j'ai vu les choses les plus extraordinaires. Toi-même as été témoin de la bonhomie de Roguin, à qui l'on aurait donné le bon Dieu sans confession. Je n'applique pas ces conclusions rigoureuses à monsieur Birotteau, je le crois honnête ; mais s'il te demandait de faire quoi que ce soit qui fût contraire aux lois du commerce, comme de souscrire des effets de complaisance et de le lancer dans un système de circulations, qui, selon moi, est un commencement de friponnerie, car c'est la fausse monnaie du papier, promets-moi de ne rien signer sans me consulter. Songe que si tu aimes sa fille il ne faut pas, dans l'intérêt même de ta passion, détruire ton avenir. Si monsieur Birotteau doit tomber, à quoi bon tomber vous deux ? N'est-ce pas vous priver l'un et l'autre de toutes les chances de la maison de commerce qui sera son refuge ?

– Merci, mon oncle : à bon entendeur salut, dit Popinot, à qui la navrante exclamation de son patron fut alors expliquée. » (p.167)

Dans *Les Rougon-Macquart*, on rencontre beaucoup de fraudes, dont *le délit d'initié*, qui est un délit de marché que commet délibérément un investisseur en valeurs mobilières en utilisant des informations sensibles, qui lui sont extérieures et de nature confidentielles et dont ne disposent pas les autres investisseurs. Le délit d'initié est la spécialité de Saccard. Dans *La Curée*, il profite de son emploi d'agent voyer à l'Hôtel de ville pour accéder au futur plan de Paris et spéculer sur les terrains qui seront achetés et sur les immeubles qui seront détruits :

« Il connaissait son Paris sur le bout du doigt ; il savait que la pluie d'or qui en battait les murs tomberait plus dru chaque jour. Les gens habiles n'avaient qu'à ouvrir les poches. Lui s'était mis parmi les habiles, en lisant l'avenir dans les bureaux de l'Hôtel de Ville. Ses fonctions lui avaient appris ce qu'on peut voler dans l'achat et la vente des immeubles et des terrains. Il était au courant de toutes les escroqueries classiques : il savait comment ou revend pour un million ce qui a coûté cinq cent mille francs ; comment on paye le droit de crocheter les caisses de l'État, qui sourit et ferme les yeux ; comment, en faisant passer un boulevard sur le ventre d'un vieux quartier, on jongle, aux applaudissements de toutes les dupes, avec les maisons à six étages. Et ce qui, à cette heure encore trouble, lorsque le chancre de la spéculation n'en était qu'à la période d'incubation, faisait de lui un terrible joueur, c'était qu'il en devinait plus long que ses chefs eux-mêmes sur l'avenir de moellons et de plâtre qui était réservé à Paris. Il avait tant fureté, réuni tant d'indices, qu'il aurait pu prophétiser le spectacle qu'offriraient les nouveaux quartiers en 1870. Dans les rues, parfois, il regardait certaines maisons d'un air singulier, comme des connaissances dont le sort, connu de lui seul, le touchait profondément. » (p.55)

Saccard s'était permis, un jour, de consulter, chez le préfet, ce fameux plan de Paris sur lequel « une main auguste » avait tracé à l'encre rouge les principales voies du deuxième réseau. Ces sanglants traits de plume entaillaient Paris plus profondément encore que la main de l'agent voyer. Le boulevard Malesherbes, qui abattait des hôtels superbes, dans les rues d'Anjou et de la Ville-l'Évêque, et qui nécessitait des travaux de terrassement considérables, devait être troué un des premiers. » (p.59)

Dans *L'Argent*, il fait de même dans l'affaire Sadowa. Ayant appris, par l'indiscrétion de Huret chez le ministre Rougon, que l'empereur d'Autriche cède la Vénétie à l'empereur des Français et que la guerre serait finie, il donne discrètement des ordres d'achat à des remisiers, à des coulissiers et à des agents de change, avant l'ouverture de la Bourse :

« (...) au début, les cours baissèrent encore. Puis, des achats brusques, isolés, comme des coups de feu de tirailleurs avant que la bataille s'engage, étonnèrent. Mais les opérations restaient lourdes quand même, au milieu de la méfiance générale. Les achats se multiplièrent, s'allumèrent de toutes parts, à la coulisse, au parquet ; on n'entendait plus que les voix de Nathansohn sous la colonnade, de Mazaud, de Jacoby, de Delarocque à la corbeille, criant qu'ils prenaient toutes les valeurs, à tous les prix ; et ce fut alors un frémissement, une houle croissante, sans que personne pourtant osât se risquer, dans le désarroi de ce revirement inexplicable. Les cours avaient légèrement monté, Saccard eut le temps de donner de nouveaux ordres à Massias, pour Nathansohn. Il pria également le petit Flory qui passait en courant, de remettre à Mazaud une fiche, où il le chargeait d'acheter, d'acheter toujours ; si bien que Flory, ayant lu la fiche, frappé d'un accès de foi, joua le jeu de son grand homme, acheta lui aussi pour son compte. Et ce fut à cette minute, à deux heures moins un quart, que le tonnerre éclata en pleine Bourse : l'Autriche céda la Vénétie à l'empereur, la guerre était finie. (p.154).

Ainsi, Saccard fait-il un grand coup de bourse et fait perdre huit millions à Gundermann :

Avant le coup de cloche de la clôture, ils s'étaient relevés de quarante, de cinquante francs. Ce fut une mêlée inexprimable, une de ces batailles confuses où tous se ruent, soldats et capitaines, pour sauver leur peau, assourdis, aveuglés, n'ayant plus la conscience nette de la situation. (...) Le champ de bataille restait jonché de blessés et de ruines. Moser, le baissier, était parmi les plus atteints. Pillerault expiait durement sa faiblesse, pour l'unique fois qu'il avait désespéré de la hausse. Maugendre perdait cinquante mille francs, sa première perte sérieuse. La baronne Sandorff eut à payer de si grosses différences, que Delcambre, disait-on, se refusait à

les donner ; et elle était toute blanche de colère et de haine, au seul nom de son mari, le conseiller d'ambassade, qui avait eu la dépêche entre les mains avant Rougon lui-même, sans lui en rien dire. Mais la haute banque, la banque juive, surtout, avait essuyé une défaite terrible, un vrai massacre. On affirmait que Gundermann, simplement pour sa part, y laissait huit millions. Et cela stupéfiait, comment n'avait-il pas été averti ? lui le maître indiscuté du marché, dont les ministres n'étaient que les commis et qui tenait les États dans sa souveraine dépendance ! Il y avait eu là un de ces concours de circonstances extraordinaires qui font les grands coups du hasard. C'était un effondrement imprévu, imbécile, en dehors de toute raison et de toute logique. Cependant, l'histoire se répandit, Saccard passa grand homme. D'un coup de râteau, il venait de ramasser la presque totalité de l'argent perdu par les baissiers. Personnellement, il avait mis en poche deux millions. Le reste allait entrer dans les caisses de l'Universelle, ou plutôt se fondre aux mains des administrateurs. » (p.154-155)

Afin de mener à bien ses affaires de spéculation, Saccard utilise des prête-noms rétribués. C'est ce qu'il fait, dans *La Curée*, pour la maison de son épouse qu'il a rachetée :

« Quand il posséda la maison, il eut l'habileté, en un mois, de la faire revendre deux fois à des prête-noms, en grossissant chaque fois le prix d'achat. Le dernier acquéreur ne la paya pas moins de trois cent mille francs. Pendant ce temps, Larsonneau, qui seul paraissait à titre de représentant des propriétaires successifs, travaillait les locataires. Il refusait impitoyablement de renouveler les baux, à moins qu'on ne consentît à des augmentations formidables de loyer. Les locataires, qui avaient vent de l'expropriation prochaine, étaient au désespoir ; ils finissaient par accepter l'augmentation, surtout lorsque Larsonneau ajoutait, d'un air conciliant, que cette augmentation serait fictive pendant les cinq premières années. Quant aux locataires qui firent les méchants, ils furent remplacés par des créatures auxquelles on donna le logement pour rien et qui signèrent tout ce qu'on voulut ; là, il y eut double bénéfice : le loyer fut augmenté, et l'indemnité réservée au locataire pour son bail dut revenir à Saccard. (...) Ainsi travaillée, la maison tripla de valeur. Grâce au dernier acte de vente, grâce aux augmentations de loyer, aux faux locataires et au commerce de madame Sidonie, elle pouvait être estimée à cinq cent mille francs devant la commission des indemnités. » (p.59-60)

Mais, la dernière étape est de faire accepter cette valeur à la commission des indemnités. Alors, Saccard n'hésite pas à en corrompre deux membres :

« Il s'agissait de rendre aveugles et bienveillants ces messieurs de la commission. Il jeta les yeux sur deux hommes influents dont il s'était fait des amis par la façon dont il les saluait dans les corridors, lorsqu'il les rencontrait. Les trentesix membres du conseil municipal étaient choisis avec soin de la main même de l'empereur, sur la présentation du préfet, parmi les sénateurs, les députés, les avocats, les médecins, les grands industriels qui s'agenouillaient le plus dévotement devant le pouvoir ; mais, entre tous, le baron Gouraud et M. Toutin-Laroche méritaient la bienveillance des Tuileries par leur ferveur. » (p.61)

En leur rendant des services et en s'arrangeant pour qu'ils soient chargés de cette affaire, la maison est finalement estimée 600.000 francs par la commission.

Dans *L'argent*, Saccard fait de nombreuses fraudes dans la gestion de la banque Universelle. Il fait fi de la législation en vigueur avec une désinvolture d'autant plus grande qu'à l'époque, les contrôles sont quasi-inexistants. Dès le départ, Saccard fraude en distribuant des actions avant même leur émission, ce que lui fait remarquer Mme Caroline :

« – Alors, c'est permis, n'est-ce pas ? de se réunir ainsi à plusieurs, pour se distribuer les actions d'une banque, avant même que l'émission soit faite ?

Violemment, il eut un geste d'affirmation.

– Mais, certainement, c'est permis ! Est-ce que vous nous croyez assez niais, pour risquer un échec ? Sans compter que nous avons besoin de gens solides, maîtres du marché, si les débuts sont difficiles... Voilà toujours

les quatre cinquièmes de nos titres placés en des mains sûres. On va pouvoir aller signer l'acte de société chez le notaire.

Elle osa lui tenir tête.

– Je croyais que la loi exigeait la souscription intégrale du capital social.

Cette fois, très surpris, il la regarda en face.

– Vous lisez donc le Code ?

Et elle rougit légèrement, car il avait deviné : la veille, cédant à son malaise, cette peur sourde et sans cause précise, elle avait lu la loi sur les sociétés. Un instant, elle fut sur le point de mentir. Puis, avouant, riant :

– C'est vrai, j'ai lu le Code, hier. J'en suis sortie, en tâtant mon honnêteté et celle des autres, comme on sort des livres de médecine, avec toutes les maladies.

Mais lui se fâchait, car ce fait d'avoir voulu se renseigner, la lui montrait méfiante, prête à le surveiller, de ses yeux de femme, fureteurs et intelligents.

– Ah ! reprit-il avec un geste qui jetait bas les vains scrupules, si vous croyez que nous allons nous conformer aux chinoiserries du Code ! Mais nous ne pourrions faire deux pas, nous serions arrêtés par des entraves, à chaque enjambée, tandis que les autres, nos rivaux, nous devanceraient, à toutes jambes ! Non, non, je n'attendrai certainement pas que tout le capital soit souscrit ; je préfère, d'ailleurs, nous réserver des titres, et je trouverai un homme à nous auquel j'ouvrirai un compte, qui sera notre prête-nom enfin.

– C'est défendu, déclara-t-elle simplement de sa belle voix grave.

– Eh ! oui, c'est défendu, mais toutes les sociétés le font.

– Elles ont tort, puisque c'est mal. » (p.84-85)

Normalement, lors de l'augmentation du capital, l'émission d'actions nouvelles est toujours censée permettre officiellement de financer les entreprises de la Banque universelle (comme par exemple le projet de Trésor du Saint Sépulcre, p.56), mais officieusement, elle sert surtout à libérer les actions anciennes et à accélérer la hausse des cours. Ainsi, Saccard fraude-t-il encore en utilisant des prête-noms pour payer fictivement des actions. Pour ce faire, il songe alors à Sabatini, un agent discret et sans scrupules. C'est ainsi que fut créé le compte Sabatini :

« Sabatani, avec son inquiétant sourire de caresse, sa souplesse de couleuvre, laissa parler Saccard, qui, très nettement d'ailleurs, en homme qui le connaissait, lui fit sa proposition.

– Mon cher, j'ai besoin de vous... Il nous faut un prête-nom. Je vous ouvrirai un compte, je vous ferai acheteur d'un certain nombre de nos titres, que vous payerez simplement par un jeu d'écritures... Vous voyez que je vais droit au but et que je vous traite en ami.

Le jeune homme le regardait de ses beaux yeux de velours, si doux dans sa longue face brune.

– La loi, cher maître, exige d'une façon formelle le versement en espèces... Oh ! ce n'est pas pour moi que je vous dis ça. Vous me traitez en ami, et j'en suis très fier... Tout ce que vous voudrez ! (...)

– Ah ! à propos, interrompit Saccard, nous aurons aussi besoin de signatures, pour régulariser certaines opérations, les transferts par exemple... Pourrai-je envoyer chez vous les paquets de papiers à signer ?

– Mais certainement, cher maître. Tout ce que vous voudrez !

Il ne soulevait même pas la question de paiement, sachant que cela est sans prix, lorsqu'on rend de pareils services ; et, comme l'autre ajoutait qu'on lui donnerait un franc par signature, pour le dédommager de sa perte de temps, il acquiesça d'un simple mouvement de tête. Puis, avec son sourire :

– J'espère aussi, cher maître, que vous ne me refuserez pas des conseils. Vous allez être si bien placé, je viendrai aux renseignements. » (p.88)

Ce compte fonctionne alors, à chaque fois que l'on veut augmenter la réserve de la banque et surtout spéculer. Les irrégularités se multiplient :

« Deux jours après, Hamelin et Saccard, accompagnés cette fois du vice-président, le vicomte de Robin-Chagot, retournèrent rue Sainte-Anne, chez maître Lelorrain, pour déclarer l'augmentation du capital, qu'ils affirmaient avoir été intégralement souscrit. La vérité était que trois mille actions environ, refusées par les premiers

actionnaires à qui elles appartenait de droit, restaient aux mains de la société, laquelle les passa de nouveau au compte Sabatani, par un jeu d'écritures. C'était l'ancienne irrégularité, aggravée, le système qui consistait à dissimuler dans les caisses de l'Universelle une certaine quantité de ses propres valeurs, une sorte de réserve de combat, qui lui permettrait de spéculer, de se jeter en pleine bataille de Bourse, s'il le fallait, pour soutenir les cours, au cas d'une coalition de baissiers.

D'ailleurs, Hamelin, tout en désapprouvant cette tactique illégale, avait fini par s'en remettre complètement à Saccard, pour les opérations financières (...). » (p.131)

« Hamelin n'avait pu revenir d'Orient, pour présider l'assemblée générale extraordinaire, et il écrivit à sa sœur une lettre inquiète, où il exprimait des craintes sur cette façon de mener l'Universelle au galop, d'un train fou. Il devinait bien qu'on avait fait encore, chez maître Lelorrain, des déclarations mensongères. En effet, toutes les actions nouvelles n'avaient pas été légalement souscrites, la société était restée propriétaire des titres que refusaient les actionnaires ; et, les versements n'étant point exécutés, un jeu d'écritures avait passé ces titres au compte Sabatani. En outre, d'autres prête-noms, des employés, des administrateurs, lui avaient permis de souscrire elle-même à sa propre émission ; de sorte qu'elle détenait alors près de trente mille de ses actions, représentant une somme de dix-sept millions et demi. Outre qu'elle était illégale, la situation pouvait devenir dangereuse, car l'expérience a démontré que toute maison de crédit qui joue sur ses valeurs est perdue. » (p.156-157)

« (...) les irrégularités continuaient, s'aggravaient sans cesse : ainsi le compte Sabatani avait grossi, la société jouait de plus en plus, sous le couvert de ce prête-nom, sans parler des réclames énormes et mensongères, des fondations de sable et de boue qu'on donnait à la colossale maison, dont la montée si prompte, comme miraculeuse, la frappait de plus de terreur que de joie. » (p.168)

Hamelin, directeur de la Banque et frère de Mme caroline finit par découvrir la vérité :

« – N'importe ! c'est incorrect, votre bilan anticipé, du moment que les gains ne sont pas acquis... Je ne parle même plus de nos entreprises, bien qu'elles soient à la merci des catastrophes, comme toutes les œuvres humaines... Mais je vois là le compte Sabatani, trois mille et tant d'actions qui représentent plus de deux millions. Or, vous les mettez à notre crédit, et c'est à notre débit qu'il faudrait les mettre, puisque Sabatani n'est que notre homme de paille. N'est-ce pas ? nous pouvons nous dire cela, entre nous... Et, tenez ! je reconnais également ici plusieurs de nos employés, même quelques-uns de nos administrateurs, tous des prête-noms, oh ! je le devine, vous n'avez pas besoin de me le dire... Cela me fait trembler, de voir que nous gardons un si grand nombre de nos actions. Non seulement, nous n'encaissons pas, mais nous nous immobilisons, et nous finirons par nous dévorer un jour. » (p.191)

« Les livres étaient là, il en pénétrait aisément les mensonges. Ainsi, le compte Sabatani, il savait que ce prête-nom cachait les opérations faites par la société ; et il pouvait y suivre, mois par mois, depuis deux ans, la fièvre croissante de Saccard, d'abord timide, n'achetant qu'avec prudence, poussé ensuite à des achats de plus en plus considérables, pour arriver à l'énorme chiffre de vingt-sept mille actions ayant coûté près de quarante huit millions. N'était-ce pas fou, d'une impudente folie qui avait l'air de se moquer des gens, un pareil chiffre d'affaires mis sous le nom d'un Sabatani ! Et ce Sabatani n'était pas le seul, il y avait d'autres hommes de paille, des employés de la banque, des administrateurs même, dont les achats, portés au compte des reports, dépassaient vingt mille actions, représentant elles aussi près de quarante-huit millions de francs. Enfin, tout cela n'était encore que les achats fermes, auxquels il fallait ajouter les achats à terme, opérés dans le courant de la dernière liquidation de janvier ; plus de vingt mille actions pour une somme de soixante-sept millions et demi, dont l'Universelle avait à prendre livraison ; sans compter, à la Bourse de Lyon, dix mille autres titres, vingt-quatre millions encore. Ce qui, en additionnant tout, démontrait que la société avait en main près du quart des actions émises par elle, et qu'elle avait payé ces actions de l'effroyable somme de deux cents millions. Là était le gouffre, où elle s'engloutissait. » (p.274)

Après la faillite de la Banque, Saccard prépare sa défense et s'étonne d'être le seul accusé d'illégalités :

"(...) il avait fait ce que fait tout directeur de banque, seulement il l'avait fait en grand, avec une carrure d'homme fort. Pas un des chefs des plus solides maisons de Paris qui n'aurait dû partager sa cellule, si l'on

s'était piqué d'un peu de logique. On le prenait pour le bouc émissaire des illégalités de tous. D'autre part, quelle étrange façon d'apprécier les responsabilités ! Pourquoi ne poursuivait-on pas aussi les administrateurs, les Daigremont, les Huret, les Bohain, qui, outre leurs cinquante mille francs de jetons de présence, touchaient le dix pour cent sur les bénéfiques, et qui avaient trempé dans tous les tripotages ? Pourquoi encore l'impunité complète dont jouissaient les commissaires censeurs, Lavignière entre autres, qui en étaient quittes pour alléguer leur incapacité et leur bonne foi ? Évidemment, ce procès allait être la plus monstrueuse des iniquités, car on avait dû écarter la plainte en escroquerie de Busch, comme alléguant des faits non prouvés, et le rapport remis par l'expert, après un premier examen des livres, venait d'être reconnu plein d'erreurs. Alors, pourquoi la faillite, déclarée d'office à la suite de ces deux pièces, lorsque pas un sou des dépôts n'avait été détourné et que tous les clients devaient rentrer dans leurs fonds ?» (p.301-302)

Terminons par un autre genre de fraude, la tricherie au jeu, qui consiste à ne pas en respecter des règles pour gagner le plus d'argent possible. Dans *Manon Lescaut*, pour trouver de l'argent, Des Grieux participe aux tricheries de l'Hôtel de Transylvanie :

« Le principal théâtre de mes exploits devait être l'hôtel de Transylvanie, où il y avait une table de pharaon dans une salle, et divers autres jeux de cartes et de dés dans la galerie. Cette académie se tenait au profit de M. le prince de R... qui demeurait alors à Clagny, et la plupart de ses officiers étaient de notre société. Le dirai-je à ma honte ? je profitai en peu de temps des leçons de mon maître. J'acquis surtout beaucoup d'habileté à faire une volte-face, à filer la carte ; et m'aidant fort bien d'une longue paire de manchettes, j'escamotais assez légèrement pour tromper les yeux des plus habiles, et ruiner sans affectation quantité d'honnêtes joueurs. Cette adresse extraordinaire hâta si fort les progrès de ma fortune, que je me trouvai en peu de semaines des sommes considérables, outre celles que je partageais de bonne foi avec mes associés. » (p.32)

2.1.6.4. Le chantage

Le *chantage* est un délit consistant à extorquer des fonds, des valeurs ou la signature d'un acte, à une personne qui refuse, à l'aide de menaces, notamment de révélations compromettantes ou diffamatoires.

Dans *Madame Bovary*, Lheureux fait un chantage implicite à Emma : il gardera le silence concernant son aventure avec Rodolphe et en échange elle devra continuer à lui acheter des marchandises.

« C'était M. Lheureux, le marchand, qui s'était chargé de la commande ; cela lui fournit l'occasion de fréquenter Emma. Il causait avec elle des nouveaux déballages de Paris, de mille curiosités féminines, se montrait fort complaisant, et jamais ne réclamait d'argent. Emma s'abandonnait à cette facilité de satisfaire tous ses caprices. Ainsi, elle voulut avoir, pour la donner à Rodolphe, une fort belle cravache qui se trouvait à Rouen dans un magasin de parapluies. M. Lheureux, la semaine d'après, la lui posa sur sa table.

Mais le lendemain il se présenta chez elle avec une facture de deux cent soixante et dix francs, sans compter les centimes. Emma fut très embarrassée : tous les tiroirs du secrétaire étaient vides ; on devait plus de quinze jours à Lestibouois, deux trimestres à la servante, quantité d'autres choses encore, et Bovary attendait impatiemment l'envoi de M. Derozerays, qui avait coutume, chaque année, de le payer vers la Saint-Pierre. Elle réussit d'abord à éconduire Lheureux ; enfin il perdit patience : on le poursuivait, ses capitaux étaient absents, et, s'il ne rentrait dans quelquesuns, il serait forcé de lui reprendre toutes les marchandises qu'elle avait.

– Eh ! reprenez-les ! dit Emma.

– Oh ! c'est pour rire ! répliqua-t-il. Seulement, je ne regrette que la cravache. Ma foi ! je la redemanderai à Monsieur.

– Non ! non ! fit-elle.

– Ah ! je te tiens ! pensa Lheureux.

Et, sûr de sa découverte, il sortit en répétant à demi-voix et avec son petit sifflement habituel :

– Soit ! nous verrons ! nous verrons ! » (p.140)

Dans *L'Argent*, Bush vient présenter à Mme de Beauvilliers la reconnaissance de dette fait, en son temps par son mari à la jeune Léonie, qu'il avait débauchée. Mais, la princesse ruinée ne peut pas payer. Pour arriver à récupérer de l'argent, il recourt au chantage du scandale :

« – Mais, madame, cette fille veut qu'on la paye. Et elle a raison, la malheureuse, de dire que monsieur le comte de Beauvilliers a fort mal agi avec elle. C'est de l'escroquerie, simplement.

– Jamais je ne payerai une pareille dette.

– Alors, nous allons prendre une voiture, en sortant d'ici, et nous rendre au Palais, où je déposerai la plainte que j'ai rédigée d'avance, et que voici... Tous les faits que mademoiselle vient de vous dire y sont relatés.

– Monsieur, c'est un abominable chantage, vous ne ferez pas cela.

– Je vous demande pardon, madame, je vais le faire à l'instant. Les affaires sont les affaires.

Une fatigue immense, un suprême découragement envahit la comtesse. Le dernier orgueil qui la tenait debout, venait de se briser ; et toute sa violence, toute sa force tomba. Elle joignit les mains, elle bégayait.

– Mais vous voyez où nous en sommes. Regardez donc cette chambre... Nous n'avons plus rien, demain peut-être il ne nous restera pas de quoi manger... Où voulez-vous que je prenne de l'argent, dix mille francs, mon Dieu !

Busch eut un sourire d'homme accoutumé à pêcher dans ces ruines.

– Oh ! les dames comme vous ont toujours des ressources. En cherchant bien, on trouve.

Depuis un moment, il guettait, sur la cheminée, un vieux coffret à bijoux, que la comtesse avait laissé là, le matin, en achevant de vider une malle ; et il flairait des pierreries, avec la certitude de l'instinct. Son regard brilla d'une telle flamme, qu'elle en suivit la direction et comprit.

– Non, non ! cria-t-elle, les bijoux, jamais !

Et elle saisit le coffret, comme pour le défendre. Ces derniers bijoux depuis si longtemps dans la famille, ces quelques bijoux qu'elle avait gardés au travers des plus grandes gênes, comme l'unique dot de sa fille, et qui restaient à cette heure sa suprême ressource !

– Jamais, j'aimerais mieux donner de ma chair !

– Adieu, madame, nous allons de ce pas au parquet. Le récit détaillé sera dans les journaux, avant trois jours. C'est vous qui l'aurez voulu.

Dans les journaux ! Cet horrible scandale sur les ruines mêmes de sa maison ! Ce n'était donc pas assez de voir tomber en poudre l'antique fortune, il fallait que tout croulât dans la boue ! Ah ! que l'honneur du nom au moins fût sauvé ! Et, d'un mouvement machinal, elle ouvrit le coffret. Les boucles d'oreilles, le bracelet, trois bagues apparurent, des brillants et des rubis, avec leurs montures anciennes. » (p.292-294)

Finalement, il lui prend ses bijoux contre la reconnaissance de dette de son mari. Il montre là toute sa cupidité assassine.

Il existe aussi un autre type de chantage, c'est le chantage affectif. Celui-ci est une manœuvre destinée à profiter des faiblesses ou de la sensibilité d'une personne. Le cas le plus explicite est celui fait par les filles du père Goriot. Sur son lit de mort, alors qu'il espère encore les voir, il explique combien elles ont profité de l'amour infini qu'il leur portait :

« – Ah ! si j'étais riche, si j'avais gardé ma fortune, si je ne la leur avais pas donnée, elles seraient là, elles me lècheraient les joues de leurs baisers ! (...) L'argent donne tout, même des filles. Oh ! mon argent ! où est-il ? Si j'avais des trésors à laisser, elles me panseraient, elles me soigneraient ; je les entendrai, je les verrais. (...) Elles ont toutes les deux des cœurs de roche. J'avais trop d'amour pour elles pour qu'elles en eussent pour moi ! Un père doit être toujours riche, il doit tenir ses enfants en bride comme des chevaux sournois. Et j'étais à genoux devant elles. Les misérables ! elles couronnent dignement leur conduite envers moi depuis dix ans. Si vous saviez comme elles étaient aux petits soins pour moi dans les premiers temps de leur mariage ! (Oh ! je souffre un cruel martyr !) Je venais de leur donner à chacune près de huit cent mille francs ; elles ne pouvaient pas, ni leurs maris non plus, être rudes avec moi. (...). Enfin elles se disaient mes filles, et elles m'avouaient pour leur père. J'ai encore ma finesse, allez, et rien ne m'est échappé. Tout a été à son adresse et m'a percé le cœur. Je voyais bien que c'était des frimes ; mais le mal était sans remède ! (...) J'ai bien expié le péché de les trop aimer. Elles se

sont bien vengées de mon affection, elles m'ont tenaillé comme des bourreaux. Eh bien, les pères sont si bêtes ! je les aimais tant (. . .) je n'ai plus eu que des chagrins à dévorer ! Et je les ai dévorés ! J'ai vécu pour être humilié, insulté. Je les aime tant, que j'avalais tous les affronts par lesquels elles me vendaient une pauvre petite jouissance honteuse. Un père se cache pour voir ses filles ! Je leur ai donné ma vie, elles ne me donneront pas une heure aujourd'hui ! (...) Je n'ai pas su me conduire, j'ai fait la bêtise d'abdiquer mes droits. Je me serais avili pour elles ! Que voulez-vous ? le plus beau naturel, les meilleures âmes auraient succombé à la corruption de cette facilité paternelle. Je suis un misérable ! je suis justement puni. Moi seul ai causé les désordres de mes filles ! je les ai gâtées. (...) et quand même elles viendraient par avarice, j'aime mieux être trompé, je les verrai... Je veux mes filles ! je les ai faites ! elles sont à moi ! dit-il, en se dressant sur son séant (...) La rage me gagne ! En ce moment, je vois ma vie entière. Je suis dupe ! elles ne m'aiment pas, elles ne m'ont jamais aimé ! cela est clair. Si elles ne sont pas venues, elles ne viendront pas ! Plus elles auront tardé, moins elles se décideront à me faire cette joie ! Je les connais ! Elles n'ont jamais rien su deviner de mes chagrins, de mes douleurs, de mes besoins, elles ne devineront pas plus ma mort ! elles ne sont seulement pas dans le secret de ma tendresse. Oui, je le vois, pour elles, l'habitude de m'ouvrir les entrailles a ôté du prix à tout ce que je faisais. Elles auraient demandé à me crever les yeux, je leur aurais dit : – « Crevez-les ! » Je suis trop bête. Elles croient que tous les pères sont comme le leur. » (p.187-190)

Le chantage affectif, c'est aussi l'expédient qu'utilise le baron de Nucingen pour s'emparer de la fortune de sa femme, comme elle l'explique elle-même à son père :

« Ah, mon père, dit-elle, plaise au ciel que vous ayez eu l'idée de demander compte de ma fortune assez à temps pour que je ne sois pas ruinée ! (...) Votre avoué nous a fait découvrir un peu plus tôt le malheur qui sans doute éclatera plus tard. (...) Lorsque monsieur Derville a vu Nucingen lui opposer mille chicanes, il l'a menacé d'un procès, en lui disant que l'autorisation du président du tribunal serait promptement obtenue. Nucingen est venu ce matin chez moi, pour me demander si je voulais sa ruine et la mienne. Je lui ai répondu que je ne me connaissais à rien de tout cela, que j'avais une fortune, que je devais être en possession de ma fortune, et que tout ce qui avait rapport à ce démêlé regardait mon avoué ; que j'étais de la dernière ignorance, et dans l'impossibilité de rien entendre à ce sujet. N'était-ce pas ce que vous m'aviez recommandé de dire ?

– Bien, répondit le père Goriot.

– Eh bien, reprit Delphine, il m'a mis au fait de ses affaires. Il a jeté tous ses capitaux et les miens dans des entreprises à peine commencées, et pour lesquelles il a fallu mettre de grandes sommes en dehors. Si je le forçais à me représenter ma dot, il serait obligé de déposer son bilan ; tandis que, si je veux attendre un an, il s'engage sur l'honneur à me rendre une fortune double ou triple de la mienne, en plaçant mes capitaux dans des opérations territoriales à la fin desquelles je serai maîtresse de tous les biens. Mon cher père, il était sincère, il m'a effrayée. Il m'a demandé pardon de sa conduite, il m'a rendu ma liberté, m'a permis de me conduire à ma guise, à la condition de le laisser entièrement maître de gérer les affaires sous mon nom. Il m'a promis, pour me prouver sa bonne foi, d'appeler monsieur Derville toutes les fois que je le voudrais, pour juger si les actes en vertu desquels il m'instituerait propriétaire seraient convenablement rédigés. Enfin il s'est remis entre mes mains, pieds et poings liés. Il demande encore pendant deux ans la conduite de la maison, et m'a suppliée de ne rien dépenser pour mot de plus qu'il ne m'accorde. Il m'a prouvé que tout ce qu'il pouvait faire était de conserver les apparences, qu'il avait renvoyé sa danseuse, et qu'il allait être contraint à la plus stricte, mais à la plus sourde économie, afin d'atteindre au terme de ses spéculations sans altérer son crédit. Je l'ai malmené, j'ai tout mis en doute, afin de le pousser à bout et d'en apprendre davantage : il m'a montré ses livres, enfin il a pleuré. Je n'ai jamais vu d'homme en pareil état. Il avait perdu la tête, il parlait de se tuer, il délirait. Il m'a fait pitié. » (p.158-159)

« Il est homme à s'enfuir avec tous les capitaux, et à nous laisser la, le scélérat ! Il sait bien que je ne déshonorerai pas moi-même le nom que je porte en le poursuivant. Il est à la fois fort et faible. J'ai bien tout examiné. Si nous le poussons à bout, je suis ruinée. » (p.160)

2.1.6.5. La délation

La *délation* est une dénonciation intéressée, méprisante, inspirée par la vengeance, la jalousie ou la cupidité.

Dans *Le Père Goriot*, Mademoiselle Michonneau et M. Poiret ne seront pas en reste dans la course à la richesse. Mais, ils ont choisi une formule bien particulière : dénoncer Vautrin alias Jean Collin ou Trompe-la-Mort pour empocher la mise promise à celui qui aidera à confondre le bandit. Elle marchandait la prime avec Gondureau qui lui demande de récupérer certaines lettres pour voir s'il s'agit bien de Collin :

« – Mais je ne vois pas alors à quoi je suis bonne pour une semblable vérification, une supposition que je consentirais à la faire pour deux mille francs.
– Rien de plus facile, dit l'inconnu. Je vous remettrai un flacon contenant une dose de liqueur préparée pour donner un coup de sang qui n'a pas le moindre danger et simule une apoplexie. Cette drogue peut se mêler également au vin et au café. Sur-le-champ vous transportez votre homme sur un lit, et vous le déshabillez afin de savoir s'il ne se meurt pas. Au moment où vous serez seule, vous lui donnerez une claque sur l'épaule, paf ! et vous verrez reparaître les lettres.
– Mais c'est rien du tout, ça, dit Poiret.
– Eh bien ! consentez-vous ? dit Gondureau à la vieille fille.
– Mais, mon cher monsieur, dit mademoiselle Michonneau, au cas où il n'y aurait point de lettres, aurais-je les deux mille francs ?
– Non,
– Quelle sera donc l'indemnité ?
– Cinq cents francs.
– Faire une chose pareille pour si peu. Le mal est le même dans la conscience, et j'ai ma conscience à calmer, monsieur.
– Je vous affirme, dit Poiret, que mademoiselle a beaucoup de conscience, outre que c'est une très aimable personne et bien entendue.
– Eh bien ! reprit mademoiselle Michonneau, donnez-moi trois mille francs si c'est Trompe-la-Mort, et rien si c'est un bourgeois.
– Ça va, dit Gondureau, mais à condition que l'affaire sera faite demain.
– Pas encore, mon cher monsieur, j'ai besoin de consulter mon confesseur.
– Finaude ! dit l'agent en se levant. À demain alors. Et si vous étiez pressée de me parler, venez petite rue Sainte-Anne, au bout de la cour de la Sainte-Chapelle. Il n'y a qu'une porte sous la voûte. Demandez monsieur Gondureau. » (p. 117-118)

Dans *L'Argent*, Clarisse la femme de chambre de la baronne Sandorff offre à Delcambre de la surprendre avec Saccard, dans le logement qu'il lui paie :

« Elle avait d'abord exigé cinq cents francs ; mais, comme il était fort avare, elle dut, après marchandage, se contenter de deux cents francs, payables de la main à la main, au moment où elle lui ouvrirait la porte de la chambre. Elle couchait là, dans une petite pièce, derrière le cabinet de toilette. La baronne l'avait prise, par une délicatesse, pour ne pas confier le soin du ménage à la concierge. Le plus souvent, elle vivait oisive, n'ayant rien à faire entre les rendez-vous, au fond de ce logement vide, s'effaçant du reste, disparaissant, dès que Delcambre ou Saccard arrivait. C'était dans la maison qu'elle avait connu Charles, qui longtemps était venu, la nuit, occuper avec elle le grand lit des maîtres, encore ravagé par la débauche de la journée ; et même c'était elle qui l'avait recommandé à Saccard, comme un très bon sujet, très honnête. Depuis son renvoi, elle épousait sa rancune, d'autant plus que sa maîtresse lui faisait des « crasses » et qu'elle avait une place où elle gagnerait cinq francs de plus par mois. D'abord, Charles voulait écrire au baron Sandorff ; mais elle avait trouvé plus drôle et plus lucratif d'organiser, avec Delcambre, une surprise. Et, ce jeudi-là, ayant tout préparé pour le grand coup, elle attendit. » (p.163)

2.1.7. L'argent du hasard

L'argent a toujours fait rêver, comme en témoigne les rêves de richesse que traduisent l'alchimie avec la pierre philosophale, la recherche de l'Eldorado, les contes de fées et des

1001 nuits, ainsi que la ruée vers l'or. Ces thèmes ont été abondamment traités dans la littérature. Mais, notre corpus n'est pas très représentatif de cet argent hypothétique.

2.1.7.1. L'argent du don

Le *don* définit l'acte par lequel une personne, dans une intention libérale et sans espoir de contrepartie, décide de se délester d'un bien en faveur d'une autre personne, cette opération étant réalisée de son vivant. Généralement, et nécessairement lorsqu'il s'agit d'un bien ou d'un droit immobilier, la transmission est réalisée dans un acte notarié (donation). Mais, lorsqu'il s'agit d'un bien meuble, le don peut être manuel, c'est-à-dire qu'il résulte alors de la simple transmission matérielle de l'objet. Dans notre corpus, il y a quelques cas de dons d'argent.

Dans *Manon Lescaut*, au début du roman, le narrateur, qui ne connaît pas Des Grieux, lui fait un don pour qu'il puisse soulager Manon :

« Je ne suis embarrassé que pour m'y conduire et pour procurer à cette pauvre créature ajouta-t-il en regardant tristement sa maîtresse, quelque soulagement sur la route. Eh bien, lui dis-je je vais finir votre embarras. Voici quelque argent que je vous prie d'accepter. Je suis fâché de ne pouvoir vous servir autrement. Je lui donnai quatre louis d'or, sans que les gardes s'en aperçussent : car je jugeais bien que s'ils lui savaient cette somme ils lui vendraient plus chèrement leurs secours. » (p.3)

Dans *Eugénie Grandet*, Charles va partir aux Indes pour y faire fortune et Eugénie, qui est tombée amoureuse de son cousin, lui fait don de tout son argent et des pièces de collection offertes par son père :

« Elle y prit une grosse bourse en velours rouge à glands d'or, et bordée de cannetille usée, provenant de la succession de sa grand-mère. Puis elle pesa fort orgueilleusement cette bourse, et se plut à vérifier le compte oublié de son petit pécule. Elle sépara d'abord vingt portugaises encore neuves, frappées sous le règne de Jean V, en 1725, valant réellement au change cinq lisbonines ou chacune cent soixante-huit francs soixante-quatre centimes, lui disait son père, mais dont la valeur conventionnelle était de cent quatre-vingts francs, attendu la rareté, la beauté desdites pièces qui reluisaient comme des soleils. Item, cinq génoises ou pièces de cent livres de Gênes, autre monnaie rare et valant quatre-vingt-sept francs au change, mais cent francs pour les amateurs d'or. Elles lui venaient du vieux monsieur La Bertellière. Item, trois quadruples d'or espagnols de Philippe V, frappés en 1729, donnés par madame Gentillet, qui, en les lui offrant, lui disait toujours la même phrase : – Ce cher serin-là, ce petit jaunet, vaut quatre-vingt-dix-huit livres ! Gardez-le bien, ma mignonne, ce sera la fleur de votre trésor. Item, ce que son père estimait le plus (l'or de ces pièces était à vingt-trois carats et une fraction), cent ducats de Hollande, fabriqués en l'an 1756, et valant près de treize francs. Item, une grande curiosité !... des espèces de médailles précieuses aux avars, trois roupies au signe de la Balance, et cinq roupies au signe de la Vierge, toutes d'or pur à vingt-quatre carats, la magnifique monnaie du Grand-Mogol, et dont chacune valait trente-sept francs quarante centimes au poids ; mais au moins cinquante francs pour les connaisseurs qui aiment à manier l'or. Item, le napoléon de quarante francs reçu l'avant-veille, et qu'elle avait négligemment mis dans sa bourse rouge. Ce trésor contenait des pièces neuves et vierges, de véritables morceaux d'art desquels le père Grandet s'informait parfois et qu'il voulait revoir, afin de détailler à sa fille les vertus intrinsèques, comme la beauté du cordon, la clarté du plat, la richesse des lettres dont les vives arêtes n'étaient pas encore rayées. Mais elle ne pensait ni à ces raretés, ni à la manie de son père, ni au danger qu'il y avait pour elle de se démunir d'un trésor si cher à son père ; non, elle songeait à son cousin, et parvint enfin à comprendre, après quelques fautes de calcul, qu'elle possédait environ cinq mille huit cents francs en valeurs réelles, qui, conventionnellement, pouvaient se vendre près de deux mille écus. À la vue de ses richesses, elle se mit à applaudir en battant des mains, comme un enfant forcé de perdre son trop-plein de joie dans les naïfs mouvements du corps. » (p.80)

C'est encore un don qu'elle lui fait en payant toutes les dettes de son père, afin qu'il puisse épouser Mlle d'Aubrion (Voir 2.1.3.2.)

2.1.7.2. L'argent du trésor trouvé

Dans notre corpus, un roman entier est consacré à la recherche d'un trésor. Dans *L'île au trésor*, tout commence par la trouvaille d'un coffre contenant des pièces d'or et une carte au trésor, par le jeune Hawkins et sa mère :

« Le fond du coffre était occupé par un vieux caban de matelot, blanchi par le sel de plus d'une plage lointaine. Ma mère le tira avec impatience, et nous découvrîmes alors les derniers objets que recérait la caisse, un paquet enveloppé de toile cirée et qui nous parut rempli de papiers, puis un sac de toile d'où sortit, quand je le touchai, un tintement d'or. « Nous allons montrer à ces coquins que nous sommes d'honnêtes gens ! dit ma mère. Je prendrai mon dû, et pas un liard de plus... Tiens-moi le sac de mistress Crowley !. Et elle se mit à compter des pièces d'or, qu'elle jetait au fur et à mesure dans le sac que je tenais ouvert. Son projet était d'arriver au total exact de la note du Capitaine. Mais ce n'était pas une opération aussi simple qu'on pourrait le croire : car les pièces étaient de tout modèle et de tous pays, des doublons, des louis, des guinées, des onces, que sais-je encore ? Le tout pêle-mêle. Encore les guinées étaient-elles les plus rares, et les seules que ma mère sût compter. » (p.22)

La carte est décryptée avec M. Dance, le squire Trelawney et le docteur Livesey :

« Le reste, c'était le papier, scellé de plusieurs cachets de cire, avec un dé à coudre en guise d'empreinte, le même dé peut-être que j'avais trouvé dans la poche du Capitaine. Le docteur ouvrit cette espèce d'enveloppe avec le plus grand soin : il en tomba la carte manuscrite d'une île, avec latitude et longitude, sondages, point d'atterrissage, hauteurs indicatrices, passes et baies, en un mot tous les détails nécessaires pour venir en toute sûreté y mouiller un navire. (...) La carte paraissait assez ancienne, mais portait des indications de date plus moderne ; notamment trois croix à l'encre rouge, deux vers le nord de l'île, une au sud-ouest ; et tout à côté de celle-ci, de la même encre et d'une écriture fine, bien différente de la calligraphie enfantine du Capitaine ces mots : « Ici le gros du trésor ».

Au dos de la carte, la même main avait tracé ces indications supplémentaires :

« Grand arbre, sur la croupe de la Longue-Vue ; un point au N. de N.N.-E.

Île du Squelette E.-S.-E. par E.

Dix pieds.

L'argent en barres dans la cachette du Nord. Pour y arriver, suivre la vallée de l'Est, à dix brasses au sud du rocher noir qui porte une figure.

Les armes et munitions faciles à trouver dans le sable, pointe N du cap qui ferme le mouillage nord, un point à l'E. quart N. »

C'était tout. Si brèves que fussent ces indications, pour moi parfaitement inintelligibles, elles remplirent le squire et le docteur de la joie la plus vive. » (p.32-33)

La chasse au trésor est alors décrétée, mais une réflexion s'engage sur la légitimité de ce trésor :

« Tandis que le squire s'abandonnait à ce mirage, la face pensive du docteur s'était subitement rembrunie. « Vous n'oubliez qu'un point, Trelawney, dit-il tout à coup : c'est que cet or n'est pas notre propriété, et qu'il est d'ailleurs le produit du vol et du meurtre...

– C'est ma foi vrai ! Je n'y songeais pas, s'écria le squire avec sa franchise ordinaire. Mais quoi ! voulez-vous pour cela le laisser inutile et improductif dans cette île ? »

Le docteur semblait réfléchir profondément et poser en lui-même toutes les données du problème.

« Non, je crois que nous n'en avons pas le droit, dit-il enfin. On peut faire trop de bien avec un trésor comme celui qu'il y a peut-être là, réparer trop de crimes et d'injustices ; il y a dans le monde trop de misères à soulager ! Savez-vous ce que je vous propose, Trelawney ? le voici : convenons avant tout que nous regarderons ce trésor comme une trouvaille ordinaire de monnaies anciennes, dont la moitié, aux termes de la loi, appartient à celui qui l'a faite et l'autre moitié à l'État, c'est-à-dire au roi George. » (p.33-34)

Finalement, après bien des péripéties, c'est la découverte du trésor :

« Là-dessus nous entrâmes dans la caverne. Elle était vaste et bien aérée ; dans le fond, une jolie cascade formait une petite pièce d'eau entourée de fougères ; le sol était couvert de sable. Devant un grand feu allumé près de l'entrée, nous trouvâmes le capitaine Smollett, couché sur un lit d'herbes et de mousse. Dans le coin le plus écarté, à la lueur de la flamme, je vis étinceler un grand tas de pièces d'or et un quadrilatère de barres brillantes. C'était là ce trésor de Flint, que nous étions venus chercher si loin, et qui avait déjà coûté la vie à dix-sept hommes de l'Hispaniola !... Et qui sait combien d'autres vies il avait coûtées pendant qu'on l'amassait, combien de sang et de tribulations, combien de bons navires coulés au fond des mers, combien de poudre, combien de braves gens brutalement envoyés dans l'éternité, combien de cruautés, de hontes, de mensonges et de crimes ?... Nul n'eût pu le dire. Et pourtant il y avait encore dans Pile au moins trois hommes, Silver, Morgan et Ben Gunn, qui avaient pris part à ces crimes, comme chacun avait espéré avoir part au trésor. » (p.173)

2.1.7.3. Le gain du jeu

Dans notre corpus, il s'agit essentiellement de jeu du hasard, jeu dont le déroulement est partiellement ou totalement soumis à la chance. Celle-ci peut provenir d'un tirage ou d'une distribution de cartes, d'un jet de dé, etc.

Dans *Eugénie Grandet*, on joue au loto.

« – Nous allons faire votre partie, madame Grandet, dit madame des Grassins.

– Mais nous sommes tous réunis, nous pouvons deux tables...

– Puisque c'est la fête d'Eugénie, faites votre loto général, dit le père Grandet, ces deux enfants en seront. L'ancien tonnelier, qui ne jouait jamais à aucun jeu, montra sa fille et Adolphe – Allons, Nanon, mets les tables. » (p.20)

« Au moment où madame Grandet gagnait un lot de seize sous, le plus considérable qui eût jamais été ponté dans cette salle, et que la grande Nanon riait d'aise en voyant madame empochant cette riche somme, un coup de marteau retentit à la porte de la maison, et y fit un si grand tapage que les femmes sautèrent sur leurs chaises. » (p.21)

Dans *le Père Goriot*, la baronne de Nucingen pousse Eugène à jouer pour lui rapporter de l'argent, car elle en a besoin de toute urgence :

« – Avez-vous été au jeu ? dit-elle d'une voix tremblante.

– Jamais.

– Ah ! je respire. Vous aurez du bonheur. Voici ma bourse, dit-elle. Prenez donc ! il y a cent francs, c'est tout ce que possède cette femme si heureuse. Montez dans une maison de jeu, je ne sais où elles sont, mais je sais qu'il y en a au Palais-Royal : risquez les cent francs à un jeu qu'on nomme la

100
roulette, et perdez tout, ou rapportez-moi six mille francs. Je vous dirai mes chagrins à votre retour.

– Je veux bien que le diable m'emporte si je comprends quelque chose à ce que je vais faire, mais je vais vous obéir, dit-il avec une joie causée par cette pensée : – Elle se compromet avec moi, elle n'aura rien à me refuser. Eugène prend la jolie bourse, court au numéro NEUF, après s'être fait indiquer par un marchand d'habits la plus prochaine maison de jeu. Il y monte, se laisse prendre son chapeau ; mais il entre et demande où est la roulette. À l'étonnement des habitués, le garçon de salle le mène devant une longue table. Eugène, suivi de tous les spectateurs, demande sans vergogne où il faut mettre l'en jeu.

– Si vous placez un louis sur un seul de ces trente-six numéros, et qu'il sorte, vous aurez trente-six louis, lui dit un vieillard respectable à cheveux blancs.

Eugène jette les cent francs sur le chiffre de son âge, vingt et un. Un cri d'étonnement part sans qu'il ait eu le temps de se reconnaître. Il avait gagné sans le savoir.

– Retirez donc votre argent, lui dit le vieux monsieur, l'on ne gagne pas deux fois dans ce système-là.

Eugène prend un râteau que lui tend le vieux monsieur, il tire à lui les trois mille six cents francs, et toujours sans rien savoir du jeu, les place sur la rouge. La galerie le regarde avec envie, en voyant qu'il continue à jouer. La roue tourne, il gagne encore, et le banquier lui jette encore trois mille six cents francs.

– Vous avez sept mille deux cents francs à vous, lui dit à l'oreille le vieux monsieur. Si vous m'en croyez, vous vous en irez, la rouge a passé huit fois. Si vous êtes charitable, vous reconnaîtrez ce bon avis, en soulageant la misère d'un ancien préfet de Napoléon, qui se trouve dans le dernier besoin. Rastignac étourdi se laisse prendre dix louis par l'homme à cheveux blancs, et descend avec les sept mille francs, ne comprenant encore rien au jeu, mais stupéfié de son bonheur.

– Ah ça ! où me mènerez-vous maintenant, dit-il en montrant les sept mille francs à madame de Nucingen, quand la portière fut refermée. » (p.99-100)

2.2. Les rapports à l'argent

Dans la première partie, nous avons vu comment les personnages recherchent et obtiennent de l'argent et combien, dans leur quête, la cupidité est importante. Dans cette seconde partie, nous étudierons, dans cette partie, leur relation à l'argent, leur façon de l'économiser ou de le dépenser, qu'ils soient pauvres ou riches.

2.2.1. La rétention de l'argent

Dans notre corpus, nombre de personnages sont des adeptes de la rétention, car pour eux l'argent est synonyme de pouvoir.

2.2.1.1. L'économie

L'économie est ici prise avec le sens de diminution des dépenses et évitement des dépenses superflues. Elle peut être réalisée pour survivre, pour aider les autres, pour sauver les apparences ou bien pour épargner. Au départ, Goriot est un riche rentier qui habite le premier étage de la pension Vauquer. Mais, comme il se ruine peu à peu pour ses filles, il est obligé de demander à la propriétaire d'habiter au 2ème étage et de réduire le coût de sa pension. « Il eut besoin d'une si stricte économie qu'il ne fit plus de feu chez lui pendant l'hiver. » (p.16). Malgré ses économies, il est contraint de remonter encore d'un étage, dans un appartement plus modeste. Il s'astreint alors à de nouvelles économies :

« Vers la fin de la troisième année, le père Goriot réduisit encore ses dépenses, en montant au troisième étage et en se mettant à soixante francs de pension par mois. Il se passa de tabac, congédia son perruquier et ne mit plus de poudre.

(...) Quand son trousseau fut usé, il acheta du calicot à quatorze sous l'aune pour remplacer son beau Ses diamants, sa tabatière d'or, sa chaîne, ses bijoux, avaient disparu un à un. Il avait quitté l'habit bleu-barbeau, tout son costume cossu, pour porter, été comme hiver, une redingote de drap marron grossier, un gilet en poil de chèvre, et un pantalon gris en cuir de laine. Il devint progressivement maigre ; ses mollets tombèrent, sa figure, bouffie par le contentement d'un bonheur bourgeois, se rida démesurément, son front se plissa, sa mâchoire se dessina. Durant la quatrième année de son établissement rue Neuve-Sainte-Genève, il ne se ressemblait plus. » (p.19)

Dans *L'Argent*, la comtesse de Beauvilliers et sa fille font beaucoup d'économies de bout de chandelles pour sauver les apparences et préserver leur rang, comme le constate Mme Caroline, en les observant depuis son jardin :

« Alors, intéressée, madame Caroline avait guetté ses voisines par une sympathie tendre, sans curiosité mauvaise ; et, peu à peu, dominant le jardin, elle pénétra leur vie, qu'elles cachaient avec un soin jaloux, sur la rue. Il y avait toujours un cheval dans l'écurie, une voiture sous la remise, que soignait un vieux domestique, à la fois valet de chambre, cocher et concierge ; de même qu'il y avait une cuisinière, qui servait aussi de femme de chambre ; mais, si la voiture sortait de la grand-porte, correctement attelée, menant ces dames à leurs courses, si la table gardait un certain luxe, l'hiver, aux dîners de quinzaine où venaient quelques amis, par quels longs jeûnes, par quelles sordides économies de chaque heure était achetée cette apparence menteuse de fortune ! Dans un petit hangar, à l'abri des yeux, c'étaient de continuel lavages, pour réduire la note de la blanchisseuse, de pauvres nippes usées par le savon, rapiécées fil à fil ; c'étaient quatre légumes épluchés pour le repas du soir, du pain qu'on faisait rassir sur une planche, afin d'en manger moins ; c'étaient toutes sortes de pratiques avaricieuses, infimes et touchantes, le vieux cocher recousant les bottines trouées de mademoiselle, la cuisinière noircissant à l'encre les bouts de gants trop défraîchis de madame ; et les robes de la mère qui passaient à la fille après d'ingénieuses transformations, et les chapeaux qui duraient des années, grâce à des échanges de fleurs et de rubans. Lorsqu'on n'attendait personne, les salons de réception, au rez-de-chaussée, étaient fermés soigneusement, ainsi que les grandes chambres du premier étage ; car, de toute cette vaste habitation, les deux femmes n'occupaient plus qu'une étroite pièce, dont elles avaient fait leur salle à manger et leur boudoir. Quand la fenêtre s'entrouvrait, on pouvait apercevoir la comtesse raccommodant son linge, comme une petite bourgeoise besogneuse ; tandis que la jeune fille, entre son piano et sa boîte d'aquarelle, tricotait des bas et des mitaines pour sa mère. Un jour de gros orage, toutes deux furent vues descendant au jardin, ramassant le sable que la violence de la pluie emportait. » (p.47-48)

Mais, malgré *« les miracles d'économie sordide qu'elles accomplissaient, pour sauver les apparences et garder leur rang » (p.270)*, en confiant le reste de leur fortune à Saccard, elles se sont ruinées et ne peuvent plus préserver leur rang :

« Même en vendant leurs actions, comment vivre désormais, comment faire face à tous les besoins, avec ces dix-huit mille francs, l'épave dernière du naufrage ? Une nécessité s'imposait, que la comtesse n'avait pas voulu encore envisager résolument : quitter l'hôtel, l'abandonner aux créanciers hypothécaires, puisqu'il devenait impossible de payer les intérêts, ne pas attendre que ceux-ci le fissent mettre en vente, se retirer tout de suite au fond de quelque petit logement, pour y vivre une vie étroite et effacée, jusqu'au dernier morceau de pain. Mais, si la comtesse résistait, c'était qu'il y avait là un arrachement de toute sa personne, la mort même de ce qu'elle avait cru être, l'effondrement de l'édifice de sa race que, depuis des années, elle soutenait de ses mains tremblantes, avec une obstination héroïque. Les Beauvilliers en location, n'ayant plus le toit des ancêtres, vivant chez les autres, dans la misère avouée des vaincus : est-ce que, vraiment, ce ne serait pas à mourir de honte ? Et elle luttait toujours. » (p.271)

Dans *Une Vie*, Rosalie est mise enceinte par Julien, le mari de Jeanne. Elle est alors renvoyée des peuples avec pour dédommagement la ferme de Barville pour son fils et on lui trouve un mari. Pour elle, qui n'a pas un rang social élevé, l'argent est important. Elle économise donc et finit par s'enrichir. Plus tard, alors que Jeanne est veuve et pratiquement ruinée par son fils, Rosalie revient auprès d'elle et l'amène à réduire son train de vie et à faire des économies :

« Et elle expliqua ses calculs, ses projets, ses raisonnements. Une fois les Peuples et les deux fermes attenantes vendues à un amateur qu'elle avait trouvé, on garderait quatre fermes situées à Saint-Léonard, et qui, dégrevées de toute hypothèque, constitueraient un revenu de huit mille trois cents francs. On mettrait de côté treize cents francs par an pour les réparations et l'entretien des biens ; il resterait donc sept mille francs sur

lesquels on prendrait cinq mille pour les dépenses de l'année ; et on en réserverait deux mille pour former une caisse de prévoyance.

Elle ajouta : « Tout le reste est mangé, c'est fini. Et puis c'est moi qui garderai la clef, vous entendez ; et quant à M. Paul, il n'aura plus rien, mais rien ; il vous prendrait jusqu'au dernier sou. »

Jeanne, qui pleurait en silence, murmura :

– Mais s'il n'a pas de quoi manger ?

– Il viendra manger chez nous, donc, s'il a faim. Il y aura toujours un lit et du fricot pour lui. » (p.147-148)

2.2.1.2. La thésaurisation

La *thésaurisation* est le fait de vouloir garder son argent en dehors du circuit économique. le plus souvent, l'argent qui stagne est discrédité. Dans *Eugénie Grandet*, Grandet, à force d'économies, s'est constitué un véritable trésor, sous la forme d'or, de pièces d'or. Ce sont des capitaux disponibles, qu'il peut investir à tout instant, dès qu'une opportunité se présente. Notons que ce trait du caractère de Grandet est aussi celui qui fait la force de la bourgeoisie. Nous trouvons, dans ce roman de nombreux décomptes d'argent. À force d'économies de bouts de chandelles, mais aussi de rêveries, d'obstination, et de passion, Grandet a réuni une fortune de 17 millions, une somme énorme à l'époque. Il fait fructifier sa grande fortune tout en faisant croire à sa femme, à sa fille Eugénie, et à sa servante Nanon qu'ils ne sont pas riches. Il conserve sa fortune dans son cabinet personnel :

« Personne, pas même madame Grandet, n'avait la permission d'y venir, le bonhomme voulait y rester seul comme un alchimiste à son fourneau. Là, sans doute, quelque cachette avait été très habilement pratiquée, là s'emmagasinaient les titres de propriété, là pendaient les balances à peser les louis, là se faisaient nuitamment et en secret les quittances, les reçus, les calculs ; de manière que les gens d'affaires, voyant toujours Grandet prêt à tout, pouvaient imaginer qu'il avait à ses ordres une fée ou un démon. Là, sans doute, quand Nanon ronflait à ébranler les planchers, quand le chien-loup veillait et bâillait dans la cour, quand madame et mademoiselle Grandet étaient bien endormies, venait le vieux tonnelier choyer, caresser, couvrir, cuver, cercler son or. Les murs étaient épais, les contrevents discrets. Lui seul avait la clef de ce laboratoire, où, dit-on, il consultait des plans sur lesquels ses arbres à fruits étaient désignés et où il chiffrait ses produits à un provin, à une bourrée près. » (p.34)

Sa fille Eugénie thésaurise aussi :

« Le matin, monsieur Grandet, suivant sa coutume pour les jours mémorables de la naissance et de la fête d'Eugénie, était venu la surprendre au lit, et lui avait solennellement offert son présent paternel, consistant, depuis treize années, en une curieuse pièce d'or. Madame Grandet donnait ordinairement à sa fille une robe d'hiver ou d'été, selon la circonstance. Ces deux robes, des pièces d'or qu'elle récoltait au premier jour de l'an et à la fête de son père, lui composaient un petit revenu de cent écus environ, que Grandet aimait à lui voir entasser. N'était-ce pas mettre son argent d'une caisse dans une autre, et, pour ainsi dire, élever à la brochette l'avarice de son héritière, à laquelle il demandait parfois compte de son trésor, autrefois grossi par les La Bertellière, en lui disant : – Ce sera ton douzain de mariage. Le douzain est un antique usage encore en vigueur et saintement conservé dans quelques pays situés au centre de la France. En Berry, en Anjou, quand une jeune fille se marie, sa famille ou celle de l'époux doit lui donner une bourse où se trouvent, suivant les fortunes, douze pièces ou douze douzaines de pièces ou douze cents pièces d'argent ou d'or. La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son douzain, ne fût-il composé que de gros sous. » (p.14-15)

Dans *L'Argent*, la thésaurisation de Gundermann s'oppose à l'impalpable liquidité de Saccard. Ce banquier, très prudent, veille à toujours avoir des liquidités, de l'argent disponible :

« En moins d'un siècle, la monstrueuse fortune d'un milliard était née, avait poussé, débordé dans cette famille, par l'épargne, par l'heureux concours aussi des événements. Il y avait là comme une prédestination, aidée d'une intelligence vive, d'un travail acharné, d'un effort prudent et invincible, continuellement tendu vers le même but.

Maintenant, tous les fleuves de l'or allaient à cette mer, les millions se perdaient dans ces millions, c'était un engouffrement de la richesse publique au fond de cette richesse d'un seul, toujours grandissante ; et Gundermann était le vrai maître, le roi tout-puissant, redouté et obéi de Paris et du monde. » (p.66)

« Alors, à quoi bon un milliard ? (...) Pourquoi cet or inutile ajouté à tant d'or, lorsqu'on ne peut acheter et manger dans la rue une livre de cerises, emmener à une guinguette du bord de l'eau la fille qui passe, jouir de tout ce qui se vend, de la paresse et de la liberté ? Et Saccard, qui, dans ses terribles appétits, faisait cependant la part de l'amour désintéressé de l'argent, pour la puissance qu'il donne, se sentait pris d'une sorte de terreur sacrée, à voir se dresser cette figure, non plus de l'avare classique qui thésaurise, mais de l'ouvrier impeccable, sans besoin de chair, devenu comme abstrait dans sa vieillesse souffreteuse, qui continuait à édifier obstinément sa tour de millions, avec l'unique rêve de la léguer aux siens pour qu'ils la grandissent encore, jusqu'à ce qu'elle dominât la terre. » (p.70)

2.2.1.3. L'avarice

L'avarice est un état d'esprit qui consiste à ne pas vouloir se séparer de ses biens et richesses. Elle est l'un des sept péchés capitaux définis par le catholicisme. Elle peut se traduire par une thésaurisation complète d'argent, sans aucune volonté de le dépenser un jour. Dans *Eugénie Grandet*, il y a plusieurs avares, dont le vieux Monsieur La Bertellière, qui entasse son argent pour pouvoir le contempler secrètement et qui « *appelait un placement une prodigalité, trouvant de plus gros intérêts dans l'aspect de l'or que dans les bénéfiques de l'usure* » (p.4). Mais, le plus grand avare est Grandet lui-même. Son avarice se manifeste dans tous ses gestes de la vie quotidienne. Il s'arrange pour qu'on lui fournisse gratuitement la plupart des marchandises dont il a besoin :

« Monsieur Grandet n'achetait jamais ni viande ni pain. Ses fermiers lui apportaient par semaine une provision suffisante de chapons, de poulets, d'oeufs, de beurre et de blé de rente. Il possédait un moulin dont le locataire devait, en sus du bail, venir chercher une certaine quantité de grains et lui en rapporter le son et la farine. La grande Nanon, son unique servante, quoiqu'elle ne fût plus jeune, boulangeait elle-même tous les samedis le pain de la maison. Monsieur Grandet s'était arrangé avec les maraîchers, ses locataires, pour qu'ils le fournissent de légumes. Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité qu'il en faisait vendre une grande partie au marché. Son bois de chauffage était coupé dans ses haies ou pris dans les vieilles truissés à moitié pourries qu'il enlevait au bord de ses champs, et ses fermiers le lui charroyaient en ville tout débité, le rangeaient par complaisance dans son bûcher et recevaient ses remerciements. Ses seules dépenses connues étaient le pain bénit, la toilette de sa femme, celle de sa fille, et le paiement de leurs chaises à l'église ; la lumière, les gages de la grande Nanon, l'étamage de ses casseroles ; l'acquittement des impositions, les réparations de ses bâtiments et les frais de ses exploitations. » (p.6)

Pour le reste, il fait des économies draconiennes :

« Depuis quinze ans, toutes les journées de la mère et de la fille s'étaient paisiblement écoulées à cette place, dans un travail, constant, à compter du mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Le premier de ce dernier mois elles pouvaient prendre leur station d'hiver à la cheminée. Ce jour-là seulement Grandet permettait qu'on allumât du feu dans la salle, et il le faisait éteindre au trente et un mars, sans avoir égard ni aux premiers froids du printemps ni à ceux, de l'automne. Une chaufferette entretenue avec la braise provenant du feu de la cuisine que la Grande Nanon leur réservait en usant d'adresse, aidait madame et mademoiselle Grandet à passer les matinées ou les soirées les plus fraîches des mois d'avril et d'octobre. La mère et la fille entretenaient tout le linge de la maison, et employaient si consciencieusement leurs journées à ce véritable labeur d'ouvrière, que, si Eugénie voulait broder une collerette à sa mère, elle était forcée de prendre sur ses heures de sommeil en

trompant son père pour avoir de la lumière. Depuis longtemps l'avare distribuait la chandelle à sa fille et à la Grande Nanon, de même qu'il distribuait dès le matin le pain et les denrées nécessaires à la consommation journalière » (p.11-12)

Quand il explique à Charles le train de vie de la maison, il affirme qu'il est sans le sou, ce que croira volontiers le jeune homme, vu l'état misérable de la maison :

« Ici, nous déjeunons à huit heures. À midi, nous mangeons un fruit, un rien de pain sur le pouce, et nous buvons un verre de vin blanc ; puis nous dînons, comme les Parisiens, à cinq heures. Voilà l'ordre. Si vous voulez voir la ville ou les environs, vous serez libre comme l'air. Vous m'excuserez si mes affaires ne me permettent pas toujours de vous accompagner. Vous les entendrez peut-être tous ici vous disant que je suis riche : monsieur Grandet par-ci, monsieur Grandet par-là ! Je les laisse dire, leurs bavardages ne nuisent point à mon crédit. Mais je n'ai pas le sou, et je travaille à mon âge comme un jeune compagnon qui n'a pour tout bien qu'une mauvaise plane et deux bons bras. Vous verrez peut-être bientôt par vous-même ce que coûte un écu quand il faut le suer. »(p.33)

Enfin, quand son épouse tombe malade, il refuse de faire venir le médecin. L'argent est plus important que la famille et le bien-être de gens. D'ailleurs, sa femme en meurt.

« – Eh ! mais votre femme est très malade, mon ami. Vous devriez même consulter monsieur Bergerin, elle est en danger de mort. Si elle venait à mourir sans avoir été soignée comme il faut, vous ne seriez pas tranquille, je le crois.

– Ta ! ta ! ta ! ta ! vous savez ce qu'a ma femme ! Ces médecins, une fois qu'ils ont mis le pied chez vous, ils viennent des cinq à six fois par jour. » (p.109)

Grandet est soumis à sa passion dévorante. Bien sûr, il nous apparaît parfois plus humain. par exemple, lorsqu'il a séquestré Eugénie pour avoir donné son or à son cousin, il ne souffre pas moins qu'elle. Il va dans le jardin, et en cachette, la regarde par la fenêtre, réduit comme un malfaiteur à voler des bribes du plaisir d'être père. Ou bien encore, assis au chevet de sa femme, impassible en apparence, il est le premier à souffrir du vice qui le torture et lui ronge le cœur. Il est, à la fois bourreau et victime. Mais, cette passion ne cède même pas aux approches de la mort : frappé de paralysie au coin de son feu, il reste des heures entières les yeux attachés à ses louis d'or étalés sur la table. Il déclare pour se justifier : *« Ça me réchauffe » (p.117).*

Dans *Une Vie* de Maupassant, Julien, dès le premier jour du mariage, *« lui développait des projets de vie avec des idées d'économie ; et ce mot revenu plusieurs fois étonnait Jeanne. » (p.42).* Ensuite, lors du voyage de noces, il fait preuve d'avarice mettant Jeanne mal à l'aise :

« Julien, qui réunissait les bagages, demanda tout bas à sa femme : « C'est assez, n'est-ce pas, de donner vingt sous à l'homme de service ? » Depuis huit jours il posait à tout moment la même question, dont elle souffrait chaque fois. Elle répondit, avec un peu d'impatience : « Quand on n'est pas sûr de donner assez, on donne trop. » Sans cesse il discutait avec les maîtres et les garçons d'hôtel, avec les voituriers, avec les vendeurs de n'importe quoi, et quand il avait, à force d'arguties, obtenu un rabais quelconque, il disait à Jeanne en se frottant les mains : « Je n'aime pas être volé. » Elle tremblait envoyant venir les notes, sûre d'avance des observations qu'il allait faire sur chaque article, humiliée par ces marchandages, rougissant jusqu'aux cheveux sous le regard méprisant des domestiques qui suivaient son mari de l'œil en gardant au fond de la main son insuffisant pourboire.

Il eut encore une discussion avec le batelier qui les mit à terre. » (p.45-46)

Plus tard, devenu maître des Peuples, il réorganise le domaine , en faisant preuve d'une grande avarice :

« (...) , par mesure d'économie. Julien avait accompli des réformes, qui nécessitaient des modifications nouvelles. Le vieux cocher était devenu jardinier, le vicomte se chargeant de conduire lui-même et ayant vendu les carrossiers pour n'avoir plus à payer leur nourriture. Puis, comme il fallait quelqu'un pour tenir les bêtes quand les maîtres seraient descendus, il avait fait un petit domestique d'un jeune vacher nommé Marius.

Enfin, pour se procurer des chevaux, il introduisit, dans le bail des Couillard et des Martin, une clause spéciale contraignant les deux fermiers à fournir chacun un cheval, un jour chaque mois, à la date fixée par lui, moyennant quoi ils demeuraient dispensés des redevances de volailles. » (p.60)

« Elle n'avait d'ailleurs rien autre chose à faire, Julien ayant pris toute la direction de la maison, pour satisfaire pleinement ses besoins d'autorité et ses démanagements d'économie. Il se montrait d'une parcimonie féroce, ne donnait jamais de pourboires, réduisait la nourriture au strict nécessaire ; et comme Jeanne, depuis qu'elle était venue aux Peuples, se faisait faire chaque matin par le boulanger une petite galette normande, il supprima cette

dépense et la condamna au pain grillé. » (p.67)

2.2.2. Le partage de l'argent

2.2.2.1. La bonté

La bonté est la qualité de celui qui fait preuve de bienveillance active envers autrui, susceptible de rendre réellement autrui heureux. Les parents de Jeanne, dans *Une Vie*, sont profondément bons. Riches, car ils ont hérité des biens de toute leur famille, la famille Perthuis des Vauds, ils dépensent sans compter, sans même sans apercevoir :

« Le baron Simon-Jacques Le Perthuis des Vauds était un gentilhomme de l'autre siècle, maniaque et bon. Disciple enthousiaste de J.-J. Rousseau, il avait des tendresses d'amant pour la nature, les champs, les bois, les bêtes. Aristocrate de naissance, il haïssait par instinct quatre-vingt-treize ; mais, philosophe par tempérament et libéral par éducation, il exérait la tyrannie d'une haine inoffensive et déclamatoire.

Sa grande force et sa grande faiblesse, c'était la bonté, une bonté qui n'avait pas assez de bras pour caresser, pour donner, pour étreindre, une bonté de créateur, éparsé, sans résistance, comme l'engourdissement d'un nerf de la volonté, une lacune dans l'énergie, presque un vice. (p.1)

Le baron ramassa l'argent, et, le lui posant sur les genoux : « Voici, ma chère amie, tout ce qui reste de ma ferme d'Életot. Je l'ai vendue pour faire réparer les Peuples où nous habiterons souvent désormais. » Elle compta six mille et quatre cents francs et les mit tranquillement dans sa poche.

C'était la neuvième ferme vendue ainsi sur trente et une que leurs parents avaient laissées. Ils possédaient cependant encore environ vingt mille livres de rentes en terres qui, bien administrées, auraient facilement rendu trente mille francs par an.

Comme ils vivaient simplement, ce revenu aurait suffi s'il n'y avait eu dans la maison un trou sans fond toujours ouvert, la bonté Elle tarissait l'argent dans leurs mains comme le soleil tarit l'eau des marécages. Cela coulait, fuyait, disparaissait. Comment ? Personne n'en savait rien. À tout moment l'un d'eux disait : « Je ne sais comment cela s'est fait, j'ai dépensé cent francs aujourd'hui sans rien acheter de gros. »

Cette facilité à donner était du reste un des grands bonheurs de leur vie ; et ils s'entendaient sur ce point d'une façon superbe et touchante. » (p.4-5)

Leur bonté se traduit par le don de sommes d'argent de façon naturelle. Par exemple, lorsque Rosalie est mise enceinte par Julien, il la dote pour s'elle puisse élever dignement son enfant.

Dans *Les Misérables*, la bonté pousse M. Madeleine à aider Fantine, la mère de Cosette et dépense sans compter pour qu'elle puisse la revoir avant sa mort (Voir 2.1.3.1) :

« M. Madeleine se hâta d'écrire aux Thénardier. Fantine leur devait cent vingt francs. Il leur envoya trois cents francs, en leur disant de se payer sur cette somme et d'amener tout de suite l'enfant à Montreuil-sur-Mer où sa mère malade la réclamait.

Ceci éblouit le Thénardier. – Diable ! dit-il à sa femme, ne lâchons pas l'enfant. Voilà que cette mauviette va devenir une vache à lait. Je devine. Quelque jocrisse se sera amouraché de la mère.

Il riposta par un mémoire de cinq cents et quelques francs fort bien fait. Dans ce mémoire figuraient pour plus de trois cents francs deux notes incontestables, l'une d'un médecin, l'autre d'un apothicaire, lesquels avaient soigné et médicamenté dans deux longues maladies Éponine et Azelma. Cosette, nous l'avons dit, n'avait pas été malade. Ce fut l'affaire d'une toute petite substitution de noms. Thénardier mit au bas du mémoire : reçu à compte trois cents francs.

M. Madeleine envoya tout de suite trois cents autres francs et écrivit : Dépêchez-vous d'amener Cosette.

– Christi ! dit le Thénardier, ne lâchons pas l'enfant.

Cependant Fantine ne se rétablissait point. Elle était toujours à l'infirmerie. » (p.173)

2.2.2.2. La charité

Dans notre corpus, on rencontre plus souvent la charité et l'aumône que la bonté. Dans la religion chrétienne, la *charité* désigne à la fois l'amour de Dieu pour lui-même et du prochain comme créature de Dieu. Avec la Foi et l'Espérance, elle est l'une des trois vertus théologiques. Beaucoup de chrétiens font donc œuvre de charité. Quant à l'aumône, elle est une offrande à Dieu. Dans le langage ordinaire, la charité est une vertu qui porte à désirer faire le bien autrui, sans en attendre de contrepartie. *Faire l'aumône* signifie offrir de l'argent aux nécessiteux sans contrepartie.

Au XIX^e, la charité est encore très en faveur. Chez les personnes aisées, il est coutume de participer à des œuvres de charité. Il en est ainsi d'Eugénie Grandet qui a ses « pauvres ». Lorsqu'elle veut entrer au couvent, après l'annonce du mariage de son cousin Charles avec Mlle d'Aubrion, le curé, voulant la pousser au mariage, le lui rappelle :

« En voyant son pasteur, Eugénie crut qu'il venait chercher les mille francs qu'elle donnait mensuellement aux pauvres, et dit à Nanon de les aller chercher ; mais le curé se prit à sourire.

– Aujourd'hui, mademoiselle, je viens vous parler d'une pauvre fille à laquelle toute la ville de Saumur s'intéresse, et qui, faute de charité pour elle-même, ne vit pas chrétiennement.

– Mon Dieu ! monsieur le curé, vous me trouvez dans un moment où il m'est impossible de songer à mon prochain, je suis tout occupée de moi. Je suis bien malheureuse, je n'ai d'autre refuge que l'Église ; elle a un sein assez large pour contenir toutes nos douleurs, et des sentiments assez féconds pour que nous puissions y puiser sans craindre de les tarir. » (p.128)

« – Il est nécessaire, ma fille, de longtemps réfléchir à ce violent parti. Le mariage est une vie, le voile est une mort.

– Eh ! bien, la mort, la mort promptement, monsieur le curé, dit-elle avec une effrayante vivacité.

– La mort ! mais vous avez de grandes obligations à remplir envers la Société, mademoiselle. N'êtes-vous donc pas la mère des pauvres auxquels vous donnez des vêtements, du bois en hiver et du travail en été ? Votre grande fortune est un prêt qu'il faut rendre, et vous l'avez saintement acceptée ainsi. Vous ensevelir dans un couvent, ce serait de l'égoïsme ; quant à rester vieille fille, vous ne le devez pas. D'abord, pourriez-vous gérer seule votre immense fortune ? vous la perdriez peut-être. Vous auriez bientôt mille procès, et vous seriez engarriée en d'inextricables difficultés. Croyez votre pasteur : un époux vous est utile, vous devez conserver ce que Dieu vous a donné. Je vous parle comme à une ouaille chérie. Vous aimez trop sincèrement Dieu pour ne

pas faire votre salut au milieu du monde, dont vous êtes un des plus beaux ornements, et auquel vous donnez de saints exemples. le lui rappelle ; » (p.129)

Finalement, après son mariage (Voir 2.1.3.1.), elle fait alors une offrande à Dieu :

« Trois jours après, monsieur de Bonfons, de retour à Saumur, publia son mariage avec Eugénie. Six mois après, il était nommé conseiller à la Cour royale d'Angers. Avant de quitter Saumur, Eugénie fit fondre l'or des bijoux si longtemps précieux à son cœur, et les consacra, ainsi que les huit mille francs de son cousin, à un ostensor d'or et en fit présent à la paroisse où elle avait tant prié Dieu pour lui. (p.133)

Quant à Fadette, se souvenant d'avoir été malheureuse et délaissée, œuvre, après son mariage, pour les pauvres :

« Les deux mariages eurent lieu le même jour et à la même messe, et, comme le moyen ne manquait pas, on fit de si belles noces que le père Caillaud, qui, de sa vie, n'avait perdu son sang-froid, fit mine d'être un peu gris le troisième jour. Rien ne corrompit la joie de Landry et de toute la famille, et même on pourrait dire de tout le pays ; car les deux familles, qui étaient riches, et la petite Fadette, qui l'était autant que les Barbeau et les Caillaud tout ensemble, firent à tout le monde de grandes honnêtetés et de grandes charités. Fanchon avait le cœur trop bon pour ne pas souhaiter de rendre le bien pour le mal à tous ceux qui l'avaient mal jugée. Mêmement par la suite, quand Landry eut acheté un beau bien qu'il gouvernait on ne peut mieux par son savoir et celui de sa femme, elle y fit bâtir une jolie maison, à l'effet d'y recueillir tous les enfants malheureux de la commune durant quatre heures par chaque jour de la semaine, et elle prenait elle-même la peine, avec son frère Jeanet, de les instruire, de leur enseigner la vraie religion, et même d'assister les plus nécessiteux dans leur misère. Elle se souvenait d'avoir été une enfant malheureuse et délaissée, et les beaux enfants qu'elle mit au monde furent stylés de bonne heure à être affables et compatissants pour ceux qui n'étaient ni riches ni choyés. » (p.136-137)

Alors que, dans *Les Misérables*, la charité est pleine d'évangélisme et de bon sentiment, dans *L'Argent*, on en trouve une condamnation explicite, par l'intermédiaire de Sigismond, le frère de Busch :

« L'idée de charité le blessait, le jetait hors de lui : la charité, c'était l'aumône, l'inégalité consacrée par la bonté ; et il n'admettait que la justice, les droits de chacun reconquis, posés en immuables principes de la nouvelle organisation sociale. Aussi, à la suite de Karl Marx, avec lequel il était en continuelle correspondance, épuisait-il ses jours à étudier cette organisation, modifiant, améliorant sans cesse sur le papier la société de demain, couvrant de chiffres d'immenses pages, basant sur la science l'échafaudage compliqué de l'universel bonheur. Il retirait le capital aux uns pour le répartir entre tous les autres, il remuait les milliards, déplaçait d'un trait de plume la fortune du monde (...). » (p.25-26)

Pour lui, en tant qu'institution, la charité, semble conforter les structures inégalitaires de la société et libérer l'Etat des missions qui lui incombent.

2.2.3. L'étalage de l'argent

2.2.3.1. La recherche de la respectabilité et de la probité

Avoir de l'argent inspire le respect. Il en est ainsi de Grandet :

« Quoique le vieux Cruchot et monsieur des Grassins possédassent cette profonde discrétion qui engendre en province la confiance et la fortune, ils témoignaient publiquement à monsieur Grandet un si grand respect que les observateurs pouvaient mesurer l'étendue des capitaux de l'ancien maire d'après la portée de l'obséquieuse considération dont il était l'objet. (...)Ce langage secret forme en quelque sorte la franc-maçonnerie des

passions. Monsieur Grandet inspirait donc l'estime respectueuse à laquelle avait droit un homme qui ne devait jamais rien à personne (...) » (p.4-5)

Dans *La Petite Fadette*, lorsque Fadette hérite de sa Grand-mère, cela transforme considérablement l'opinion des villageois et des parents de Landry. On approuve enfin sa liaison avec Landry.

« Par ainsi, Fanchon Fadet, je viens vous demander d'épouser mon fils, et si vous dites oui, il sera ici dans huit jours. Cette ouverture, qu'elle avait bien prévue, rendit la petite Fadette bien contente ; mais ne voulant pas trop le laisser voir, parce qu'elle voulait à tout jamais être respectée de sa future famille, elle n'y répondit qu'avec ménagement. Et alors le père Barbeau lui dit :

– Je vois, ma fille, qu'il vous reste quelque chose sur le cœur contre moi et contre les miens. N'exigez pas qu'un homme d'âge vous fasse des excuses ; contentez-vous d'une bonne parole, et, quand je vous dis que vous serez aimée et estimée chez nous, rapportez-vous-en au père Barbeau, qui n'a encore trompé personne. Allons, voulez-vous donner le baiser de paix au tuteur que vous vous étiez choisi, ou au père qui veut vous adopter ? La petite Fadette ne put se défendre plus longtemps ; elle jeta ses deux bras au cou du père Barbeau ; et son vieux cœur en fut tout réjoui. » (p.126-127)

On a toujours associé la probité à l'aristocratie. Ainsi, dans *L'Argent*, le marquis de Bohain, spéculateur bien connu pour ne pas payer ses dettes, conserve-t-il ce caractère de respectabilité due à cette classe sociale :

« C'était rue de Babylone que demeurait le marquis de Bohain. Il occupait les anciennes dépendances d'un grand hôtel, un pavillon qui avait abrité le personnel des écuries, et dont on avait fait une très confortable maison moderne. L'installation était luxueuse, avec un bel air d'aristocratie coquette. On ne voyait, du reste, jamais sa femme, souffrante, disait-il, retenue dans son appartement par des infirmités. Cependant, la maison, les meubles étaient à elle, il logeait en garni chez elle, n'ayant à lui que ses effets, une malle qu'il aurait pu emporter sur un fiacre, séparé de biens depuis qu'il vivait du jeu. Dans deux catastrophes déjà, il avait refusé nettement de payer ses différences, et le syndic, après s'être rendu compte de la situation, ne s'était pas même donné la peine de lui envoyer du papier timbré. On passait l'éponge, simplement. Il empochait, tant qu'il gagnait. Puis, dès qu'il perdait, il ne payait pas : on le savait et on s'y résignait. Il avait un nom illustre, il était extrêmement décoratif dans les conseils d'administration ; aussi les jeunes compagnies, en quête d'enseignes dorées, se le disputaient-elles : jamais il ne chômait. À la Bourse, il avait sa chaise, du côté de la rue Notre-Dame-des-Victoires, le côté de la spéculation riche, qui affectait de se désintéresser des petits bruits du jour. On le respectait, on le consultait beaucoup. Souvent il avait influencé le marché. Enfin, tout un personnage. » (p.75-76)

Dans la deuxième moitié du XIX^e, les parvenus qu'une nouvelle et grande fortune a menés sur les chemins des grands de l'Ancien Régime, recherchent, pour se faire accepter, cette l'apparente probité. C'est ainsi que fait Saccard dans *L'Argent*, pour assurer la respectabilité de la Banque Universelle, en l'installant dans l'Hôtel Orviedo (Voir p. 99). D'autre part, la respectabilité de la Banque universelle est aussi assurée par l'achat d'une feuille financière à la réputation d'honorabilité.

2.2.3.2. Le goût du luxe

Vivre dans le luxe est le moyen de montrer sa richesse. C'est ce que font la plupart des aristocrates et des hauts bourgeois. Dans *Madame Bovary*, Emma est frappée par le luxe lors du bal de la Vaubyessard :

« (...) le Marquis s'avança, et, offrant son bras à la femme du médecin, l'introduisit dans le vestibule. Il était pavé de dalles en marbre, très haut, et le bruit des pas, avec celui des voix, y retentissait comme dans une église. En face montait un escalier droit, et à gauche une galerie donnant sur le jardin conduisait à la salle de billard dont on entendait, dès la porte, caramboler les boules d'ivoire. » (p.33)

« Emma se sentit, en entrant, enveloppée par un air chaud, mélange du parfum des fleurs et du beau linge, du fumet des viandes et de l'odeur des truffes. Les bougies des candélabres allongeaient des flammes sur les cloches d'argent ; les cristaux à facettes, couverts d'une buée mate, se renvoyaient des rayons pâles ; des bouquets étaient en ligne sur toute la longueur de la table, et, dans les assiettes à large bordure, les serviettes, arrangées en manière de bonnet d'évêque, tenaient entre le bâillement de leurs deux plis chacune un petit pain de forme ovale. Les pattes rouges des homards dépassaient les plats ; de gros fruits dans des corbeilles à jour s'étagaient sur la mousse ; les cailles avaient leurs plumes, des fumées montaient ; et, en bas de soie, en culotte courte, en cravate blanche, en jabot, grave comme un juge, le maître d'hôtel, passant entre les épaules des convives les plats tout découpés, faisait d'un coup de sa cuiller sauter pour vous le morceau qu'on choisissait. Sur le grand poêle de porcelaine à baguette de cuivre, une statue de femme drapée jusqu'au menton regardait

immobile la salle pleine de monde. » (p.34)

« On versa du vin de Champagne à la glace. Emma frissonna de toute sa peau en sentant ce froid dans sa bouche. Elle n'avait jamais vu de grenades ni mangé d'ananas. Le sucre en poudre même lui parut plus blanc et plus fin qu'ailleurs. (...) Sur la ligne des femmes assises, les éventails peints s'agitaient, les bouquets cachaient à demi le sourire des visages, et les flacons à bouchon d'or tournaient dans des mains entrouvertes dont les gants blancs marquaient la forme des ongles et serraient la chair au poignet. Les garnitures de dentelles, les broches de diamants, les bracelets à médaillon frissonnaient aux corsages, scintillaient aux poitrines, bruissaient sur les bras nus. » (p.35)

Emma veut alors sortir de sa petite vie étriquée de bourgeoise. Elle ne rêve que de luxe. L'argent lui permet de ressembler à ce qu'elle rêve.

Mais, les arrivistes et les parvenus ne sont pas en reste. Dans *Bel-Ami*, M. Walter, directeur de *La Vie française* et banquier, devenu très riche après l'affaire du Maroc, fait étalage de sa richesse :

« Il n'était plus le juif Walter, patron d'une banque louche, directeur d'un journal suspect, député soupçonné de tripotages véreux. Il était Monsieur Walter, le riche Israélite.

Il le voulut montrer.

Sachant la gêne du prince de Carlsbourg qui possédait un des plus beaux hôtels de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, avec jardin sur les Champs-Élysées, il lui proposa d'acheter, en vingt-quatre heures, cet immeuble, avec ses meubles, sans changer de place un fauteuil. Il en offrait trois millions.

Le prince, tenté par la somme, accepta.

Le lendemain, Walter s'installait dans son nouveau domicile.

Alors il eut une autre idée, une véritable idée de conquérant qui veut prendre Paris, une idée à la Bonaparte.

Toute la ville allait voir en ce moment un grand tableau du peintre hongrois Karl Marcowitch, exposé chez l'expert Jacques Lenoble, et représentant le Christ marchant sur les flots.

Les critiques d'art, enthousiasmés, déclaraient cette toile le plus magnifique chef-d'œuvre du siècle.

Walter l'acheta cinq cent mille francs et l'enleva, coupant ainsi du jour au lendemain le courant établi de la curiosité publique et forçant Paris entier à parler de lui pour l'envier, le blâmer ou l'approuver.

Puis, il fit annoncer par les journaux qu'il inviterait tous les gens connus dans la société parisienne à contempler, chez lui, un soir, l'œuvre magistrale du maître étranger, afin qu'on ne pût pas dire qu'il avait séquestré une œuvre d'art.

Sa maison serait ouverte. Y viendrait qui voudrait. Il suffirait de montrer à la porte la lettre de convocation. » (p.222-223)

Dans *La Curée*, la fortune acquise par Saccard dans les spéculations immobilières lui permet de faire construire un magnifique hôtel particulier, du côté du Parc Monceau, et de donner de grandes réceptions.

« Au parc Monceau, ce fut la crise folle, le triomphe fulgurant. Les Saccard doublèrent le nombre de leurs voitures et de leurs attelages ; ils eurent une armée de domestiques, qu'ils habillèrent d'une livrée gros bleu, avec culotte mastic et gilet rayé noir et jaune, couleurs un peu sévères que le financier avait choisies pour paraître tout à fait sérieux, un de ses rêves les plus caressés. Ils mirent leur luxe sur la façade et ouvrirent les rideaux, les jours de grands dîners. Le coup de vent de la vie contemporaine, qui avait fait battre les portes du premier étage de la rue de Rivoli, était devenu, dans l'hôtel, un véritable ouragan qui menaçait d'emporter les cloisons. Au milieu de ces appartements princiers, le long des rampes dorées, sur les tapis de haute laine, dans ce palais féérique de parvenu, l'odeur de Mabille traînait, les déhanchements de quadrilles à la mode dansaient, toute l'époque passait avec son rire fou et bête, son éternelle faim et son éternelle soif. C'était la maison suspecte du plaisir mondain, du plaisir impudent qui élargit les fenêtres pour mettre les passants dans la confiance des alcôves. (...) Quant à Saccard, il touchait à son rêve ; il recevait la haute finance, M. Toutin-Laroche, M. de Lauwerens ; il recevait aussi les grands politiques, le baron Gouraud, le député Haffner ; son frère, le ministre, avait même bien voulu venir deux ou trois fois consolider sa situation par sa présence. » (p.96-97)

2.2.3.3. La folie des grandeurs

Avoir la folie des grandeurs, c'est avoir une ambition démesurée et le goût du colossal, par référence à Fouquet, ministre de Louis XIV, dont l'avidité et le goût du luxe ont entraîné la perte. Dans notre corpus, nous parlerons de folie des grandeurs pour tous ceux qui affichent un luxe au-delà de leurs possibilités et provoquent, par là, leur endettement ou leur ruine.

Dans *César Birotteau*, le parfumeur, alors au sommet de sa carrière, décide de donner un bal pour fêter sa Légion d'honneur et la libération du pays. Légitimiste, adjoint au maire du 2^{ème} arrondissement de Paris, il est parvenu à cette enviable situation par le travail et l'honnêteté.

« Les magnificences du bal que préparait le parfumeur, annoncées par les journaux à l'Europe, étaient ; bien autrement annoncées dans le commerce par les rumeurs auxquelles donnaient lieu les travaux de jour et de nuit. Ici l'on disait que César avait loué trois maisons, là il faisait dorer ses salons, plus loin le repas devait offrir des plats inventés pour la circonstance ; par là, les négociants, disait-on, n'y seraient pas invités, la fête était donnée pour les gens du gouvernement ; par ici, le parfumeur était sévèrement blâmé de son ambition, et l'on se moquait de ses prétentions politiques, on niait sa blessure ! Le bal engendrait plus d'une intrigue dans le deuxième arrondissement ; les amis étaient tranquilles, mais les exigences des simples connaissances étaient énormes. Toute faveur amène des courtisans. Il y eut bon nombre de gens à qui leur invitation coûta plus d'une démarche. Les Birotteau furent effrayés par le nombre des amis qu'ils ne se connaissaient point. » (p.99)

Mais, sa folie des grandeurs, va le mener à sa perte.

« Fatigués, mais heureux, les trois Birotteau s'endormirent au matin dans les bruissements de cette fête, qui, en constructions, réparations, ameublements, consommations, toilettes et bibliothèque remboursée à Césarine, allait, sans que César s'en doutât, à soixante mille francs. Voilà ce que coûtait le fatal ruban rouge mis par le roi à la boutonnière d'un parfumeur. S'il arrivait un malheur à César Birotteau, cette dépense folle suffisait pour le rendre justiciable de la police correctionnelle. Un négociant est dans le cas de la banqueroute simple s'il fait des dépenses jugées excessives. Il est peut-être plus horrible d'aller à la sixième chambre pour de niais bagatelles ou des maladresses, qu'en cour d'Assises pour une immense fraude. Aux yeux de certaines gens, il vaut mieux être criminel que sot. » (p.115)

Dans *L'Argent*, cette folie des grandeurs se concrétise, chez Saccard, dans la lutte titanesque avec Gundermann. C'est la conquête du pouvoir, rêvée comme l'épopée napoléonienne, avec des références à Austerlitz et Marengo :

« Un instant, Saccard, avant de quitter la salle, se haussa, comme pour mieux embrasser la foule autour de lui, d'un coup d'œil. Il était réellement grandi, soulevé d'un tel triomphe, que toute sa petite personne se gonflait, s'allongeait, devenait énorme. Celui qu'il semblait ainsi chercher, pardessus les têtes, c'était Gundermann absent, Gundermann qu'il aurait voulu voir abattu, grimaçant, demandant grâce ; et il tenait au moins à ce que toutes les créatures inconnues du juif, toute la sale juiverie qui se trouvait là, hargneuse, le vît lui-même, transfiguré, dans la gloire de son succès. Ce fut sa grande journée, celle dont on parle encore, comme on parle d'Austerlitz et de Marengo. » (p.245)

Mais, c'est aussi Waterloo. Son désir inextinguible de puissance et d'enrichissement le conduit à la faillite de la banque :

*« Tout d'un coup, de sa voix gutturale, légèrement enrrouée, Delarocque se jeta dans la lutte.
– J'ai de l'Universelle... J'ai de l'Universelle...
Et, en quelques minutes, il en offrit pour plusieurs millions. Des voix lui répondaient. Les cours s'effondraient.
– J'ai à 2 400... J'ai à 2 300... Combien ?... Cinq cents, six cents... Envoyez !
Que disait-il donc ? que se passait-il ? Au lieu des secours attendus, était ce une nouvelle armée ennemie qui débouchait des bois voisins ? Comme à Waterloo, Grouchy n'arrivait pas, et c'était la trahison qui achevait la déroute. Sous ces masses profondes et fraîches de vendeurs, accourant au pas de charge, une effroyable panique se déclarait. » (p.259)
« Nettement, elle lui tint tête.
– Vous n'aviez avec vous ni la justice, ni la logique, vous ne pouviez pas réussir.
Il s'était arrêté devant elle d'un mouvement brusque, il s'emportait.
– Pas réussi, allons donc ! L'argent m'a manqué, voilà tout. Si Napoléon, le jour de Waterloo, avait eu cent mille hommes encore à faire tuer, il l'emportait, la face du monde était changée. Moi, si j'avais eu à jeter au gouffre les quelques centaines de millions nécessaires, je serais le maître du monde. » (p.303)*

Néanmoins, Saccard est repris d'une plus grande folie et se plaît à rêver d'une victoire prochaine :

*« Suppliante, elle voulut l'empêcher de poursuivre. Il s'était mis debout, il se grandissait sur ses petites jambes, criant de sa voix aiguë :
– Les calculs sont faits, les chiffres sont là, regardez ! ... Des amusettes simplement, le Carmel et la Banque nationale turque ! Il nous faut le vaste réseau des chemins de fer d'Orient, il nous faut tout le reste, Jérusalem, Bagdad, l'Asie Mineure entière conquise, ce que Napoléon n'a pu faire avec son sabre, et ce que nous ferons, nous autres, avec nos pioches et notre or... Comment avez-vous pu croire que j'abandonnais la partie ? Napoléon est bien revenu de l'île d'Elbe. Moi aussi, je n'aurai qu'à me montrer, tout l'argent de Paris se lèvera pour me suivre ; et il n'y aura pas, cette fois, de Waterloo, je vous en réponds, parce que mon plan est d'une rigueur mathématique, prévu jusqu'aux derniers centimes... Enfin, nous allons donc l'abattre, ce Gundermann de malheur ! Je ne demande que quatre cents millions, cinq cents millions peut-être, et le monde est à moi ! » (p.306-307)*

2.2.3.4. La danse des millions

Dans *L'Argent*, Saccard a une relation particulière à l'argent : son plaisir n'est pas dans l'étalage de ses richesses, mais dans le fait de pouvoir jouer avec l'argent et d'en brasser des

sommes énormes. Il aime à régler la folle danse des millions, comme lorsqu'il décide de travailler pour l'œuvre de charité de la princesse d'Orviedo (Voir 2.2.4.2.)

« Seulement, dans ce gaspillage, au milieu des devis énormes, elle était abominablement volée ; une nuée d'entrepreneurs vivaient d'elle, sans compter les pertes dues à la mauvaise surveillance ; on dilapidait le bien des pauvres. Et ce fut Saccard qui lui ouvrit les yeux, en la priant de le laisser tirer les comptes au clair, absolument désintéressé d'ailleurs, pour l'unique plaisir de régler cette folle danse de millions qui l'enthousiasmait. Jamais il ne s'était montré si scrupuleusement honnête. Il fut, dans cette affaire colossale et compliquée, le plus actif, le plus probe des collaborateurs, donnant son temps, son argent même, simplement récompensé par cette joie des sommes considérables qui lui passaient entre les mains. » (p.36)

Doublée de sa haine pour Gundermann, c'est encore cette relation extrêmement forte à l'argent qui le pousse vers la spéculation boursière :

« S'il ne thésaurisait pas, il avait l'autre joie, la lutte des gros chiffres, les fortunes lancées comme des corps d'armée, les chocs des millions adverses, avec les déroutes, avec les victoires, qui le grisait. Et tout de suite reparut sa haine de Gundermann, son effréné besoin de revanche : abattre Gundermann, cela le hantait d'un désir chimérique, chaque fois qu'il était par terre, vaincu. S'il sentait l'enfantillage d'une pareille tentative, ne pourrait-il du moins l'entamer, se faire une place en face de lui, le forcer au partage, comme ces monarques de contrées voisines et d'égale puissance, qui se traitent de cousins ? Ce fut alors que, de nouveau, la Bourse l'attira, la tête emplie d'affaires à lancer, sollicité en tous sens par des projets contraires, dans une telle fièvre, qu'il ne sut que décider, jusqu'au jour où une idée suprême, démesurée, se dégaga des autres et s'empara peu à peu de lui tout entier. » (p.38)

Son fils Maxime a bien compris cette relation que Saccard entretient avec l'argent et l'explique à Mme Caroline :

« Oh ! entendons-nous, il n'aime pas l'argent en avare, pour en avoir un gros tas, pour le cacher dans sa cave. Non ! s'il en veut faire jaillir de partout, s'il en puise à n'importe quelles sources, c'est pour le voir couler chez lui en torrents, c'est pour toutes les jouissances qu'il en tire, de luxe, de plaisir, de puissance... Que voulez-vous ? Il a ça dans le sang. Il nous vendrait, vous, moi, n'importe qui, si nous entrions dans quelque marché. Et cela en homme inconscient et supérieur, car il est vraiment le poète du million, tellement l'argent le rend fou et canaille, oh ! canaille dans le très grand ! » (p.171)

2.2.4. La dilapidation de l'argent

2.2.4.1. La dépense inconsidérée

Dans *Manon Lescaut*, lorsque des Grioux et Manon ont de l'argent, ils le dépensent bien vite, comme le constate Des Grioux, après qu'elle eût quitté de B... :

« Mon bonheur me parut d'abord établi d'une manière inébranlable. Manon était la douceur et la complaisance même. Elle avait pour moi des attentions si délicates, que je me crus trop parfaitement dédommagé de toutes mes peines. Comme nous avions acquis tous deux un peu d'expérience, nous raisonnâmes sur la solidité de notre fortune. Soixante mille francs, qui faisaient le fonds de nos richesses, n'étaient point une somme qui pût s'étendre autant que le cours d'une longue vie. Nous n'étions pas disposés d'ailleurs à resserrer trop notre dépense. La première vertu de Manon, non plus que la mienne, n'était pas l'économie. Voici le plan que je me proposai. Soixante mille francs lui dis-je, peuvent nous soutenir pendant dix ans. Deux mille écus nous suffiront chaque année, si nous continuons de vivre à Chaillot. Nous y mènerons une vie honnête, mais simple. Notre unique dépense sera pour l'entretien d'un carrosse et pour les spectacles. Nous nous réglerons. Vous aimez l'opéra ; nous irons deux fois la semaine. Pour le jeu, nous nous bornerons tellement, que nos pertes ne passeront jamais deux pistoles. Il est impossible que dans l'espace de dix ans il n'arrive point de changement

dans ma famille ; mon père est âgé, il peut mourir. Je me trouverai du bien, et nous serons alors au-dessus de toutes nos autres craintes.

Cet arrangement n'eût pas été la plus folle action de ma vie, si nous eussions été assez sages pour nous y assujettir constamment. Mais nos résolutions ne durèrent guère plus d'un mois. Manon était passionnée pour le plaisir ; je l'étais pour elle. Il nous naissait à tous moments de nouvelles occasions de dépense ; et, loin de regretter les sommes qu'elle employait quelquefois avec profusion, je fus le premier à lui procurer tout ce que je croyais propre à lui plaire. Notre demeure de Chaillot commença même à lui devenir à charge. » (p.24)

Dans *Bel-Ami*, l'argent que rapporte à Duroy, son premier article écrit pour le journal, accumulé à son acompte mensuel dû à son nouveau travail, élève sa modeste fortune à trois cent quarante francs. Mais, tellement heureux de sa réussite, il dilapide cet argent aussi vite qu'il l'a gagné. Il n'a pas conscience que l'argent n'est pas éternel et se retrouve deux mois plus tard déjà promu reporter mais sans le sou. Il vit comme il peut au jour le jour.

« Il vivait maintenant avec une peine infinie, avec plus de peine qu'aux jours où il était employé du Nord, car, ayant dépensé largement, sans compter, pendant ses premiers mois de journalisme, avec l'espoir constant de gagner de grosses sommes le lendemain, il avait épuisé toutes ses ressources et tous les moyens de se procurer de l'argent. (...)

Il devait, en outre, cent francs à Forestier, trois cents francs à Jacques Rival, qui avait la bourse large, et il était rongé par une multitude de petites dettes inavouables de vingt francs ou de cent sous. (...)

Il se demandait parfois comment il avait fait pour dépenser une moyenne de mille livres par mois, sans aucun excès ni aucune fantaisie ; et il constatait qu'en additionnant un déjeuner de huit francs avec un dîner de douze pris dans un grand café quelconque du boulevard, il arrivait tout de suite à un louis, qui, joint à une dizaine de francs d'argent de poche, de cet argent qui coule sans qu'on sache comment, formait un total de trente francs. Or, trente francs par jour donnent neuf cents francs à la fin du mois. Et il ne comptait pas là-dedans tous les frais d'habillement, de chaussure, de linge, de blanchissage, etc.

Donc, le 14 décembre, il se trouva sans un sou dans sa poche et sans un moyen dans l'esprit pour obtenir quelque monnaie. » (p.70-71)

En fait, Duroy aime l'argent pour ce qu'il représente, en tant que symbole de revanche sociale. Il n'accumule pas l'argent pareil à un avare pour le plaisir d'en posséder mais essentiellement pour jouir pleinement des plaisirs qu'offre Paris. Et pour pouvoir le faire pleinement, on a vu, à travers ce dossier, comment, poussé par un complexe d'infériorité, il s'est enrichi encore et encore.

2.2.4.2. La prodigalité

La prodigalité est la propension aux dépenses excessives et inutiles, ainsi qu'à des dons sans discernement, entraînant souvent une ruine financière.

Dans *Le Père Goriot*, Goriot sacrifie sa fortune pour aider ses filles qui lui réclament sans cesse de l'argent. C'est sa passion pour elles qui le pousse à être généreux jusqu'au sacrifice. A la fin, ruiné, il transforme tout ce qu'il peut en or :

« Eugène craignit que son voisin ne se trouvât indisposé, il approcha son œil de la serrure, regarda dans la

chambre, et vit le vieillard occupé de travaux qui lui parurent trop criminels pour qu'il ne crût pas rendre service à la société en examinant bien ce que machinait nuitamment le soi-disant vermicellier. Le père Goriot, qui sans doute avait attaché sur la barre d'une table renversée un plat et une espèce de soupière en vermeil, tournait une espèce de câble autour de ces objets richement sculptés, en les serrant avec une si grande force qu'il les

tordait vraisemblablement pour les convertir en lingots. – Peste, quel homme ! se dit Rastignac en voyant les bras nerveux du vieillard qui, à l'aide de cette corde, pétrissait sans bruit l'argent doré, comme une pâte. (...)L'étudiant appliqua de nouveau son œil à la serrure. Le père Goriot, qui avait déroulé son câble, prit la masse d'argent, la mit sur la table après y avoir étendu sa couverture, et l'y roula pour l'arrondir en barre, opération dont il s'acquitta avec une facilité merveilleuse. » (p.24).

Même, sur son lit de mort, pour faire revenir ses filles, il veut aller travailler pour trouver de l'or :

« Oh ! je vais me remettre au commerce. J'irai à Odessa pour y acheter du grain. Les blés valent là trois fois moins que les nôtres ne coûtent. Si l'introduction des céréales est défendue en nature, les braves gens qui font les lois n'ont pas songé à prohiber les fabrications dont les blés sont le principe. Eh, eh !... j'ai trouvé cela, moi, ce matin ! Il y a de beaux coups à faire dans les amidons. » (p.174)

La charité et l'aumône peuvent être, elles-aussi, excessives. C'est le cas, dans *L'Argent*, avec la princesse d'Orviedo, qui redistribue, avec une prodigalité folle, les trois cent millions hérités de son mari. En effet, celle-ci voue une horreur sacrée à l'argent, en particulier celui de la spéculation, qu'elle assimile purement et simplement au vol. Aussi décide-t-elle de s'en débarrasser en la restituant intégralement aux pauvres. Mais, ce qui est très particulier, c'est qu'elle ne cherche pas à faire l'aumône ou acheter des biens utiles pour les pauvres. Elle veut leur offrir le luxe, afin qu'il profite du meilleur de la richesse.

« Chez cette femme qui n'avait pas été amante et qui n'avait pu être mère, toutes les tendresses refoulées, surtout l'amour avorté de l'enfant, s'épanouissaient en une véritable passion pour les pauvres, pour les faibles, les déshérités, les souffrants, ceux dont elle croyait détenir les millions volés, ceux à qui elle jurait de les restituer royalement, en pluie d'aumônes. Dès lors, l'idée fixe s'empara d'elle, le clou de l'obsession entra dans son crâne : elle ne se considéra plus que comme un banquier, chez qui les pauvres avaient déposé trois cents millions, pour qu'ils fussent employés au mieux de leur usage ; elle ne fut plus qu'un comptable, un homme d'affaires, vivant dans les chiffres, au milieu d'un peuple de notaires, d'ouvriers et d'architectes. Au-dehors, elle avait installé tout un vaste bureau, avec une vingtaine d'employés. Chez elle, dans ses trois pièces étroites, elle ne recevait que quatre ou cinq intermédiaires, ses lieutenants ; et elle passait là les journées, à un bureau, comme un directeur de grandes entreprises, cloîtrée loin des importuns, parmi un amoncellement de paperasses qui la débordait. Son rêve était de soulager toutes les misères, depuis l'enfant qui souffre d'être né, jusqu'au vieillard qui ne peut mourir sans souffrance. Pendant ces cinq années, jetant l'or à pleines mains, elle avait fondé, à la Villette, la Crèche Sainte-Marie, avec des berceaux blancs pour les tout-petits, des lits bleus pour les plus grands, une vaste et claire installation que fréquentaient déjà trois cents enfants ; un orphelinat à Saint-Mandé, l'Orphelinat Saint-Joseph, où cent garçons et cent filles recevaient une éducation et une instruction, telles qu'on les donne dans les familles bourgeoises ; enfin, un asile pour les vieillards à Châtillon, pouvant admettre cinquante hommes et cinquante femmes, et un hôpital de deux cents lits dans un fau bourg, l'Hôpital Saint-Marceau, dont on venait seulement d'ouvrir les salles. Mais son œuvre préférée, celle qui absorbait en ce moment tout son cœur, était l'Œuvre du Travail, une création à elle, une maison qui devait remplacer la maison de correction, où trois cents enfants, cent cinquante filles et cent cinquante garçons, ramassés sur le pavé de Paris, dans la débauche et dans le crime, étaient régénérés par de bons soins et par l'apprentissage d'un métier. Ces diverses fondations, des dons considérables, une prodigalité folle dans la charité, lui avaient dévoré près de cent millions en cinq ans. Encore quelques années de ce train, et elle serait ruinée, sans avoir réservé même la petite rente nécessaire au pain et au lait dont elle vivait maintenant. » (p.34-35)

Au contact de la princesse d'Orviedo, Saccard lui-même rêve de devenir le roi de la charité :

« On ne connaissait guère que lui à l'Œuvre du Travail, où la princesse n'allait jamais, pas plus qu'elle n'allait visiter ses autres fondations, cachée au fond de ses trois petites pièces, comme la bonne déesse invisible ; et lui, adoré, il y était béni, accablé de toute la reconnaissance dont elle semblait ne pas vouloir. Sans doute, depuis

cette époque, Saccard nourrissait un vague projet, qui, tout d'un coup, lorsqu'il fut installé dans l'hôtel d'Orviedo comme locataire, prit la netteté aiguë d'un désir. Pourquoi ne se consacrerait-il pas tout entier à l'administration des bonnes œuvres de la princesse ? Dans l'heure de doute où il était, vaincu de la spéculation, ne sachant quelle fortune refaire, cela lui apparaissait comme une incarnation nouvelle, une brusque montée d'apothéose : devenir le dispensateur de cette royale charité, canaliser ce flot d'or qui coulait sur Paris. Il restait deux cents millions, quelles œuvres à créer encore, quelle cité du miracle à faire sortir du sol ! Sans compter que, lui, les ferait fructifier, ces millions, les doublerait, les triplerait, saurait si bien les employer qu'il en tirerait un monde. Alors, avec sa passion, tout s'élargit, il ne vécut plus que de cette pensée grisante, les répandre en aumônes sans fin, en noyer la France heureuse ; et il s'attendrissait, car il était d'une probité parfaite, pas un sou ne lui demeurait aux doigts. Ce fut, dans son crâne de visionnaire, une idylle géante, l'idylle d'un inconscient, où ne se mêlait aucun désir de racheter ses anciens brigandages financiers. D'autant plus que, tout de même, au bout, il y avait le rêve de sa vie entière, la conquête de Paris. Être le roi de la charité, le Dieu adoré de la multitude des pauvres, devenir unique et populaire, occuper de lui le monde, cela dépassait son ambition. Quels prodiges ne réaliserait-il pas, s'il employait à être bon ses facultés d'homme d'affaires, sa ruse, son obstination, son manque complet de préjugés ! Et il aurait la force irrésistible qui gagne les batailles, l'argent, l'argent à pleins coffres, l'argent qui fait tant de mal souvent et qui ferait tant de bien, le jour où l'on mettrait à donner son orgueil et son plaisir ! » (p.36-37)

Il propose même à la princesse d'Orviedo de se marier avec lui : *« C'était une véritable association qu'il offrait, il se donnait comme le liquidateur des sommes volées par le prince, il s'engageait à les rendre aux pauvres, décuplées. »* (p.37) mais, elle refuse : *« sans doute elle avait réfléchi qu'elle ne serait plus seule maîtresse de ses aumônes, et elle entendait en disposer en souveraine absolue, même follement. »* (p.37). Ceci montre combien l'action de la princesse est irrationnelle et stérile et traduit bien la pathologie de la prodigalité, qui, dans ce cas, cherche uniquement à soulager sa conscience. Les institutions dispenseuses qu'elle finance ne peuvent offrir une situation durable aux enfants qu'elle recueille, tout au plus aiguise-t-elle leur goût du faste, du facile, du luxueux, comme en témoigne l'échec de l'éducation de Victor, le fils retrouvé de Saccard, qui disparaît après le viol d'Alice de Beauvilliers. Cet épisode montre la stérilité, voire la perversion profonde de l'entreprise de la charité.

A la fin du roman, la princesse se trouve ironiquement endettée et poursuivie par les créanciers. Sa claustration finale est perçue comme une sorte de fuite hors des circuits de la vie, de l'échange, et qui font de la princesse une femme mutilée, séchée et jaunie avant l'âge.

« La princesse d'Orviedo, enfin, était ruinée. Dix ans à peine lui avaient suffi pour rendre aux pauvres les trois cents millions de l'héritage du prince, volés dans les poches des actionnaires crédules. S'il lui avait fallu cinq années d'abord pour dépenser en bonnes œuvres folles les cent premiers millions, elle était arrivée, en quatre ans et demi, à engloutir les deux cents autres, dans des fondations d'un luxe plus extraordinaire encore. À l'Œuvre du Travail, à la Crèche Sainte-Marie, à l'Orphelinat Saint-Joseph, à l'Asile de Châtillon et à l'Hôpital Saint-Marceau, s'ajoutaient aujourd'hui une Ferme modèle, près d'Évreux, deux Maisons de convalescence pour les enfants, sur les bords de la Manche, une autre Maison de retraite pour les vieillards, à Nice, des Hospices, des Cités ouvrières, des Bibliothèques et des Écoles, aux quatre coins de la France ; sans compter des donations considérables à des œuvres de charité déjà existantes. C'était, d'ailleurs, toujours la même volonté de royale restitution, non pas le morceau de pain jeté par la pitié ou la peur aux misérables, mais la jouissance de vivre, le superflu, tout ce qui est bon et beau donné aux humbles qui n'ont rien, aux faibles que les forts ont volés de leur part de joie, enfin les palais des riches grands ouverts aux mendiants des routes, pour qu'ils dorment, eux aussi, dans la soie et mangent dans la vaisselle d'or. Pendant dix années, la pluie des millions n'avait pas cessé, les réfectoires de marbre, les dortoirs égayés de peintures claires, les façades monumentales comme des Louvres,

les jardins fleuris de plantes rares, dix années de travaux superbes, dans un gâchis incroyable d'entrepreneurs et d'architectes ; et elle était bien heureuse, soulevée par le grand bonheur d'avoir désormais les mains nettes, sans un centime. Même elle venait d'atteindre l'étonnant résultat de s'endetter, on la poursuivait pour un reliquat de mémoires montant à plusieurs centaines de mille francs, sans que son avoué et son notaire pussent réussir à parfaire la somme, dans l'émiettement final de la colossale fortune, jetée ainsi aux quatre vents de l'aumône. Et un écriteau, cloué au-dessus de la porte cochère, annonçait la mise en vente de l'hôtel, le coup de balai suprême qui emporterait jusqu'aux vestiges de l'argent maudit, ramassé dans la boue et dans le sang du brigandage financier. » (p.286-287)

Textes des « Le saviez-vous ? »

N°1 : Le thaler, ancêtre du dollar ?

Savez-vous que le thaler est l'ancêtre du dollar ?

Au Moyen Age, d'importants filons d'argent furent découverts dans le vallon *Joachimsthaler*, en Bohême. Dès 1518, on appela les pièces titrant 25.985 g d'argent fin et produites dans cette région sous l'égide du comte Stephan Schlick (1487-1526), *Joachimsthaler* et, par aphérèse, *thaler*. Avec l'usage, le mot *thaler* s'appliqua à toutes les pièces ayant à peu-près le même format. Le thaler est devenu monnaie de compte sous Charles Quint et eut un grand impact sur l'économie mondiale au XVII^e et XVIII^e. Il resta l'unité monétaire des pays germaniques jusqu'au XIX^e. Le thaler de Marie-Thérèse (TMT), pièce austro-hongroise représentant l'archiduchesse d'Autriche et reine de Hongrie, Marie-Thérèse 1^{ère} (1740-1780), fut frappé du XVIII^e au XX^e et fut d'une grande diffusion.

Après 1598, les Espagnols se sont alignés sur le thaler et ont créé *la pièce de huit* (huit réaux), appelée *piastre d'argent* en français. Cette pièce de huit a été largement utilisée par de nombreux pays en tant qu'unité de compte internationale pour les transactions commerciales en raison de son caractère uniforme, mais surtout en raison de la puissance espagnole, exploitante des nouvelles mines d'argent sud-américaines. Cette pièce de huit a été appelé, par les américains, *spanish dollar* ou *dollar*, déformation de *thaler*. C'est à partir de cette pièce de huit que le dollar américain fut établi et son cours légal resta en vigueur aux Etats-Unis jusqu'en 1857.

N°2 : Les mécanismes financiers

Savez-vous quels sont les différents mécanismes financiers ?

Le prêt d'intérêt et l'usure

Lorsqu'une personne (ou une entité) a besoin d'argent, elle peut demander de l'argent à quelqu'un (ou à un organisme), sous forme de *prêt*. Elle est *l'emprunteur* et l'autre le *prêteur*. Elle a alors envers ce dernier *une dette*. Cette mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par le prêteur est *un crédit* (ou *emprunt* quand la dette est à long terme). Ce dernier est alors le *créditeur*.

Lorsque l'emprunteur signe *une reconnaissance de dette*, il devient *débiteur* et le prêteur (ou créancier) devient *créancier*. Pour ce dernier, l'opération donne naissance à *une créance*, représentée par un titre de créance sur l'emprunteur, en vertu de laquelle il pourra obtenir remboursement des fonds et paiement d'une rémunération (*intérêt*) selon un échéancier prévu. On parle d'*emprunt* quand la dette est à long terme.

Jusqu'au XIX^e, l'usure désignait tout intérêt indépendamment de son temps, comme l'atteste son étymologie, *usum*, qui implique l'usage qu'on fait du capital prêté avant de signifier l'intérêt que l'on paye. De nos jours, elle désigne l'intérêt d'un prêt au taux excessif et c'est l'Etat qui fixe le taux à partir duquel les intérêts deviennent usuraires.

Le débit et le crédit

Les mots *débit* et *crédit* sont nés de la pratique de la comptabilité des entreprises. Sur son cahier de comptes, le comptable dressait un tableau où il consacrait une colonne à ce que devait le client et une colonne à ce que l'entreprise lui devait. La première a été appelée *débit*, de « debet » (*il (nous) doit*), du verbe latin « debere » (*devoir*). La deuxième a été appelée *crédit*, de « credit » (*il (nous) croit, il (nous) fait confiance*), du verbe latin « credere » (*croire, faire confiance*). *Crédit* et *débit* sont deux notions complémentaires.

Pour le client d'une banque, l'extrait de compte qu'elle lui fournit fonctionne « à l'envers », parce qu'il est établi du point de vue de la banque. Les sommes versées sur le compte du client constituent pour elle une ressource, les sommes retirées constituent un débit. Du point de vue du client, s'il utilise une comptabilité en partie double lui-même, ce que la banque appelle crédit (une entrée d'argent) est un débit (c'est une utilisation de l'argent), et inversement un débit pour la banque est un crédit pour lui.

L'escompte et le réescompte

Lorsqu'une personne (le plus souvent un commerçant) possède un titre de créance à terme (reconnaissance de dettes, billets à ordre, etc.) sur un débiteur, il peut le remettre à une banque ou à tout autre escompteur (usurier, etc.), qui lui en remet immédiatement le montant, moyennant un intérêt. C'est l'*escompte*. L'escompteur se fait ensuite rembourser par le débiteur à l'échéance. Mais, si cet escompteur revend cet effet avant son échéance à un autre escompteur, c'est le *réescompte*.

L'agio et le courtage

Le *courtage* est une commission prise par l'intermédiaire d'une transaction, l'*agio* est une rémunération du risque pris dans une spéculation, souvent en cherchant à spéculer sur les différences des cours au cours d'une même séance de bourse. Ainsi, la Bourse est-elle remplie d'agoteurs.

N°3 : Le monde de la Bourse

Savez-vous ce qu'est la Bourse ?

Une *bourse*, au sens économique et financier, est une institution, privée ou publique, qui permet de découvrir et d'afficher le prix d'actifs standardisés et d'en faciliter les échanges dans des conditions de sécurité satisfaisante pour l'acheteur et le vendeur. Une bourse abrite un marché réglementé et organisé dont la présence est permanente. Les bourses étaient autrefois abritées dans des bâtiments dédiés destinés à accueillir les opérateurs qui en assuraient le fonctionnement : courtiers, agents de change (aujourd'hui disparus), et autres membres. Ces membres assuraient les cotations à la bourse par divers systèmes de formation des prix tels que criée, casiers ou boîtes. Les bourses se sont progressivement dématérialisées et ont migré sur des réseaux informatiques qui assurent les mêmes fonctions, sans qu'une présence physique des opérateurs en un même lieu soit nécessaire. Des opérateurs purement logiciels sont apparus dans les dernières décennies.

Les *valeurs mobilières* sont une catégorie des titres financiers : soit un titre de propriété (*action*), soit un titre de créance (*obligation*). L'*obligation* est la forme la plus limitée, en termes de risque et de gains. Elle constitue une *créance* sur son émetteur. Elle est représentative d'une dette financière à moyen, long terme, parfois à perpétuité. Cette dette est émise dans une devise donnée, pour une durée définie et elle donne droit au paiement d'un intérêt fixe ou variable, appelé *coupon* qui est parfois capitalisé jusqu'à sa maturité. Les obligations sont notées en fonction du profil de risque de leurs émetteurs par des agences de notation et peuvent faire l'objet d'une cotation sur une bourse des valeurs. Dans le cas de l'*obligation*, l'emprunteur n'est pas un particulier mais une banque ou une entreprise, et le prêteur n'est pas un usurier cherchant à spéculer sur les taux d'intérêt mais un simple particulier cherchant à faire travailler ses économies. L'*action* est un titre de propriété, représentant la part du capital social d'une société (appelée société par capitaux) prêté par un actionnaire, de manière à constituer ce capital ou à en financier l'augmentation. Elle a une valeur d'émission, laquelle peut être modifiée en cas d'augmentation du capital de la société. Elle confère à son détenteur la propriété d'une partie du capital, avec les droits qui y sont associés : intervenir dans la gestion de l'entreprise et en retirer un revenu appelé dividende. Le détenteur d'actions est qualifié d'actionnaire et l'ensemble des actionnaires constitue l'actionnariat.

Les valeurs mobilières sont négociables, interchangeable et fongibles. C'est pourquoi, elles sont aptes à être cotées sur les bourses dites de valeurs mobilières. Pour l'être effectivement, elles doivent être soumises à une procédure d'admission, appelée *introduction en bourse*. On distingue les *bourses de valeurs* des *bourses de matières premières* (ou *bourses de commerce*). Une *bourse des valeurs* est un lieu où s'échangent les valeurs mobilières.

Une *bourse de commerce* est un lieu, physique ou virtuel, où se négocient des marchandises, comme le pétrole, le sucre ou encore le blé. Il existe de nos jours des bourses spécialisées dans des contrats à terme (MATIF, LIFFE, etc.). Le *marché des changes* (ou *Forex*) est le lieu sur lequel les devises, dites convertibles, sont échangées l'une contre l'autre à des taux de change qui varient en permanence. Les bourses de commerce ont souvent été le premier lieu d'accueil des trois types de marché : la bourse de valeurs, la bourse de matières premières et le marché des changes.

Un *krach* boursier est une baisse brutale des prix d'une classe d'actifs, comme un marché financier à la suite d'un afflux massif d'ordres de vente.

N°4 : La tulipomanie

Savez-vous ce qu'est la tulipomanie ?

La *tulipomanie* (*Tulpenmanie* en néerlandais, *Tulip mania* en anglais, souvent appelée « crise de la tulipe » en économie), est le nom donné à l'augmentation démesurée puis l'effondrement des cours de l'oignon de tulipe dans le nord des Provinces-Unies au milieu du XVII^e.

Au XVI^e, en Europe du Nord, et plus particulièrement dans les Provinces-Unies, apparaît un engouement extraordinaire pour l'horticulture et le jardinage. Alors que, jusqu'en 1550, les

jardiniers néerlandais cultivent principalement des roses, des lys, des iris, des pivoines, et des œillets, entre 1550 et 1600, ils se tournent vers de nouvelles espèces, comme le jasmin, le lilas et surtout la tulipe. En 1593, le botaniste flamand Charles de l'Écluse fait planter, dans l'*Hortus academicus* de l'université de Leyde, nouvellement créé, une série de bulbes de tulipes suffisamment résistants pour survivre aux rigueurs du climat néerlandais. Si les premières tulipes sont méconnues du grand public et ne sont mentionnées que par des botanistes ou des amateurs de plantes rares, la vogue des tulipes se répand du sud des Pays-Bas vers le nord et l'engouement devient tel qu'assez rapidement des voleurs s'introduisent dans le Jardin botanique de Leyde pour dérober des bulbes. Au début du XVII^e, les premiers bulbes font leur apparition sur le marché. Des bourgeois fortunés en plantent dans leurs jardins privés à l'arrière de leur maison. L'époque se passionne pour la création d'hybrides et de nouvelles variétés, créant une demande pour les livres illustrés de gravures, livres destinés aux amateurs et aux professionnels de l'horticulture et non plus aux botanistes.

Au plus fort de la tulipomanie, en février 1637, des promesses de vente pour un bulbe se négocient pour un montant égal à dix fois le salaire annuel d'un artisan spécialisé. Certains historiens ont qualifié cette crise de « première bulle spéculative » de l'histoire. Elle est restée dans les mémoires, tout au long de l'Histoire des bourses de valeurs.

N°5 : La spéculation sous toutes ses formes

Savez-vous quelles sont les différentes formes de spéculation ?

La *spéculation* est l'activité qui, sur un marché quelconque, consiste à tirer profit, par anticipation de l'évolution à court, moyen ou long terme, du niveau général des prix ou d'un prix particulier en vue d'en retirer une plus-value ou un bénéfice. Les opérations portent sur les matières premières, marchandises, actions, obligations, monnaies et changes, capitaux flottants, etc.

La *spéculation financière* est une opération, ou une série d'opérations, d'achat et de ventes de titres financiers (placements, créances, etc.) et, par extension, monétaires (devises, etc.) sur un marché organisé ou de gré à gré, d'en l'objectif d'en tirer un bénéfice grâce à la variation de leurs cours, tout en prenant le risque de variation inverse. Sur un marché organisé (*Bourse*), on parle de *spéculation boursière*. La *spéculation monétaire* est un type de spéculation visant à tirer un profit individuel de l'évolution des cours d'une devise par rapport à une autre, autrement dit sur l'évolution des taux de change.

La *spéculation foncière* désigne toute les formes de spéculations relatives à un fonds de terre, à son exploitation et à son imposition quand des agences immobilières ou foncières, des banques ou des individus (Propriétaires fonciers ou acheteurs de foncier) cherchent à tirer des avantages financiers et/ou fiscaux et/ou politiques de la propriété foncière ou d'un bien immobiliers existant ou potentiellement existant. Au sens étroit de l'expression, la spéculation porte sur les terrains à vocation agricole, minière, touristique, urbaine ou ayant vocation de protection de la nature, etc., mais au sens large, elle porte aussi sur des immeubles et autres constructions ou infrastructures alors considérés comme biens « fonciers ».

La *spéculation immobilière* est une opération économique sur un bien immobilier, motivée par l'augmentation attendue de sa valeur. Dans le langage courant, c'est une expression péjorative, relative à des opérations présentées comme abusivement profitables car réalisées pour un prix inférieur au prix « normal » du marché, par des opérateurs (promoteur immobilier, agent immobilier, particulier, financeur, responsable politique, etc.) dont la participation au bien commun est implicitement ou explicitement mise en doute.

Textes des « Clin d'œil »

N°1 : L'origine du mot « monnaie »

Le mot *monnaie* est issu du mot latin *moneta* (« monnaie »), créé à partir de *Moneta* (« Celle qui avertit »), surnom de la déesse Junon (épouse de Zeus), mot lui-même issu du verbe *monere* (« faire se souvenir », « conseiller » et « avertir »).

Junon était honorée à Rome dans un temple construit sur la colline du Capitole. Au IV^e avant Jésus-Christ, y fut installé le premier atelier de fabrication de pièces de monnaies romaines. Par habitude, les Romains utilisèrent le surnom de la déesse pour désigner les pièces de monnaie fabriquées sous sa protection.

Notons que le verbe « monere » a donné beaucoup d'autres mots français attachés à l'idée de « avertir » : prémonition, prémonitoire, admonester, moniteur ou à l'idée de « souvenir » : monument.

N°2 : Le sel et le salaire

Aux premiers temps de la République romaine, les légionnaires recevaient une partie de leur rémunération sous forme de sel (en latin, *sal*), car cet ingrédient coûteux était indispensable à leur nourriture comme à celle de tous les hommes. Cette ration de sel fournie est appelée le *salarium*. Par la suite, le *salarium* désigne l'indemnité en argent versée pour acheter le sel et autres vivres. Ce mot latin est devenu *salaire* en français.

N°3 : « Toucher le pactole » et « Riche comme Crésus »

L'expression *toucher le pactole* signifie « gagner beaucoup d'argent ». Son origine fait référence à une histoire de la mythologie grecque : « *Le dieu Dionysos avait promis au roi Midas d'exaucer le vœu de son choix. Le roi lui demanda le pouvoir de transformer tout ce qu'il toucherait en or. Mais cela fit vite son malheur, car il ne pouvait plus ni manger ni boire, car tout ce qu'il touchait se transformait en métal précieux. Il demanda alors à Dionysos d'annuler ce vœu. Pour cela, il dut se laver les mains dans le Pactole, fleuve de Lydie (Turquie actuelle), ce qui fut à l'origine de ces nombreuses pépites d'or que l'on trouvait dans ce fleuve. Selon la légende, c'est de ce même fleuve que Crésus, dernier roi de Lydie (561 à 547 av. J.C.), tira essentiellement sa colossale richesse* ». *Riche comme Crésus* se dit donc de quelqu'un de très riche.

N°4 : Les expressions de la monnaie

Battre monnaie signifie « fabriquer les pièces de monnaie et les billets de banque ». Son origine vient du fait que pour battre les premières pièces métalliques, il fallait réduire les métaux précieux utilisés en feuilles très minces en les battant.

L'expression *Etre monnaie courante* signifie « être une chose habituelle, une pratique courante ».

Avoir des oursins dans le porte-monnaie signifie « être radin(e) ».

Rendre la monnaie de sa pièce signifie « se venger ». Son origine est hésitante. Elle pourrait être une référence à la loi du Talion (« rendre ce qui est dû ») ou bien venir de la marine. En effet, à l'époque de la marine à voile, les soldats auraient eu l'habitude d'introduire une pièce à l'effigie du roi dans la poudre. Ainsi, lorsque le boulet frappait le navire ennemi, la "pièce" était rendue et la vengeance accomplie.

Payer en monnaie de singe signifie « payer en grimaces ou en fausse monnaie au lieu de payer réellement ». Son origine date du XIII^e, lorsque Saint-Louis décida qu'il faudrait payer une taxe pour emprunter le pont qui, à Paris, relie l'île de la Cité à la rue Saint-Jacques, mais fit une exception à cette règle pour les forains, bateleurs ou jongleurs qui possédaient un singe. Ceux-ci pouvaient, en guise de paiement, faire faire son numéro à leur animal.

N°5 : Notre sou

Le mot *sou* trouve son origine dans *le solidus* (« massif » en latin), monnaie romaine de 4,5g d'or créée par l'empereur Constantin au IV^e. Dans la langue française, le mot *solidus* a évolué phonétiquement en *soldus*, en *solt* (XI^e), puis en *sol* (XII^e). Au XVIII^e, son orthographe est adapté en *sou*, pour mieux correspondre à la prononciation qui s'était imposée depuis des siècles. Ainsi, utilisé depuis plus de 1000 ans, le mot *sou* s'est-il ancré dans le langage et les expressions françaises. Les *sous* sont devenus synonyme d'argent : « avoir des sous », c'est « avoir de l'argent ». Le mot latin « *solidus* » a aussi donné les mots français *solde* et *soldat*. La *solde*, désigne en français la rémunération habituelle d'un militaire ou *soldat* (celui qui reçoit une solde).

Quiz sur le thème de notre corpus

Questions

1. Citez deux types de monnaie fiduciaire.
2. Quelle est la famille de banquiers français la plus puissante au Moyen Age ?
3. A quelle époque sont nées les banques populaires ?
4. Quel personnage de notre corpus a révolutionné le commerce ?
5. Quel régime matrimonial permet à la femme de disposer d'une partie de ses biens ?
6. Quelle est, dans *L'Argent*, la spécialité financière de la Méchain ?
7. Quelle est la valeur mobilière qui présente le moins de risques ?
8. Dans quels romans de notre corpus rencontre-t-on des délits d'initié ?
9. Quel commerçant a-t-il été acculé à une faillite frauduleuse ?
10. A quels personnages les fraudeurs font-ils appel pour ne pas apparaître légalement ?

Réponses

1. La lettre de change et le billet de banque
2. La famille Pismoé
3. A la fin du XIX^e
4. Mouret, dans *Au Bonheur des dames*
5. La séparation des biens
6. Le réescompte
7. *La Curée* et *L'Argent*
8. L'obligation
9. César Birotteau
10. A des hommes de paille

Madeleine ROLLE-BOUMLIC

Octobre 2016